



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : AGREGATION EXTERNE

Section : Allemand

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

M. Laurent GAUTIER
Professeur des Universités
Président du jury

SOMMAIRE

Composition du jury

Maquette du concours

Introduction

Données statistiques

Nouveautés pour la session 2016

Épreuves écrites d'admissibilité

Composition en langue allemande

Version écrite

Thème écrit

Composition en langue française

Épreuves orales d'admission

Explication de texte

Thème oral

Version orale

Explication grammaticale

Leçon française

Leçon française – option linguistique

Composition du jury

Directoire

M. Laurent Gautier, Professeur des Universités, académie de Dijon, Président
M. Fabrice Malkani, Professeur des Universités, académie de Lyon, Vice-Président

Membres du jury

M. Antoine Aufray, Maître de Conférences, académie de Strasbourg
Madame Stéphanie Benoist, Maître de Conférences, académie de Dijon
M. Thomas Buffet, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris
Madame Delphine Choffat, Maître de Conférences, académie de Paris
M. Tristan Coignard, Maître de Conférences, académie de Bordeaux
M. Patrick Farges, Maître de Conférences, académie de Paris
M. Wolfgang Fink, Maître de Conférences, académie de Lyon
Madame Lucrèce Friess, Maître de Conférences, académie de Paris
Madame Laure Gauthier, Maître de Conférences, académie de Reims
Madame Hilda Inderwildi, Maître de Conférences, académie de Toulouse
Madame Britta Jallerat-Jabs, Maître de Conférences, académie de Paris
Madame Helga Kasper, professeur agrégée de classes préparatoires, académie de Lyon
M. Richard Le Roux, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Rennes
M. Eric Leroy du Cardonnoy, Professeur des Universités, académie de Caen
M. Xavier Poirot, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Nancy-Metz
M. Jean-Michel Pouget, Maître de Conférences, académie de Lyon
M. Günter Schmale, Professeur des Universités, académie de Nancy-Metz
M. Frédéric Teinturier, Maître de Conférences, académie de Nancy-Metz
M. Frédéric Weinmann, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris
Madame Hélène Yèche, Professeur des Universités, académie de Poitiers

MAQUETTE DU CONCOURS

ÉPREUVES ÉCRITES :

Composition en langue allemande : durée 7 heures, coefficient 4

Traduction (version et thème) : durée 6 heures, coefficient 4

Composition en langue française : durée 7 heures, coefficient 4

Total des coefficients : 12

ÉPREUVES ORALES :

Explication de texte : préparation 2 heures, présentation 30 minutes, discussion 15 minutes, coefficient 4

Version - grammaire : préparation 1 heure, présentation 30 minutes + 10 minutes, discussion 2 X 10 minutes, coefficient 3

Thème : préparation 30 minutes, présentation 20 minutes + 10 minutes, discussion 10 minutes, coefficient 2*

Exposé en langue française : préparation 4 heures, présentation 30 minutes, discussion 10 minutes, coefficient 4

Total des coefficients : 13

Nota bene : exception faite des options et de l'épreuve de grammaire, réservées aux épreuves orales, toutes les questions publiées au BOEN sont susceptibles de faire l'objet de sujets d'écrit et d'oral (compositions, explication de texte, exposé en langue française).

* L'arrêté du 25 juillet 2014 (NOR : MENH1417069A), publié au *Journal Officiel* du 12 août 2014, a supprimé au concours de l'agrégation externe l'épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » qui avait été mise en place à la session 2010.

INTRODUCTION

Le concours 2015, qui a vu le renouvellement du directoire suite à la fin du mandat de nos collègues Alain Muzelle et Alain Cozic, a été marqué par une hausse significative du nombre de postes mis au concours, passant de 70 à 83, soit une augmentation de plus de 18 % par rapport à 2014, mais de 50 % par rapport au nombre de postes offerts à la session 2011. Le concours a par ailleurs légèrement évolué suite à la suppression de l'épreuve « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » qui avait été mise en place à la session 2010. Le présent propos introductif va ainsi s'arrêter tout d'abord sur ces deux aspects – et leurs répercussions – avant de proposer aux futurs candidats quelques éléments de réflexion visant à orienter leur préparation pour la session 2016.

Commentaires des données chiffrées

L'augmentation signalée ci-dessus du nombre de postes mis au concours n'a entraîné qu'une hausse modérée du nombre de candidats qui s'élevait à 454 inscrits (+ 29) marquant par là un retour au niveau de 2013, année qui avait enregistré une hausse notable (+ 100) par rapport aux années antérieures. Il est encore trop tôt pour dire s'il s'agit là du « plafond » du vivier de candidats, cette donnée devant de toute façon être affinée en tenant compte aussi du profil de ces derniers (*cf. infra*). Cette hausse des inscrits ne s'est que faiblement répercutée sur le nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité puisque ce sont 279 copies qui ont été corrigées à l'écrit, soit seulement 12 de plus que lors de la session précédente – ce chiffre représentant cependant le record absolu sur les cinq dernières années.

Au vu de ces données de départ, le jury a décidé de laisser jouer tout son rôle aux épreuves orales dont le poids global est, rappelons-le encore une fois, quasi-équivalent (à un coefficient près) à celui des épreuves écrites : pour cette raison, 172 candidats ont été déclarés admissibles avec une barre fixée à 56 points (soit 4,47/20). Ce choix appelle deux commentaires. Il ne faut tout d'abord pas perdre de vue que s'agissant d'un concours, l'objectif du jury est de classer les candidats de la façon la plus rigoureuse qui soit ; la moyenne retenue n'a donc d'autre prétention que de « sélectionner » celles et ceux qui devront faire leurs preuves lors des quatre épreuves d'admission. Elle doit ensuite être mise en regard de la moyenne des candidats déclarés admissibles qui, située à 7,35/20, peut être qualifiée d'honorable.

Le jury d'oral, qui a siégé tout le mois de juin à l'École Nationale de Commerce à Paris, n'a finalement interrogé que 142 candidats : outre 23 lauréats de l'agrégation interne qui, pour une question de calendrier, sont forcément convoqués s'ils sont déclarés admissibles, 7 candidats ont déclaré forfait – souvent sans même prendre la peine de prévenir le jury. Il convient de redire ici ce qui a été écrit par nos prédécesseurs : ne pas se présenter aux épreuves orales, sauf bien sûr cas de force majeure, est un mauvais calcul : comme nous y faisons allusion précédemment, le jeu des coefficients fait que même figurant en queue de classement à l'écrit, un candidat faisant un parcours sans faute à l'oral peut être déclaré admis. Sur ces 142 candidats, 137 ont été classés suite à la mise à l'écart de 5 d'entre eux pour cause de note éliminatoire à l'une des épreuves – nous y reviendrons en détail plus loin – et 83 déclarés admis permettant ainsi au jury, à sa grande satisfaction, de pourvoir tous les postes.

La barre d'admission a été fixée à 151 points correspondant à une moyenne de 6,06/20 là où le dernier admis de la session précédente se situait à 6,90. Deux éléments doivent néanmoins être pris en compte pour que la comparaison entre les résultats « bruts » des deux sessions ait un sens : d'une part la disparition de la note de l'épreuve « Agir » – et de son coefficient – dans le calcul global et d'autre part l'étalonnage des candidats jusqu'à la 83^{ème} et dernière position compte tenu du nombre de postes offerts. Ceci nous permet d'affirmer sans hésitation que les 83 candidats déclarés admis remplissaient toutes les conditions permettant de leur conférer le titre d'agrégé d'allemand.

Suppression de l'épreuve « AGIR »

Comme indiqué en introduction, la maquette du concours a légèrement évolué en 2015 suite à l'arrêté du 25 juillet 2014 publié au *Journal Officiel* du 12 août 2014 et supprimant l'épreuve intitulée « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » qui avait été instituée en 2010 et, pour ce qui est de l'agrégation externe d'allemand, avait été mise en place comme seconde partie de l'épreuve de thème. Cette suppression d'une épreuve à part entière a eu pour première conséquence le retour à la maquette antérieure (*cf.* maquette publiée dans ce rapport), c'est-à-dire avec une épreuve de thème seul, d'une durée de 30 minutes, que les candidats passent le même jour que l'épreuve de version/grammaire. La durée totale des épreuves est donc à nouveau de quatre jours : une réunion d'accueil le premier jour suivie de trois jours d'épreuve.

Conformément à ce que stipule l'arrêté susmentionné, le jury a toutefois pour mission « *d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République* ». Afin de pleinement répondre à cet impératif sans alourdir la maquette et le déroulement des oraux, ni créer de situation d'incertitude dans la préparation des candidats, le jury a décidé d'intégrer cette exigence dans le cadre des épreuves orales existantes sans l'affecter à une épreuve en particulier, cette appréciation ne donnant pas lieu à une notation séparée. Les compétences et attitudes attendues d'un futur enseignant sont ainsi appréciées, selon le profil de sujets tirés au sort par le candidat, au fil des épreuves.

C'est ainsi que les textes de presse proposés tant en thème oral qu'en version orale ont souvent abordé des questions de société thématiques les valeurs de la République et leur mise en œuvre en contexte scolaire dans la perspective éminemment interculturelle qui est celle de tout germaniste œuvrant dans l'institution française. Les épreuves sur programme n'étaient pas en reste et bien des sujets d'explication de texte et/ou de leçon française ont permis aux différentes commissions d'aborder ces mêmes problématiques, par exemple autour de l'individu et de son rapport à l'État pour la question d'histoire des idées sur Humboldt (notamment ce qui concerne les questions liées à la sécurité, aux lois, à la police, à l'éducation, à la religion, aux mœurs), autour de la construction de la mémoire et de l'Histoire pour la question sur Sebald. Les questions de civilisation quant à elle, que ce soit le tronc commun ou la question d'option B, permettaient d'aborder de façon

naturelle des problématiques proches, par exemple sur le rôle des Églises, sur la place des citoyens ou encore sur les institutions et le droit en ne perdant pas de vue que le (futur) enseignant d'allemand est aussi un médiateur entre deux cultures et que son discours a aussi pour vertu d'ouvrir l'esprit des élèves sur des réalités parfois différentes de celles auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Dans le même esprit, le jury a accordé une attention toute particulière – mais c'était déjà largement le cas par le passé – aux compétences définies dans le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » publié au *Journal Officiel* du 18 juillet 2013 et qui constitue le socle du métier d'enseignant, par exemple, mais sans exclusive, celles qui sont au cœur des attentes pour les épreuves orales d'admission : maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique, maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement, participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves, articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur...

Au vu du bon fonctionnement de ces choix, le jury restera sur ce mode d'appréciation pour les sessions à venir, à commencer par la session 2016.

Note éliminatoire

Si plusieurs rapports des sessions précédentes ont évoqué la possibilité pour le jury de recourir à la note zéro qui signifie, pour un candidat, son élimination du concours, le jury a été contraint cette année de mettre cette disposition en pratique, éliminant du même coup cinq candidats du classement final des admis. Cette décision, lourde de conséquences – et le jury en est bien conscient –, a fait l'objet d'une délibération collective avant fixation de la barre d'admission. Elle a été motivée par la conviction du jury que dans la mesure où le concours vise à recruter des enseignants de *langue*, des faiblesses structurelles récurrentes dans le maniement de l'allemand usuel se révélaient rédhibitoires pour enseigner cette langue et, partant, servir de modèle linguistique à des élèves.

Si la note 0,25/20, non éliminatoire, est depuis fort longtemps utilisée comme note signal à l'écrit comme à l'oral pour attirer l'attention sur un déficit patent dans la maîtrise de l'allemand, elle s'est révélée insuffisante, dans les cinq cas en question, pour rendre compte, de manière objective et impartiale, de la prestation en thème oral des candidats concernés. On ne peut prétendre vouloir ni pouvoir enseigner *la langue allemande* – quel que soit par ailleurs ses compétences en matière culturelle, civilisationnelle ou littéraire – quand le texte à traduire n'est plus reconnaissable dans la prestation orale qui présente non-sens sur non-sens et que toutes les bases de la grammaire la plus élémentaire sont négligées : ordre des éléments, conjugaison des verbes, déclinaison, formation des mots composés. Le jury a considéré qu'il était de sa responsabilité de sanctionner ces faiblesses de la manière la plus stricte qui soit, soulignant de ce fait l'impérieuse nécessité pour les futurs candidats de se préparer *aussi* à cette dimension linguistique par une pratique quotidienne de la langue et des séjours prolongés en pays de langue allemande, ce qui semble, être, pour le moins, une évidence. La présidence du jury se permet d'ailleurs de renvoyer sur ce point aux « dix commandements de l'agrégation d'allemand » mis en place par nos prédécesseurs et auxquels nous souscrivons pleinement.

Tendances fortes et recommandations

L'analyse des données chiffrées proposée ci-dessus ne doit pas masquer un aspect qui, s'il devait se confirmer, constituerait une source d'inquiétude pour le fonctionnement du concours les années à venir. On assiste en effet très nettement à une modification du vivier de recrutement – tendance déjà amorcée les années précédentes, mais accentuée pour cette session 2015. Ainsi, 53 admis sur 83 (soit 64 %) sont déjà dans la fonction publique, avec des statuts divers (titulaire ou non du Ministère de l'Éducation Nationale ou d'un autre ministère) face à seulement 22 étudiants et élèves des Écoles Normales Supérieures et 8 reçus ayant une autre situation professionnelle. Le jury ne peut bien sûr que se féliciter du fait que l'agrégation externe permette à des collègues déjà en poste d'accéder au corps des agrégés et voient ainsi leur travail récompensé. Il serait toutefois inquiétant que le concours externe devienne un concours de promotion parallèle au concours interne, car cela poserait la question de la pérennité du recrutement de « nouveaux » enseignants d'allemand au niveau qui doit être celui de l'agrégation. Le jury ne peut donc qu'encourager les étudiants germanistes des UFR de Langues à s'engager dans la préparation du concours dès qu'ils remplissent les conditions requises : par delà la préparation aux épreuves elles-mêmes, c'est une belle opportunité d'approfondir leur formation initiale à travers un programme qui s'efforce, session après session, de refléter la diversité des études germaniques en France.

Les prestations orales entendues par les commissions d'explication de texte et de leçon française ont par ailleurs mis une nouvelle fois en évidence le manque de rigueur – c'est en tout cas l'impression qui se dégage – dans les choix des candidats et leurs motivations pour telle ou telle option. Il ne s'agit pas de commenter ici la répartition des candidats entre les options (44 candidats en option littérature [30 admis], 62 candidats en option civilisation [35 admis], 36 candidats en option linguistique [18 admis]), mais plutôt d'attirer l'attention des futurs candidats sur l'importance stratégique de leur choix. Ceux-ci sont en effet certains d'être interrogés sur leur option (explication de texte ou leçon française en littérature et civilisation, leçon française en linguistique) : l'investissement est donc forcément rentabilisé au moment de l'oral. Comment expliquer, par exemple, que des candidats se présentent en option littérature sans pouvoir se référer au moindre texte poétique de la période du *Sturm und Drang* ou en option linguistique sans pouvoir définir, ne serait-ce qu'approximativement, la notion de deixis au programme ? Comment expliquer qu'en option civilisation, les candidats transforment les deux épreuves en « causerie » autour de la République de Weimar ? Il ne s'agit bien sûr de devenir, en un an, « spécialiste » de la question choisie – telles ne sont pas les attentes du jury. Mais il s'agit de montrer que l'on a su se familiariser intimement avec les problématiques afférentes aux questions au programme, que l'on a su – même si les options ne reposent pas sur des « textes au programme » de la même manière que les questions de tronc commun – se constituer et s'approprier un corpus et que l'on est capable de réfléchir, sur la base des connaissances acquises, sur un sujet spécifique ou d'expliquer un texte en lien direct avec la question. Pour atteindre ces objectifs, on ne saurait recommander aux futurs candidats de s'attaquer à la question d'option dès le début de leur préparation sans attendre l'écrit – sur lequel ils ont tendance à se concentrer dans la première partie de l'année universitaire – et encore moins les résultats de l'admissibilité.

Ce dernier aspect nous amène à mettre l'accent sur un dernier point : l'utilisation de la bibliothèque en loge pendant la préparation de la leçon française. Si le jury met à la disposition des candidats un choix de littérature secondaire sur chaque question au programme (tronc commun *et* options littérature et civilisation), c'est pour permettre aux candidats de retrouver une citation, une idée, une argumentation qu'ils ont déjà rencontrées au cours de leur préparation. L'objectif ne peut être de se lancer dans des recherches nouvelles ou des lectures chronophages alors qu'ils ne disposent que de quatre heures pour construire leur exposé. Or, sur ce point, la commission de leçon française a trop souvent eu l'impression d'entendre des exposés se réduisant à des compilations de sources diverses trouvées en loge. Que penser, par exemple, de candidats interrogés sur les deux œuvres de Sebald au programme et ne citant le texte lui-même qu'à travers des citations glanées ici ou là dans la littérature secondaire et sans même se rendre compte que la pagination qu'ils annoncent avec aplomb ne correspond pas à celle de l'ouvrage imprimé qu'ils ont entre les mains ? Les candidats ne devraient jamais perdre de vue que c'est d'abord et avant tout *leur* confrontation avec les textes qui est évaluée, laquelle suppose davantage une connaissance intime des textes qu'une habileté quelconque à utiliser une bibliographie.

Nous ne saurions toutefois clore ces propos introductifs sans saluer la qualité des prestations de plusieurs candidats qui ont réalisé un parcours quasi sans faute, alliant de solides compétences linguistiques dans les deux langues à une préparation sans faille, non seulement des questions aux programmes mais aussi des épreuves en sachant répondre aux attentes du jury. C'est au prix d'un entraînement régulier, intense et sans concession que l'on arrive à dominer les épreuves – loin de tout encyclopédisme. Puissent donc les candidats à la session 2016 trouver dans les rapports qui suivent tous les éléments méthodologiques et stratégiques leur permettant d'organiser leur préparation de la façon la plus ciblée et la plus efficace possible.

Laurent Gautier
Président

Fabrice Malkani
Vice-Président

DONNÉES STATISTIQUES SESSION 2015

1. Inscrits, présents, admissibles

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2008	303	161	75	40
2009	256	155	74	34
2010	306	167	77	34
2011	356	135	86	40
2012	368	140	102	49
2013	453	212	124	65
2014	425	267	138	70
2015	454	282	172	83

1. 2. Moyennes

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Premier admissible	15,00	15,17	16,08	17,58	15,66	16,16	15	14,17
Dernier admissible	05,17	05,92	05,25	04,67	03,67	04,00	04,17	04,67
Premier admis	15,84	14,04	16,76	16,55	16,33	16,22	13,83	14,79
Dernier admis	08,44	07,76	07,96	06,77	06,08	06,37	06,90	06,04

1. 3. Épreuves d'admissibilité 2015

Épreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	282	04,06
Traduction	280	08,78 (version) 08,00 (thème)
Composition en langue française	279	04,60

1. 4. Épreuves d'admission 2015

Parmi les 172 candidats déclarés admissibles,

54 avaient choisi l'option A (littérature)

71 avaient choisi l'option B (civilisation)

47 avaient choisi l'option C (linguistique)

Épreuves	Présents	Moyenne 2015	Rappel : moyenne 2014
Explication de texte	142	06,58	07,14
Version / Grammaire	142	06,67	07,65
Thème	142	06,80	10,8 (8,10/15)
Exposé en langue française	142	08,05 (option A) 07,46 (option B) 06,90 (option C)	08,9 (options A et B) 07,52 (option C)

NOUVEAUTÉS SESSION 2016

En vue de la bonne préparation des candidats à la session 2016 du concours, le jury souhaite attirer l'attention de ces derniers sur les deux points suivants concernant le déroulement des épreuves d'admission :

1. Pour l'épreuve orale d'explication de texte, les candidats disposeront désormais d'un exemplaire photocopié du texte qui leur sera proposé, qu'ils pourront annoter en vue de leur passage devant le jury. S'ils sont interrogés sur une question du tronc commun, ils auront par ailleurs accès, comme par le passé, à l'ouvrage au programme dont est extrait le texte à expliquer. S'ils sont interrogés en option littérature ou civilisation, ils n'auront accès à aucun autre document que le texte contenu dans l'enveloppe du sujet, dans la mesure où les deux questions ne reposent pas à proprement parler sur des ouvrages au programme.

2. Pendant toute la durée des épreuves orales, les candidats disposent, dans la salle de préparation, dite « loge », d'un certain nombre d'ouvrages dont l'accès est conditionné par l'épreuve qu'ils sont en train de préparer. Pour éviter tout malentendu, nous détaillons ci-après ces modalités qui seront rappelées par le directeur lors de la réunion d'accueil précédant le premier jour d'épreuve. Le jury conseille bien évidemment aux futurs candidats de se préparer aux épreuves orales dans les mêmes conditions :

- explication de texte : ouvrage dont est extrait le texte à expliquer pour les questions de tronc commun (*cf. supra*)
- thème oral / version orale / grammaire : aucun ouvrage (pas de dictionnaire, même monolingue)
- exposé en langue française : ouvrages au programme, choix de littérature secondaire (dite « bibliothèque de loge »), dictionnaires de langue.

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

COMPOSITION EN LANGUE ALLEMANDE

*Rapport présenté par Frédéric Teinturier, Laure Gauthier
et Eric Leroy du Cardonnoy*

Sujet :

„In Büchners Werk ist ein kritischer und satirischer Abgesang auf den Begriff der Individualität zu finden.“ Nehmen Sie zu dieser Aussage eines Kritikers Stellung!

Répartition des notes :

16 et plus : 1

12 à 15 : 14

10 à 11 : 17

8 à 9 : 8

6 à 7 : 35

4 à 5 : 54

2 à 3 : 70

0,25 à 1 : 83

Copies blanches : 0

Note la plus basse : 0,25

Note la plus haute : 16

Moyenne des candidats : 4,06

(session 2014 : 4,95 – session 2013 : 3,32 – session 2012 : 3,13 – session 2011 : 4,94)

Le jury ne peut, cette année, que constater un niveau général relativement faible sur cette partie du programme. La déception est d'autant plus grande que les manques les plus importants concernaient le niveau d'analyse d'une œuvre bien connue et de textes d'une longueur somme toute relative et que, par conséquent, on pensait pouvoir attendre des candidats une maîtrise des contenus et du 'fond' plus importante – et ce d'autant plus que la question figurait au programme pour la seconde année. En outre, le niveau de langue et, plus généralement, la maîtrise de la forme de l'exercice ont aussi été largement décevants.

Ces remarques introductives ne doivent pas être mal comprises : le jury a eu le plaisir de lire des compositions particulièrement intéressantes, riches et précises. Cependant, le rôle du présent rapport consiste surtout à pointer du doigt les insuffisances et les erreurs collectives plus que les réussites et les accomplissements individuels. Et l'impression qui s'est dégagée à la lecture des copies de la composition en langue allemande sur les deux pièces de Georg Büchner est décevante à plus d'un titre. Le jury a ainsi déploré que le niveau moyen des prestations soit en deçà de ce qu'on était en droit d'attendre de la part de candidats s'étant préparé une année – même si les conditions de travail de chacun ne sont pas toujours idéales. Le jury attendait une analyse plus serrée de

problématiques sans surprise aucune à propos de deux pièces de théâtre qui comptent parmi les classiques de la littérature de langue allemande.

Le niveau de langue a retenu négativement l'attention des membres du jury : trop souvent, des fautes grossières de syntaxe et de conjugaison, voire de déclinaisons, ont entaché les copies. Lorsque le niveau de langue est jugé insuffisant en raison du nombre de fautes répétées, le jury sanctionne la copie par la note de 00,25/20, ce qui a plusieurs fois été le cas. Rappelons une évidence : il faut se relire, car personne, même parmi les candidats germanophones, ne peut être certain de ne pas faire de fautes dites d'inattention. Une relecture rapide permet souvent de lisser l'expression, de corriger les fautes ou de préciser un point de démonstration. Même dans le cas heureusement majoritaire de copies écrites dans une langue non ou peu fautive, il est regrettable de constater l'emploi de termes et d'expressions peu claires, inutilement compliquées. Être capable de manier les concepts scientifiques propres à l'analyse littéraire est une chose louable, ne pas savoir s'exprimer clairement et simplement lorsque cela est nécessaire, est problématique. Souvent l'impression a prévalu à la lecture que des raisonnements finalement tout à fait banals étaient comme camouflés par un recours excessif et inutile à un métalangage envahissant et faussement complexe. Toujours sur le plan linguistique, le jury souligne que les règles orthographiques retenues sont celles de la dernière réforme en date. À cet égard, il est regrettable de constater que la différence entre –ss et –ß n'est pas toujours connue.

Dans la mesure où le jury a par ailleurs constaté dans un nombre non négligeable de copies une méconnaissance des usages de la composition d'agrégation, il se permet de rappeler quelques principes de base :

- L'introduction doit analyser les termes du sujet et ne pas servir à plaquer des idées vaguement en connexion avec la thématique. Nous revenons plus loin sur ce point. Il est nécessaire – c'est le rôle même de l'introduction – de donner un sens au sujet, de l'interpréter, même rapidement et provisoirement, avant de se lancer dans l'annonce d'un plan qui, sans cela, n'a guère de chances d'éviter le hors sujet.
- La conclusion doit... conclure : elle n'est pas uniquement un résumé de ce qui précède, elle apporte des réponses aux questions posées et analysées dans le corps du devoir. Il est inutile qu'elle en pose de nouvelles ; finir par une 'ouverture' est dangereux, car si l'aspect ainsi abordé *in extremis* est essentiel, sans doute aurait-il dû être traité plus sérieusement avant ; et s'il ne l'est pas, alors pourquoi l'évoquer ?
- Le développement du devoir ne s'apparente pas à des chapitres d'un livre : il ne faut pas donner de titres aux parties, la composition est un texte entièrement rédigé, rendu fluide certes par l'ajout de chevilles rhétoriques et, dans le meilleur des cas, par des transitions argumentatives soignées ; mais la qualité du raisonnement se mesure surtout à la limpidité de l'argumentation et à la rigueur de l'analyse.
- Les exemples doivent être analysés, c'est-à-dire présentés, interprétés et étudiés en fonction de ce que le candidat cherche à 'leur faire dire' ; il est inutile et dangereux de laisser aux correcteurs le soin d'interpréter le sens d'un exemple à sa place. Ainsi est-il absurde de se contenter de citer un passage des œuvres, parfois longuement, sans prendre le soin de dire en quoi cet exemple sert l'argumentation à ce moment précis. Une citation ne peut prétendre faire office de démonstration. La qualité d'une dissertation se

mesure surtout à la capacité d'un candidat à utiliser la connaissance qu'il possède sur un texte et un auteur, et non à la quantité de connaissances qu'il a pu emmagasiner durant son année de préparation.

En ce qui concerne le sujet lui-même, les lignes qui suivent permettront aux candidats malheureux ainsi qu'aux futurs candidats de comprendre ce qui a pu poser problème.

Le sujet portait sur les deux pièces inscrites au programme. Or, ces deux textes sont fort différents, ne serait-ce que parce que *Woyzeck* est un fragment alors que *Dantons Tod* est une pièce achevée, représentable en l'état, avec une progression dramatique claire et définitive. La question de l'individualité ne peut dès lors se concevoir dans les deux pièces de manière strictement équivalente. Si dans *Dantons Tod*, il est bien possible de dégager un cheminement psychologique des personnages, cela est plus problématique dans *Woyzeck*, même s'il est évident que dans les deux pièces, la dépréciation de la notion même d'individu telle qu'elle a été définie par l'idéalisme allemand occupe une place centrale.

À cet égard, il est d'ailleurs peu productif de vouloir à tout prix proposer un plan dialectique qui reposerait sur une opposition simpliste entre une première partie qui abonde dans le sens supposé de la citation (Roland Borgards/Harald Neumeyer [Hrsg.], *Büchner-Handbuch – Leben, Werk, Wirkung*) et une deuxième partie consacrée à nier la pertinence de cette citation. Comme nous l'avons dit plus haut, il est rapidement évident pour qui connaît Büchner que la citation touche à un aspect essentiel de sa pensée et de ses œuvres. Il ne sert à rien de vouloir chercher à 'contredire' de manière simpliste ce qui ne peut l'être. Il était bien plus pertinent et efficace de se concentrer sur les déclinaisons que prend la critique de l'individualité chez Büchner. Et de se demander si tous ces aspects (psychologiques, physiologiques, sociaux, religieux...) n'entrent pas, et à quel moment, de quelle façon, en contradiction les uns avec les autres. Après avoir, dans une première partie, présenté la pertinence de la citation dans un domaine, pourquoi ne pas, dans une deuxième partie, aborder un autre domaine, qui permettrait de nuancer ce que la citation a nécessairement d'abrupt et donc d'insuffisant. C'est dans cette direction que les meilleures copies ont cherché à travailler : en cherchant non pas à (se) contredire frontalement, mais en approfondissant progressivement le propos contenu dans la citation. Quelques exemples parmi les nombreuses possibilités, qui permettraient de nuancer la lecture interprétative des deux pièces : le rôle des personnages féminins par rapport aux hommes, l'opposition groupe social/individu, ou encore le sens de l'action individuelle dans le cours de l'Histoire...

Tout cela ne pouvait venir, cependant, qu'après un réel travail préparatoire – c'est le rôle du brouillon ; l'introduction reprenant les résultats *synthétisés* de ces premières réflexions – portant sur le sens à donner à la citation. Car celle-ci n'était pas limpide ni évidente. Les candidats doivent donner leur lecture de cette citation. Le terme de *Abgesang* a créé de nombreuses difficultés, alors qu'une courte réflexion aurait pu éviter des approximations dommageables. Il s'oppose évidemment à *Aufgesang*, et signifie donc la pente descendante d'un phénomène, par opposition à sa pente ascendante – inutile ici de faire référence à l'acceptation rhétorique et poétologique du mot. En d'autres termes, la citation invitait à voir dans les deux pièces de Büchner une sorte de déclin progressif de la valeur accordée (par qui ? l'auteur ? un personnage ?) à la notion d'individualité. La question portait donc non seulement sur l'idée qu'une critique de l'individualité est à l'œuvre dans les deux pièces, mais surtout sur l'idée que cette critique n'est pas terminée, qu'elle est en train d'être

formulée et qu'on n'a pas encore totalement tourné la page de cette notion centrale pour la pensée idéaliste allemande de la fin du XVIII^e siècle. À partir de là, il devient possible d'entrer dans les détails, et donc d'apporter, grâce à une réelle connaissance des textes, des nuances intéressantes à son propos.

À condition, bien entendu, de ne pas 'oublier' de traiter de l'adjectif *satirisch*, comme l'ont fait quasiment la moitié des copies. On ne peut attendre que les candidats donnent une définition aboutie et succincte de la satire littéraire : mais il fallait au moins donner des éléments d'appréciation ; la satire relève de l'humour et elle consiste à détruire, critiquer par le rire un adversaire, une idée combattue etc. Elle procède par exagération, caricature et outrance, ce qui inclut dans la réflexion l'idée de représentation et de 'réalisme'. Dès lors que ces idées sont clairement posées, même rapidement, la réflexion peut s'appuyer efficacement sur des bases simples et opératoires car la caricature, la satire, l'humour trouvent immédiatement un écho dans l'œuvre de Büchner.

Enfin, le jury tient à dire sa déception face au manque de réflexion de bon nombre de copies sur la notion même de théâtre : *Woyzeck* et *Dantons Tod* sont des pièces de théâtre et cela implique nécessairement de s'interroger sur la notion de représentation et de dramaturgie. Le verbe n'est pas le seul médium en jeu, le corps – surtout dans ces deux pièces, dont les candidats ont souvent pointé du doigt maladroitement l'obscénité supposée sans en tirer parti dans leur interprétation – occupe là une place déterminante qu'il fallait étudier.

VERSION ECRITE

Rapport présenté par Frédéric Weinmann, Thomas Buffet et Xavier Poirot

Répartition des notes :

14 à 15 : 3

12 à 13 : 38

10 à 11 : 86

8 à 9 : 72

6 à 7 : 37

4 à 5 : 14

2 à 3 : 13

0,25 à 1 : 17

Copies blanches : 0

Note égale ou supérieure à 10 : 127

Moyenne de l'épreuve : 8,78

(session 2014 : 6,20 – session 2013 : 7,9 – session 2012 : 8,72 – session 2011 : 10,01)

Née au ^{xvi} siècle dans le contexte religieux et étendue depuis le début du ^{xvi} siècle au domaine scolaire, la version est une forme de traduction qui donne la priorité au texte de départ – soit parce que celui-ci est sacré, soit parce que la traduction sert simplement à vérifier la compréhension des apprenants. Comme le terme l'indique (*versum* signifie *être retourné*), il s'agissait dans l'esprit des contemporains d'inverser, d'intervertir les langues, c'est-à-dire de remplacer les tournures originales par des tours similaires dans la langue d'arrivée. La version de concours (comme son pendant, le thème) s'inscrit donc dans une longue tradition qui continue sinon de la définir, du moins de l'influencer. Ses destinataires (les correcteurs) ne sont pas n'importe quels lecteurs : contrairement aux lecteurs de la plupart des autres formes de traduction, non seulement ils comprennent la langue de départ, mais ils se réfèrent même constamment au texte initial.

De plus, leur lecture est foncièrement normative puisque la version de concours vise à départager des candidats : pour cela, non seulement ils comparent constamment le texte d'arrivée au texte d'origine, mais ils doivent aussi disposer de critères permettant une évaluation uniforme et objective de toutes les traductions proposées. Compte tenu du passé de l'exercice, l'usage prévaut d'analyser les solutions par séquences sur la base d'un découpage grammatical. En d'autres termes, il faut que les correcteurs puissent reconnaître derrière chaque syntagme à quoi celui-ci se réfère dans l'original. Pour brillante qu'elle soit, une traduction qui rend le sens du texte proposé de manière globale ne répond pas à cette exigence première. De même, il est exclu de briser les structures grammaticales (c'est-à-dire par exemple de découper une longue phrase en une série de petites indépendantes) : pour des raisons d'équité, on ne peut pas pénaliser les erreurs de construction graves de ceux qui ont affronté une construction complexe et tolérer la solution de facilité consistant à substituer la parataxe à l'hypotaxe. Une telle stratégie est sévèrement condamnée.

De manière générale, ce sont les erreurs de nature syntaxique qui sont les plus lourdement sanctionnées. Du fait de la longue tradition rappelée ci-dessus, l'usage veut en effet qu'on évalue trois compétences principales dont l'importance va décroissant : l'analyse grammaticale, les connaissances lexicales, les qualités stylistiques. Par ordre 'décroissant' de compétences, il faut entendre qu'il ne sert à rien de réfléchir à la mise en français si l'on ne comprend ou ne respecte pas les catégories et structures grammaticales ; un beau français ne compensera jamais un rendu approximatif de ces dernières. Ou, si l'on préfère, les considérations stylistiques, voire les problèmes de vocabulaire, n'entrent en ligne de compte qu'à partir du moment où les solutions proposées respectent la construction des phrases, le temps et le mode des verbes, le nombre et la fonction des substantifs, le degré et la fonction des adjectifs, la rection des verbes et l'emploi des prépositions dans la langue d'arrivée.

Trop souvent, les candidats – quelle que soit leur langue maternelle – semblent donner la priorité aux connaissances lexicales et négliger la maîtrise ou l'analyse des contraintes grammaticales. On ne saurait donc trop recommander de commencer l'épreuve par un repérage rigoureux des catégories et structures grammaticales de l'ensemble du texte afin d'éviter d'emblée les erreurs les plus pénalisantes. Même les candidats qui se sentent à l'aise dans les deux langues ne doivent pas oublier que les conditions de l'exercice (notamment le stress et le manque de temps) peuvent conduire à des étourderies.

Si l'on s'arrête à titre indicatif sur la troisième phrase du texte proposé cette année, un extrait de *Kruso* de Lutz Seiler (Berlin, Suhrkamp, 2014), on relève toute une série de méprises qui tiennent à une lecture trop superficielle du texte allemand : *auch* ne fonctionne pas seul, mais doit être mis en relation avec la négation et rendu par « non plus » ; *keinerlei* n'est pas *keine* et suppose qu'on traduise les deux quantificateurs de façon différente ; *gemacht hatte* est un plus-que-parfait et non un prétérit ; le sujet de ce verbe est *sie* et non pas « *Ed* » ; enfin et surtout, la conjonction comparative *wie* donne ici lieu à une construction lâche qu'il n'est pas possible de transposer telle quelle en français. Voici, tirée d'une copie acceptable dans l'ensemble (10,5/20), une proposition où l'on retrouve hélas trois de ces méprises : « Il n'y eut également aucune dissonance dans sa voix, aucun geste de pitié, comme elle avait rendu *Ed* plus d'une fois incapable de parler. » Compte tenu du reste de la prestation, il ne fait aucun doute que l'auteur de cette traduction aurait obtenu une note encore meilleure s'il ou elle avait accordé à la grammaire l'attention qu'elle mérite.

Pour montrer l'importance de l'analyse grammaticale, on pourrait aussi évoquer la fin du premier paragraphe : « *so redete er doch, irgendwann, hastig, lange und in sauber ausformulierten Sätzen.* » (l. 10-11) Trop de candidats traduisent mot par mot, sans prendre le temps d'analyser la construction. En dépit des virgules et de la préposition *in*, *Sätze* devient parfois le complément du verbe *reden* et *lange* une épithète de *Sätze*. Ainsi lit-on dans une assez bonne copie (11,5/20) : « il prononçait pourtant, le moment venu, à la hâte, des phrases longues et formulées avec grand soin. » Il ne s'agit pas ici de noter les faux-sens ou les inexactitudes, mais uniquement de constater les erreurs graves dans l'examen de la structure grammaticale. Il faut le redire : ces faiblesses sont les moins pardonnables dans la mesure où elles ne révèlent pas une lacune ponctuelle, mais un problème de fond dans l'analyse linguistique. Elles sont d'autant plus regrettables qu'avec un peu de méthode, elles sont les plus faciles à éviter.

Dans la catégorie des erreurs qu'un candidat à l'agrégation ne doit pas commettre, on signalera en particulier celles ayant trait aux verbes de modalité et à la modalisation, qui forment, avec le subjonctif I dont il sera question à propos de l'épreuve de version orale, un des points de grammaire fondamentaux pour un enseignant d'allemand. Les candidats auraient par conséquent intérêt à revoir de manière systématique le sens, l'emploi et les traductions possibles de ce type de verbe, d'autant qu'on en trouve à peu près dans n'importe quel texte. Ainsi n'était-il pas correct, pour « *vielleicht kann sich später sogar mehr daraus ergeben* » (l. 3-4), de rendre *kann* (l. 2) par un présent car, en français, le futur s'impose. On ne peut pas non plus rendre *sollte* (l. 5) par « devait », « fallait » ou même « semblait » car il s'agit dans ce contexte, « *die Attraktivität seines Angebots, an das offensichtlich keine weitere Bedingung geknüpft werden sollte* » (l. 5), de la réalisation quasi certaine d'une prévision. *Hersagen konnte* (l. 8) n'est ni *savait* ni *pouvait réciter*, mais « savait réciter » ou « était capable de réciter ». Quant à « *man musste die Leiter benutzen* » (l. 19), il n'y a guère d'alternative à « il fallait utiliser l'échelle » ; les correcteurs ont sanctionné la maladresse « on devait utiliser l'échelle ». Les francophones doivent maîtriser les différentes significations des modaux, les germanophones s'entraîner à les rendre de manière correcte et variée.

Une fois l'analyse grammaticale terminée, on peut s'intéresser aux problèmes de lexique. Bien entendu, il y a toujours, dans une version d'agrégation, des mots que l'on ne connaît pas, qu'on ne sait pas traduire ou qu'on ne se remémore pas. S'il ne s'agit pas de termes essentiels et que leur nombre ne dépasse pas une limite raisonnable, ces lacunes ne sont pas éliminatoires. Il ne s'agit pas bien sûr d'apprendre par cœur un dictionnaire. Il faut néanmoins (par exemple à l'aide d'un manuel) combler les lacunes impardonnables dans les principaux domaines du savoir et de l'existence : il n'est pas tolérable, par exemple, qu'un (futur) professeur d'allemand traduise « *auswendig hersagen* » (l. 8) par « résumer de tête », « citer par cœur » ou « déclamer ». Si on a le droit d'ignorer des termes techniques dans certains domaines, il est essentiel – toujours pour un (futur) professeur d'allemand – de posséder les termes fondamentaux de la vie quotidienne et des sciences humaines. De même, il faut absolument qu'un candidat à l'agrégation maîtrise les mots du discours ; or, certains candidats ignorent par exemple le sens exact des modalisateurs *offensichtlich* (manifestement) ou *wahrscheinlich* (vraisemblablement).

Pour le reste, le candidat doit éviter à tout prix les mots qui ne veulent rien dire dans le contexte, qui n'existent pas ou dont il n'est pas complètement sûr, pour proposer, en partant de la logique, un terme judicieux et attesté. Un concours n'est pas le moment d'expérimenter : entre une solution peut-être géniale, mais dont on n'est pas certain, et une solution moyenne, mais sans risque, c'est évidemment la seconde qu'il faut retenir. Deux exemples permettront de comprendre ce principe.

La bibliothèque décrite dans l'extrait en question est constituée d'une série de *Durchgangszimmer* (l. 14). Tout le monde comprend le substantif ; reste à savoir comment le traduire. La solution préférée du jury est *pièces en enfilade*, que plusieurs candidats ont effectivement proposée. Néanmoins, il vaut mieux éviter cette belle expression si on la connaît mal et qu'on l'orthographe « en *amphilade » ; les correcteurs ont en effet toléré « pièces servant de passage » et n'ont pénalisé que très légèrement des inexactitudes comme *galeries*, *couloirs*, *coursives* ou des expressions maladroites comme *pièces communicantes*, *pièces de passage* ou *salles intermédiaires*. Ils ont sanctionné plus lourdement *pièces tout court* (parce que cette solution contourne la difficulté), *pièces traversantes* (parce que ce n'est pas français) ou *chambres* (car on ne devrait pas dormir dans une bibliothèque...). Enfin,

ils ont condamné lourdement des expressions comme « pièces traversées par un couloir » car cela ne veut rien dire du tout : un couloir est lui-même une pièce ; il peut traverser un bâtiment, mais pas une pièce.

Second exemple : *die Laube* (l. 16). Certains candidats, qui connaissent manifestement *Gartenlaube*, ont (comme les dictionnaires bilingues et, pour ainsi dire, par réflexe) traduit le terme par *tonnelle* ou *gloriette*. Une tonnelle est, d'après le *Robert*, une « petite construction soutenue par des cerceaux, sur laquelle on fait grimper des plantes et qui sert d'abri ». Quant à *gloriette*, il s'agit également d'un « petit pavillon », d'un synonyme de « tonnelle » : le *Robert* propose l'exemple de la « gloriette du château de Schönbrunn ». Dans la situation présente, le concierge pourrait à la rigueur se retirer toute la journée sous une tonnelle ou dans une gloriette, mais il ne pourrait en aucun cas y habiter. Dans le contexte, ces traductions sont par conséquent de graves faux-sens – de même que *kiosque*, *pavillon* ou *pergola*. Il était finalement préférable d'ignorer le terme et de proposer une solution cohérente plutôt que de le connaître partiellement sans se représenter la situation. Le terme de *Laube* désigne, par extension, une cabane de jardin. C'est pourquoi les correcteurs ont accepté *cabane*, *cabanon*, ou *abri*. Ils ont même toléré le terme *baraque* (bien que familier au sens de « maison mal bâtie »). Ils ont jugé simplement inexacts *maisonnette*, *remise*, *resserre* et même, bien qu'il s'agisse en principe plutôt d'une pièce à l'intérieur d'un bâtiment, *atelier*, *cagibi* ou *débarras*. Enfin, ils ont traité comme contresens *maison individuelle*, *feuillage* ou *treille*. Les futurs candidats voient ainsi la marge de manœuvre dont ils disposent devant un terme qui pose problème. Ces deux exemples devraient leur permettre de définir une stratégie alliant la prudence à l'exactitude.

La dernière compétence évaluée dans l'épreuve de version est la qualité de la langue d'arrivée. Compte tenu des conditions de travail imposées par les contraintes du concours, à savoir notamment la brièveté de l'épreuve et l'absence de dictionnaires, il serait illusoire de viser un français parfait. Tout le monde sait que certaines maladroresses ne frappent qu'à tête reposée. En revanche, un candidat bien entraîné peut et même doit corriger un certain nombre de défauts. Tout d'abord, il faut apprendre à se méfier de ce qu'on appelle le calque, c'est-à-dire une transposition directe des structures de la langue de départ dans la langue d'arrivée, qui ne relève pas d'une quelconque « fidélité » à l'original, mais du manque de maîtrise dans la pratique de l'exercice. On peut citer par exemple le début du texte, « *Nur drei Wochen waren vergangen* » (l. 1), assez souvent rendu par : « Seulement trois semaines étaient passées. ». Cette traduction est incorrecte du fait que *seulement* ne peut être placé devant le sujet. On pouvait écrire : « Trois semaines seulement s'étaient écoulées... » ou « il s'était passé seulement trois semaines... ». De même, les correcteurs ont jugé que « l'attractivité de son offre » pour « *die Attraktivität seines Angebots* » (l. 4) était mal dit (car trop commercial) et ont préféré des expressions comme « l'attrait de sa proposition », « le caractère séduisant de son offre », « sa proposition attrayante ».

Les questions de style ne doivent pas retarder les candidats tant que le reste (c'est-à-dire la grammaire et le lexique) n'est pas encore solide. Toutefois, il convient de réfléchir à chaque mot utilisé pour éviter les solutions qui ne sont plus de simples maladroresses, mais des faux-sens, contresens, voire non-sens caractérisés. « *Die Trakl-Literatur* » n'est pas la « littérature sur Trakl » (car le sens de *littérature* est plus restreint en français) ni des « livres dédiés à Trakl » (car il ne s'agit pas ici de dédicace) ni des « commentaires sur Trakl » (car la littérature critique ne se limite pas à des commentaires) et encore moins la « littérature de Trakl » (car il s'agit de

livres sur Trakl et non pas de Trakl). De même, les correcteurs ont très lourdement sanctionné les traductions irréfléchies de *unruhig* (l. 22) par *inquiète, nerveuse, agitée, impatiente* car on se demande comment une échelle pourrait éprouver des sentiments. Ces suggestions proches du non-sens ne tiennent pas à un problème de compréhension ou de lexique, mais à un manque de distance critique et de concentration dans le choix des expressions en français.

Pour terminer, il faut souligner que lorsqu'il est question de la qualité de la langue d'arrivée, on entend par là avant tout la correction grammaticale et orthographique. Dans cette partie de l'épreuve, le candidat doit se détacher un moment du texte original pour vérifier que ses constructions (notamment les prépositions) et son orthographe sont correctes. Dans de nombreuses copies, on a par exemple trouvé « le poète *expressionniste Georg *Trackl » : outre que Trakl ne devrait pas être un inconnu pour un germaniste, un (futur) enseignant devrait savoir que les noms propres, les dates et les titres présentent des pièges qu'il faut apprendre à déjouer par une vérification systématique. De manière générale, on attend d'un enseignant sinon qu'il ne fasse pas de fautes en écrivant, du moins qu'il ait l'habitude de se relire et qu'il ait appris à se corriger en contrôlant successivement ses principales faiblesses. On trouve dans deux bonnes copies (12,5/20 et 13,5/20) des fautes impardonnables chez un futur agrégé :

« Il n'y avait aucun sous-entendu dans sa voix non plus, aucun de ces geste <sic> de pitié qui, plus d'une fois, avaient laissé Ed à court de mots. Pour docteur Z., Ed était tout d'abord l'étudiant qui pouvait réciter par cœur chaqu'un <sic> des textes traités. »

« Il n'y avait par ailleurs dans sa voix aucune forme d'arrière-pensée, aucun de ces gestes de compassion qui avaient laissés <sic> Ed sans voix plus d'une fois. »

Il ne s'agit pas d'entonner la complainte de l'orthographe déchu, mais d'inviter les candidats à procéder à une correction efficace de leur travail, c'est-à-dire à réserver suffisamment de temps pour effectuer à la fin de l'épreuve plusieurs relectures à la recherche de fautes spécifiques. Pour cela, le jury conseille de diviser l'épreuve en quatre phases de longueur plus ou moins égale (soit 45 minutes environ) : l'analyse grammaticale, la recherche lexicale pour les termes difficiles, la mise en français et la correction. Même dans les meilleures copies, il serait possible, avec un peu plus de rigueur, d'améliorer la prestation. Si la moyenne se veut encourageante, les meilleures notes ne dépassent pas 14,5/20, ce qui est étonnant, voire décevant en comparaison de certaines très belles prestations orales. À côté des entraînements ponctuels, il faudrait donc que les futurs candidats réfléchissent aux différentes théories de la traduction et lisent régulièrement quelques pages d'œuvres bien traduites en les confrontant à l'original. Pour les aider dans ce travail, les correcteurs proposent un corrigé dans l'espoir qu'il permettra aux futurs candidats de comprendre les remarques ci-dessus et de se préparer efficacement.

Proposition de traduction

Trois semaines seulement s'étaient écoulées depuis que M. Z., docteur en études germaniques, lui avait demandé s'il n'était pas disposé (c'était l'expression qu'il avait employée) à faire son mémoire de fin d'études sur le poète expressionniste Georg Trakl. « Peut-être cela pourra-t-il même déboucher par la suite sur quelque chose de plus ambitieux », avait-il ajouté, fier du caractère séduisant de sa proposition qui n'allait de toute évidence être assortie d'aucune condition particulière. Il n'y avait pas non plus la moindre nuance dans sa voix, aucun de ces gestes de pitié qui avaient

plus d'une fois laissé Ed interloqué. Pour M. Z., Ed était en premier lieu cet étudiant capable de réciter par cœur chacun des textes vus en cours. Même si, pour ce faire, il se terrait dans le coin le plus reculé de la salle de T.D. et qu'il cachait son visage derrière ses cheveux foncés qui lui arrivaient aux épaules, il finissait toujours par parler, à un moment ou à un autre, de manière précipitée, longuement et en usant de phrases finement ciselées.

Pendant deux nuits, Ed dormit à peine pour lire tout ce qu'il y avait en stock sur Trakl à la bibliothèque du département. Les ouvrages sur Trakl se trouvaient dans la dernière d'une série d'étroites pièces en enfilade où, en règle générale, on était seul et au calme. Une petite table de travail était placée sous la fenêtre, avec vue sur le minuscule jardin et le cabanon de l'arrière-cour, biscornu et couvert de toiles d'araignée, où le gardien du département se retirait dans la journée. Sans doute y habitait-il aussi ; les rumeurs les plus diverses couraient sur cet homme.

Les livres étaient tout en haut, presque au niveau du plafond ; il fallait utiliser l'échelle. Ed était monté sans prendre la peine de la déplacer vers *T* et *Tr*. Il se pencha laborieusement sur le côté et sortit un à un les livres du rayon. L'échelle tremblotait ; comme pour le rappeler à l'ordre, ses crochets d'acier cognaient contre le rail auquel elle était accrochée, ce qui n'incita pourtant pas Ed à plus de prudence, au contraire. Il inclina encore un peu plus le haut de son corps en direction de Trakl, puis encore un peu plus, et encore un petit peu. C'est à ce moment-là qu'il l'avait ressenti, pour la première fois.

Lutz Seiler, *Cruso*. Suhrkamp, 2014

Thème écrit

Rapport présenté par Helga Kasper et Britta Jallerat-Jabs

Répartition des notes :

18 ou plus : 3
16 à 17 : 10
14 à 15 : 12
12 à 13 : 32
10 à 11 : 32
8 à 9 : 45
6 à 7 : 51
4 à 5 : 50
2 à 3 : 29
0,25 à 1 : 16

Note égale ou supérieure à 10 : 89

Moyenne de l'épreuve : 8,00

(session 2014 : 7,1 – session 2013 : 7,03 – session 2012 : 9,2 – session 2011 : 8,6)

Présentation du texte proposé

Ce texte extrait du roman d'Agnès Desarthe, *Comment j'ai appris à lire* (2013), sans poser d'importants problèmes de compréhension, pouvait surprendre les candidats par certains aspects liés à la particularité d'une écriture bien spécifique, mélangeant humour et ironie dans un style caractéristique de la romancière. Sur fond de réflexion sur sa propre identité interculturelle, la narratrice évoque les souvenirs d'une enfance dans laquelle son père jouait un rôle de première importance. Elle énonce dans ce récit à la première personne toute la complexité du problème de l'exil et du bilinguisme qui s'ensuit. Pour transposer correctement ce texte, il convenait donc de rédiger la traduction, qui exigeait que les candidats sachent mobiliser un vocabulaire précis, dans un allemand courant, contemporain, mais néanmoins très soigné.

Difficultés majeures rencontrées par les candidats

Concentrons-nous tout d'abord sur les problèmes récurrents du thème allemand, en mettant l'accent sur certains points susceptibles d'aider les futurs candidats dans leur entraînement à cette épreuve. Une remarque générale s'impose d'emblée : beaucoup de copies dans lesquelles le correcteur perçoit une maîtrise réelle de l'allemand présentent néanmoins deux défauts majeurs : une certaine myopie dans l'analyse de la langue de départ et une conception trop mécanique de la traduction.

Certains candidats donnent en effet l'impression de traduire isolément et fidèlement chaque mot ou suite de mots, sans se demander si le texte qui en résulte est plausible ou acceptable dans la langue cible.

C'est ainsi qu'un passage comme « En français, *ça ne donne rien.* » (l. 14), a pu être traduit par « Im Französischen *gibt das nichts* », « les contes (...) qu'il *tenait* de sa mère » (l. 5-6) par « die Märchen (...), die er von seiner Mutter *hielt* », et que l'on a

pu lire, dans de nombreuses copies, pour traduire « *Il nous arrivait ainsi d'entendre des versions bilingues* » (l. 8-9), « *So passierte es uns, zweisprachige Versionen zu hören* ».

Peu de candidats ont fait preuve du recul nécessaire pour comprendre que la relative dans « la conviction *que j'avais* qu'il préférerait l'arabe » (l. 19) n'était pas à transposer en allemand, où, contrairement au français, pour lequel cette possibilité est très restreinte, une base nominale peut avoir un groupe conjonctionnel comme expansion à droite (voir, par exemple : « la question *de savoir* s'il m'aime vraiment » = « *die Frage, ob er mich wirklich liebt* » ; et ici : « *die Überzeugung, dass er das Arabische lieber mochte / bevorzugte* »). De la même façon, le verbe « venir » dans « trois sources différentes *venaient* nourrir le flot (...) de son discours » (l. 1-2) et dans « le sublime arabe (...) qui *venait* se fondre au luth » (l. 11) n'était en aucun cas à traduire par *kommen*. Ce *venir* français enrichit (ou, si l'on préfère, *vient* enrichir...) le verbe à l'infinitif qu'il accompagne d'un certain dynamisme, d'une directionnalité, et n'a pas d'équivalent direct en allemand.

Une autre forme de « myopie » est celle qui fait perdre de vue la cohérence de l'enchaînement textuel. Beaucoup de candidats n'ont pas vu que, en traduisant « souvenirs d'enfance » (l. 3) par « *Kindheitserinnerungen* », ce sont ces derniers, les *souvenirs* donc, qui deviennent l'antécédent immédiat de la parenthèse « en Lybie, puis en Algérie » (l. 3). Or, c'est *l'enfance* qui s'est déroulée dans ces pays – non les souvenirs : la traduction « *Kindheitserinnerungen (in Libyen, dann in Algerien)* » crée donc un faux sens.

Si certains candidats manquent de recul et collent trop au texte à traduire, d'autres, au contraire, s'en éloignent inutilement. Ainsi n'y a-t-il aucune raison de modifier l'ordre des éléments en traduisant, par exemple, « Nous, les enfants, étions nés en France » (l. 22-23) par « *Geboren waren wir, seine Kinder, in Frankreich* », ou encore, « Tous les soirs, au dîner, mon père nous racontait des histoires. » (l. 1) par « *Mein Vater erzählte uns jeden Abend beim Abendessen Geschichten* » ou par « *Beim Abendessen erzählte uns mein Vater jeden Abend Geschichten* ». Hors contexte, il s'agit, certes, de phrases possibles et 'correctes' en allemand. Mais dans ces traductions, la structure informationnelle se trouve modifiée par rapport au texte français.

Deux autres façons de s'éloigner du texte d'origine sont, premièrement, des ajouts lexicaux (*la conviction* (l. 19) se traduit par *die Überzeugung* et non pas par *die tiefste* ou *die innere Überzeugung* ; *la trahison* (l. 14) par *der Verrat* et non pas par *der Hochverrat*), et, deuxièmement, l'interprétation : « à dix dans une cave » (l. 17) ne signifie pas « *zu zehn Geschwistern in einer Höhle* ».

Problèmes de compréhension

Malgré l'apparente facilité du texte, certains passages ont parfois été mal compris. Ainsi, un certain nombre de copies présentaient une mauvaise interprétation des passages suivants :

- « En français, ça ne donne rien » (l. 14) (traduit, par exemple, par « *Auf Französisch bedeutet das nichts* », « *Auf Französisch hat das keinen Sinn* » etc.)
- « à dix dans une cave » (l. 17) (traduit, dans plusieurs copies, par « *im Alter von zehn Jahren in einem Keller* »)
- « mère veuve faisant des lessives » (l. 17) (traduit, par exemple, par « *eine verwitwete Mutter, die den Haushalt macht* », « *... die das Geschirr wäscht* » etc.)

- « trente-deux mesures d'une mélodie » (l. 20-21) (traduit, par exemple, par « zweiunddreißig Maße / Stäbe / Einheiten / Maßnahmen einer *Meloee »)
- « la langue du pis-aller » (l. 23-24) (traduit, par exemple, par « diese Sprache der schmerzhaften Abfahrt » ou encore par « diese Sprache des Im-Laufen-Pinkeln »)

Problèmes lexicaux / niveaux stylistiques / références socioculturelles

- La confusion de noms de pays et de leurs adjectifs : deux pays, à savoir la Libye (l. 3) et le Liban sont souvent confondus : *Libyen, libysch* d'une part, *der Libanon, libanesisch* d'autre part. Attention aussi à l'orthographe de *Libyen*.
- Le vocabulaire du monde musical : peu de candidats ont su traduire correctement *le luth* (l. 11) (*die Laute, -n*), lacune lexicale qui n'a pas été sanctionnée sévèrement tant que les candidats ont trouvé des solutions relativement plausibles (restant, notamment, dans la gamme des instruments à cordes : *die Leier, die Zither, die Gitarre*, voire *die Rotte*, même s'il s'agit dans ce dernier cas d'un instrument médiéval); pour *mélodie*, des traductions comme *Klagegesang, Gesang, Gesangstück, Musikstück* ont été acceptées ; **Meloee*, toutefois, n'existe pas en allemand. La mauvaise compréhension/traduction de *mesures* (l. 20) (*der Takt, -e*) était bien plus gênante, qui pouvait conduire à des contresens (voir ci-dessus).
- Les « faux amis » : Le *discours* (l. 2) ne peut être traduit ici par *der Diskurs* (terme relevant d'un langage de spécialité, notamment employé en linguistique) ; le terme *les péripéties* (l. 3) n'est pas tout à fait équivalent à *die Peripetien* (terme ayant un sens plus restreint en allemand où il désigne surtout un changement subit de situation, spécifiquement dans une action dramatique), et un *cabinet* de médecin (l. 4) n'est pas *ein Kabinett*. À éviter aussi, dans la mesure du possible, des latinismes comme *professionell* (l. 5 au lieu de *beruflich ; Berufs-*), *die Proportion* (l. 8 au lieu de *das Verhältnis*), *die Approximation* (l. 24 au lieu de, par exemple, *die Annäherung*), dont l'emploi, dans un exercice de thème, est considéré comme une stratégie d'évitement dès lors qu'il existe des termes allemands courants.
- Les termes relevant du champ lexical des émotions – qui font partie du vocabulaire courant – méritent d'être traduits avec précision. Ces termes ont parfois posé un problème de niveau de langue. Ainsi le style du texte à traduire ne justifiait-il pas le recours à un registre familier pour les expressions *être vexée* (l. 21) (*ich war sauer, ich war frustriert*) et pour *se renfrogner* (l. 16) (*desto grumpiger wurde ich...*). De nombreux candidats ont rencontré des difficultés pour traduire *privilégier le passé au présent* (l. 22) ; les verbes *vorziehen* et *bevorzugen* sont, certes, deux traductions possibles pour *préférer, privilégier*, mais ils ne se construisent pas de la même façon : si *die Vergangenheit (acc.) der Gegenwart (dat.) vorziehen* est parfaitement correct, il n'est pas possible de remplacer *vorziehen* par *bevorzugen* en gardant cette même structure (mais, par exemple : *die Vergangenheit gegenüber der Gegenwart bevorzugen*).
- la question du registre langagier et/ou l'adéquation socioculturelle des choix lexicaux : les candidats auraient dû se méfier de certains anglicismes (ici par exemple de *switchte* pour traduire « il *passait* de la langue d'origine à celle que nous partageons » (l. 13) – le *code-switching* étant en l'occurrence un terme relevant d'un langage de spécialité, la ([socio]linguistique), ainsi que de termes qui correspondent à des réalités contemporaines et occidentales, comme *beim Maschinenwaschen* (pour « faisant des lessives », l. 17) ou *alleinerziehende Mutter* » (pour « mère veuve », l. 17).

- Mentionnons enfin la confusion, dans un certain nombre de copies, de *öfter* (comparatif de *oft*, qui était ici la bonne solution pour traduire « plus souvent », l. 9-10) avec *öfters* (adverbe qui signifie « assez souvent »).

Les problèmes morphosyntaxiques

Il paraît superflu d'insister ici sur la nécessité de bien maîtriser les bases de la grammaire allemande : le genre et la formation du pluriel des substantifs courants, la déclinaison des groupes nominaux, la morphologie verbale ainsi que le régime casuel et/ou prépositionnel des verbes. Les candidats (apparemment pas si rares ...) qui présentent encore des faiblesses sur ce plan en sont sans aucun doute conscients et prendront les mesures adéquates pour remédier à ces lacunes. Dans le domaine de la morphosyntaxe, le texte à traduire a cependant révélé certaines fautes plus spécifiques qu'il convient de commenter :

- La transposition en allemand du participe II attribut et de « être + participe II », ici dans les passages « les chansons (...) écrites (...) dans le sublime arabe » (l. 10-11) et « nous, les enfants, étions nés en France » (l. 22-23). Pour traduire ces deux passages, beaucoup de candidats ont opéré un mauvais choix d'auxiliaire, optant pour *werden* au lieu de *sein* (« die Lieder ... die geschrieben wurden », « wir, seine Kinder, wurden in Frankreich geboren »). Dans les deux cas, l'erreur semble provenir d'une analyse erronée – ou d'une absence d'analyse – de la valeur aspectuelle des passages en question. Avec *werden*, on renvoie au processus exprimé par le verbe dans son déroulement, avec *sein*, on renvoie au résultat. Voir par exemple : « Diese Lieder sind in einem wunderschönen Arabisch geschrieben » (on considère le résultat), mais « Alle diese Lieder wurden in den 70er Jahren von einem bekannten Liedermacher geschrieben » (on considère le processus dans son déroulement) ; « Wir Kinder sind in Frankreich geboren. » (résultat : wir sind Franzosen, wir sprechen Französisch) ; « Er wurde an einem kühlen Novembertag in einer tristen Vorstadt von London geboren » (on s'intéresse au déroulement)

- La déclinaison (ou non) des substantifs qui désignent une langue (*l'arabe*, dans notre texte). Les substantifs qui désignent les langues ont deux formes distinctes :

a) Soit on utilise le substantif neutre, à savoir *das ägyptische Arabisch*, *das heutige Deutsch*, *das amerikanische Englisch*. Seul, sans épithète, ces formes sont incorrectes : *das Deutsch, *das Arabisch, *das Englisch. C'est précisément cette erreur que de nombreux candidats ont commise. Il faut toujours rajouter un élément de détermination, par exemple : « Schillers Deutsch », « Deutsch, wie man es in Bayern spricht ». Ce substantif est invariable et ne désigne qu'une partie spécifique et non pas une totalité (« das ägyptische Arabisch » par exemple est une forme particulière de la langue arabe). Les candidats ont essayé de décliner *Arabisch* comme un adjectif substantivé en écrivant « in einem wunderbaren *Arabischen ». Ici, il faut utiliser le substantif neutre « in einem wunderbaren Arabisch ».

b) Soit on a recours à l'adjectif substantivé, à savoir *das Arabische*, *das Deutsche*, *das Englische*. Il désigne la totalité, un ensemble (*das Hochdeutsche*, « das Deutsche ist eine germanische Sprache ») et non un emploi spécifique (« Schillers Deutsch»). Le trait pertinent de l'opposition « das Deutsche » (adjectif substantivé) vs. « das korrekte Deutsch » (substantif neutre) peut être défini par « absolu » vs « relatif ». Aucun déterminant n'est obligatoire pour l'adjectif

substantivé, mais il faut le décliner comme n'importe quel adjectif substantivé (das Deutsche -> « er ist des Deutschen mächtig », à l'instar de « der Deutsche -> mit dem Deutschen »)

Comment différencier les deux formes ? Dans notre premier exemple, « dans le sublime arabe classique égyptien » (l. 11), on remarque l'article défini (« le sublime arabe ») et trois épithètes (« sublime », « classique », « égyptien »). Par conséquent, il faut utiliser le substantif neutre qui est toujours accompagné d'une épithète et d'un article défini. *Das klassische Arabisch, in einem wunderschönen klassischen ägyptischen Arabisch*. Le second exemple combine les deux formes : « il préférerait l'arabe, cet arabe si sensuel » (l. 19-20). La première occurrence *l'arabe*, n'a pas d'épithète et désigne la langue arabe dans l'absolu, dans sa globalité, contrairement à la deuxième occurrence (« cet arabe si sensuel ») qui caractérise et spécifie cette langue. On choisira l'adjectif substantivé pour exprimer l'aspect général de la première occurrence (« er zog das Arabische vor »). Or, pour rendre un aspect particulier de cette langue, on choisira le substantif neutre accompagné d'une épithète : *dieses so sinnliche Arabisch*). On constate d'ailleurs le même phénomène dans l'univers des couleurs. Avec un attribut, on retrouve un substantif neutre : « Das Blau von Picasso ». « So ein kräftiges Rot! », « Im Dunkel der Nacht ». Sans épithète, on utilise les formes de l'adjectif substantivé : « Das Blaue vom Himmel herunter lügen », « ins Blaue hinein fahren », « im Dunkeln stehen ».

- Les préfixes/préverbes (inséparables/séparables), dont l'adjonction au verbe de base a des conséquences, certes, morphosyntaxiques, mais aussi sémantiques ; dans notre cas, les problèmes auxquels étaient confrontés les candidats étaient plutôt d'ordre sémantique. Ainsi, pour traduire « venaient *nourrir* le flot (...) de son discours » (l. 2), un certain nombre de candidats ont choisi le verbe « *emähren* », dont le sens est trop concret, alors que « *nähren* » était tout à fait envisageable (« *nährten den Strom (seiner) Rede* »). En effet, *nähren*, sans préfixe, connaît cet emploi figuré, par exemple dans « Verdacht nähren », « einen Wunsch nähren » etc. De la même façon, pour traduire « *recueillies* au sein de son cabinet » (l. 4), le verbe simple *sammeln* (« [Geschichten], die er in seiner Arztpraxis *gesammelt* hatte ») était parfaitement correct (voir par exemple son emploi dans « Erfahrungen sammeln », « Eindrücke sammeln » etc.), alors que « *einsammeln* » ou « *aufsammeln* » relèvent là aussi d'un sens trop concret. Le cas de « réciter » dans « il *récitait* parfois certaines bribes dans sa langue maternelle » (l. 4-5) a posé un problème légèrement différent. *Réciter* se traduit sans problème par « *aufsagen* », mais par « *hersagen* » uniquement si ce verbe est assorti de l'adverbe « *auswendig* » (ou d'un équivalent comme « *aus dem Kopf* », « *aus dem Gedächtnis* »). Sans cela, *hersagen* prend le sens de « dire sans y prêter attention » (voir notamment dans l'emploi : « etwas nur so *hersagen* »).

- L'expression du futur dans le passé : la forme la plus fréquente pour exprimer « le futur dans le passé » en allemand est la forme « *würd- + infinitif* ». Le conditionnel en français « nous grandirions » (l. 23), « l'exil le poursuivrait » (l. 25) exprime ici cette même idée.

Conclusion

Pour conclure, nous aimerions rappeler aux candidats que le but de la traduction, est de rendre accessible, dans toutes ses nuances, un texte français à un lecteur germanophone. Après le décodage minutieux du sens et le repérage des cohérences internes du texte de départ, il s'agit donc d'élaborer le même 'message', de faire

émerger les mêmes images, au travers d'équivalents dans la langue cible : un exercice exigeant qui demande, au-delà d'une maîtrise lexicale et grammaticale des deux langues concernées, d'une bonne connaissance des univers culturels impliqués, d'une bonne culture générale, d'une sensibilité au texte ... beaucoup d'entraînement.

Proposition de traduction

Jeden Abend beim Abendessen erzählte uns mein Vater Geschichten. Drei unterschiedliche Quellen nährten den unaufhörlichen Strom seiner Rede: die Erinnerungen an seine Kindheit (in Libyen, dann in Algerien), die abenteuerlichen Krankengeschichten seiner Patienten, die er in seiner Praxis zusammengetragen hatte und mit Decknamen versehen vortrug, um das Arztgeheimnis zu wahren, und die Märchen aus der jüdisch-libyschen Volksdichtung, die er von seiner Mutter her kannte.

In diesem letzten Fall sagte er zuweilen gewisse Textstellen in seiner Muttersprache auswendig her, einem Dialekt, dessen Wortschatz er als arm bezeichnete, der aber im umgekehrten Verhältnis dazu reich an Gefühlen schien.

Es kam daher vor, dass wir zweisprachige Fassungen zu hören bekamen, was noch häufiger mit den Liedern geschah, die er gern hörte und sumgte, und die ihrerseits in einem wunderschönen klassischen ägyptischen Arabisch geschrieben waren, das in den Klagegesängen von Oum Kalsoum und Farid El Atrache mit der Laute verschmolz.

Fast jedesmal, wenn er von der Ausgangssprache zu der Sprache überging, die wir miteinander teilten, prangerte mein Vater den begangenen Verrat an. « Auf Französisch klingt das nach gar nichts », bedauerte er.

Ich hasste diese Feststellung. Je mehr er auf die Unübersetzbarkeit pochte, desto verdrossener wurde ich. Von dieser hochgeschätzten Sprache, der Sprache seiner Kindheit – eine arme, weit zurückliegende, exotische Kindheit, zu zehnt in einem Keller, mit einer verwitweten Mutter, die für andere Wäsche wusch – waren wir, seine Kinder, ausgeschlossen.

Was mich an diesen Bemerkungen über die Sprache kränkte, war meine Überzeugung, dass er das Arabische vorzog, dieses so sinnliche Arabisch, dass das Wort leil, « Nacht », genügte, um zweiunddreißig Takte eines eintönigen Gesanges abzudecken, der seiner fünfzig umfasste.

Ich war darüber beleidigt, glaube ich, dass mein Vater die Vergangenheit der Gegenwart, und vor allem der Zukunft vorzuziehen schien. Wir Kinder waren in Frankreich geboren: Wir würden daher in dieser zweitrangigen Sprache, in dieser behelfsmäßigen Sprache der poetischen Annäherung, der emotionalen Nüchternheit aufwachsen. Ich spürte, ohne es auszudrücken, dass der Schmerz des Exils ihn ewig verfolgen würde.

Agnès Desarthe, *Wie ich lesen lernte*

Composition en français

Rapport présenté par Lucrece Friess, Tristan Coignard et Hélène Yèche

Répartition des notes :

17 à 18 : 2

15 à 16 : 6

13 à 15 : 7

11 à 13 : 12

10 à 11 : 12

8 à 9 : 27

6 à 7 : 30

4 à 5 : 45

2 à 3 : 39

0,25 à 1 : 99

Moyenne des candidats : 4,6

(session 2014 : 4,53 – session 2013 : 4,53 – session 2012 : 4,79 – session 2011 : 3,5)

La question de civilisation, *La marche vers l'unité allemande 1815 – 1871*, a fourni pour la seconde fois le sujet de la composition française, ce qui a pu déconcerter certains candidats, même si c'est bien la preuve que tout pronostic sur les questions susceptibles de sortir à l'écrit reste vain. La perspective choisie était cependant complètement autre, le rapport entre le mouvement national et la Confédération germanique étant cette fois-ci au centre de la réflexion. Le jury sait gré aux candidats de n'avoir pas reproduit la même dissertation, ni plaqué les raisonnements pertinents pour le sujet précédent sur celui de cette session.

Néanmoins le bilan de la composition française est sensiblement égal à celui de l'an passé et reste faible. On dénombre quelques très bonnes copies, les notes s'échelonnent ensuite de façon assez régulière de 15 à 2 et on compte malheureusement une importante proportion de copies ayant obtenu 1 ou moins. Trop de devoirs présentent encore en effet un défaut de méthode majeur, ce que signale la note 0,5. Il faut s'entraîner à l'exercice spécifique de la dissertation et respecter les règles relativement strictes qu'il impose.

La première étape est celle de l'analyse du sujet :

Der Deutsche Bund war nicht nur Gegner der Nationalbewegung, sondern auch ihr wichtigster nationaler Konkurrent! (Otto Dann, *Nation und Nationalismus in Deutschland 1770-1990*)

Telle était la citation proposée à la discussion. Il fallait tout d'abord définir avec précision les deux entités mises en rapport : la Confédération germanique et le mouvement national. Si la plupart des candidats ont su caractériser correctement le mouvement national en revenant à ses origines et en nommant les objectifs, unité et liberté, les premiers porteurs, étudiants et bourgeoisie libérale, et en marquant son élargissement, les connaissances de certains sur la Confédération germanique étaient beaucoup plus lacunaires. Créée en 1815 au congrès de Vienne, la Confédération a été dissoute en 1866 à l'issue de la guerre austro-prussienne.

Beaucoup de candidats ont construit leur introduction mais aussi tout leur devoir sans évoquer la fin de la Confédération. Ne pas savoir que la Prusse s'est efforcée de mettre fin à la Confédération, pour écarter l'Autriche du processus d'unification, empêchait de traiter le sujet correctement. Si on pouvait attendre le corps du devoir pour étudier le rôle de la diète fédérale, seule instance commune de la Confédération, ou les fluctuations du rapport entre ses membres, il fallait impérativement dès l'introduction en donner le statut, celui d'une confédération d'États souverains, et les objectifs, la sécurité extérieure et intérieure.

Il était ensuite nécessaire de repérer le caractère à première vue paradoxal de l'affirmation qui, pour caractériser le rapport de la Confédération et du mouvement national, emploie d'abord le terme de *Gegner*, qu'on peut traduire par adversaire ou ennemi, puis lui substitue celui de *Konkurrent*, pour lequel on pouvait tout simplement opter pour concurrent. Les bonnes introductions sont celles qui ont cherché à opposer ces deux termes avec nuance. La première partie de la citation semble correspondre à l'image de la Confédération germanique transmise par l'historiographie. Les porteurs du mouvement national voyaient dans cette Confédération d'États unissant les souverains leur plus grand ennemi et la Confédération elle-même se concevait, au moins sous la domination de Metternich, comme un instrument dont un des objectifs était bien de réprimer toute revendication nationale. À l'inverse, la notion de concurrence implique que la Confédération a pu, à un moment donné, représenter une alternative à la réalisation d'un État national auquel aspirait une part de la société des États allemands. Il est certain que, pour les souverains des différents États mais aussi pour les États voisins, la Confédération était un mode de fonctionnement qui, tout en garantissant la souveraineté de chaque État, permettait une collaboration entre ses différents membres. Un des candidats a fait pertinemment remarquer qu'en 1871 l'Empire est né de la réunion des souverains, donc, d'un certain point de vue, dans la continuité de la Confédération, même si celle-ci avait cessé d'exister en 1866 au profit de la Confédération de l'Allemagne du Nord. La difficulté consistait donc, après avoir pointé la problématique dans l'introduction, à parvenir dans le corps de la dissertation à articuler les deux notions d'ennemi et de concurrent en évitant les plans binaires analysant successivement en quoi la Confédération avait pu constituer un ennemi du mouvement national, puis en quoi elle représentait également un concurrent.

Le travail d'analyse du sujet doit se retrouver, sous une forme concise, dans l'introduction qui, idéalement, précise le contexte (évoquer la dissolution du Saint Empire Romain Germanique en 1806 était légitime, remonter à sa fondation superflu), rappelle le sujet, ici la citation, qu'il était inutile de traduire intégralement, et se termine par une annonce claire du plan. Il faut rappeler que l'usage prescrit d'éviter l'emploi de la première personne du singulier dans une dissertation, même pour donner le plan.

On ne saurait surestimer l'importance de ce dernier. L'agencement des idées et la progression du raisonnement déterminent en effet très largement la qualité du devoir. En civilisation, le plan chronologique est toujours possible, il s'impose même souvent. Cependant, il ne doit pas pousser les candidats à répéter un cours indépendamment du sujet et il doit toujours se fonder sur une unité thématique. Ainsi de nombreux candidats ont choisi un découpage en trois parties, en faisant de la révolution de 1848 l'axe médian de leur devoir, ce qui n'était pas du tout exclu. Mais il ne s'agissait pas de présenter le développement du mouvement national jusqu'en 1848, puis la révolution dans ses grandes étapes, en terminant par le refus de la couronne impériale par le roi de Prusse, pour raconter finalement le processus

d'unification conduit par la Prusse en énumérant les trois guerres de 1864, 1866 et 1870. Il importait d'associer ces trois phases à une transformation des rapports entre le mouvement national et la Confédération sans jamais négliger une des deux entités. De 1815 à 1848, la Confédération réprime toutes les manifestations du mouvement national, semble être l'organisation qui s'impose, créant une unité par la négative, une unité du système de répression, alors que le mouvement national se développe en refusant le modèle, non pertinent pour lui, de la Confédération. 1848 apparaît ensuite comme le moment où la Confédération germanique s'efface : la diète suspend en effet son activité en juillet 1848, transférant ses pouvoirs au curateur d'Empire, et n'est complètement rétablie qu'en 1851. Très rares sont les copies qui ont mentionné la première phase de la révolution pendant laquelle les libéraux et les démocrates, qui organisent le parlement préparatoire et les élections au Parlement de Francfort, sont dans un rapport à la fois de concurrence et de collaboration avec la Confédération, précédant toujours la diète mais légitimant leur action auprès d'elle. Après la révolution, le mouvement national et la Confédération sont tous deux affaiblis et c'est la Prusse qui devient le concurrent principal du mouvement national. Les meilleures copies ont insisté sur le fait que l'échec de la révolution, la constitution de Francfort n'ayant pas pu s'imposer, a stimulé la réflexion sur l'avenir de la Confédération germanique, et elles ont organisé leur dernière partie en mettant en avant les tentatives infructueuses de réforme de la Confédération germanique à l'initiative de l'Autriche mais aussi des petits et moyens États. Le mouvement national, quant à lui, se renforce à la fin des années 1850 en se ralliant pour partie à la Prusse notamment avec l'association nationale, *Nationalverein*, mais se trouve aussi écartelé au moment du conflit constitutionnel en Prusse et puis de la guerre austro-prussienne, se rapprochant parfois, comme en 1864, des positions de la diète de la Confédération.

Quel que soit le plan choisi, il fallait toujours soigner les transitions d'une partie à une autre en tirant un court bilan des développements précédents et en indiquant le passage à un nouveau temps du raisonnement.

Outre les faiblesses de méthode dans l'introduction et la construction des devoirs, le jury a relevé dans les travaux des candidats certaines erreurs ou défauts récurrents. Nombre de candidats confondent le parlement préparatoire, *Vorparlament* en allemand, qui s'est réuni fin mars et, contrairement à la volonté des démocrates, ne s'est justement pas maintenu de façon permanente jusqu'à l'ouverture du Parlement de Francfort, et le Parlement de Francfort lui-même qui s'est réuni le 18 mai 1848 à l'Église saint Paul et a été dispersé définitivement en 1849. Contrairement à ce qu'ont écrit certains candidats, l'Union douanière, qui a vu le jour en 1834, est une initiative prussienne et non une initiative de la Confédération germanique qui, en tant qu'institution politique à l'époque dominée par l'Autriche, est toujours restée méfiante à l'égard de cette nouvelle organisation concurrente. Que la Confédération n'ait pris aucune part à l'unification économique de l'espace germanique ne signifie pas qu'il en aille de même pour les États membres de la Confédération qui pouvaient avoir un intérêt économique à renforcer et faciliter leurs échanges tout en restant sur leurs gardes face à un renforcement de l'hégémonie prussienne. Plus généralement, les candidats ont souvent eu du mal à distinguer, notamment dans l'analyse de 1848, le niveau de la Confédération et celui des États membres. Au moment du conflit de 1848 avec le Danemark, la Prusse intervient avant même que la Confédération, à travers la diète, ne lui demande de le faire, et elle décide du cessez-le-feu sans consulter ni la diète, qui va décider de suspendre son activité, ni le Parlement de Francfort qui ne le ratifiera qu'ultérieurement. À partir de septembre 1848, ce sont les

États, Autriche et Prusse en tête, et non la Confédération pour ainsi dire en sommeil, qui mènent la contre-révolution. À l'inverse, la plupart des candidats ont su montrer comment le dualisme austro-prussien a fait éclater la Confédération mais ils ont eu tendance, en se concentrant alors sur ce point, à négliger le mouvement national. On pouvait avoir l'impression, à la lecture de certaines copies, que le mouvement national avait cessé d'exister à partir de 1848. Or il n'en est rien, le mouvement se réveille en 1859 au moment de la guerre entre l'Italie, la France et l'Autriche, et surtout l'aspiration nationale est devenue une tendance de fond que prennent en compte autant la Prusse, qui instrumentalise en partie cet enthousiasme national, que les États du centre et du sud qui essaient de réformer la Confédération.

À la fin de la dissertation, la conclusion doit, en reprenant les étapes du raisonnement, apporter une réponse à la question posée. Certains candidats ont contesté toute validité à la citation de départ, d'autres en ont simplement limité la portée mais il fallait répondre.

Pour terminer, le jury voudrait insister sur la nécessité de veiller à la correction de la langue. Une fois de plus, il rappelle que *État* prend une majuscule. La conjugaison française, même depuis les simplifications décidées par l'Académie, comporte des pièges : le participe passé de dissoudre est *dissous*, même si au féminin le *t* se substitue au *s* et qu'ainsi la Confédération est *dissoute*. Il est inadmissible de ne pas savoir conjuguer *exclure* : l'Autriche est *exclue* de l'espace germanique, mais la Prusse *exclut* l'Autriche. On peut attendre d'un agrégatif qu'il sache orthographier l'expression latine *statu quo*. La composition française oblige à traiter en français d'une question de littérature ou de civilisation allemande. Il faut donc connaître les équivalents français des termes historiques. La Confédération germanique, le Saint Empire Romain germanique, la Sainte-Alliance ne doivent pas être désignés par des appellations fantaisistes. Les noms des souverains ont aussi une forme française, Frédéric-Guillaume IV par exemple ; il en va de même pour les noms et adjectifs géographiques : *la Prusse, une initiative prussienne*. On évitera surtout le mélange peu heureux des deux langues, on écrira donc *le prince de Metternich* et non **le Fürst von Metternich*. Ces remarques de forme ne sont pas les moins importantes, un français de bonne tenue étant est la première qualité d'un bon devoir.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

EXPLICATION DE TEXTE

Rapport présenté par Wolfgang Fink, Frédéric Teinturier et Hélène Yèche

Répartition des notes :

16 et plus : 8

14 à 15 : 11

12 à 13 : 6

10 à 11 : 9

08 à 09 : 23

06 à 07 : 17

04 à 05 : 20

02 à 03 : 14

Moins de 2 : 23

Note maximale : 19

note minimale : 0,25

Moyenne : 7.01

(session 2014 : 7,14 – session 2013 : 6,85 – session 2012 : 4,98 – session 2011 : 6,18)

Comme les années précédentes, le jury se félicite d'avoir entendu un certain nombre de prestations de grande qualité, qui témoignent d'un travail de préparation en profondeur de la part de candidats qui ont su mobiliser leurs connaissances de manière efficace. Malheureusement, un trop grand nombre d'autres candidats semble toujours et encore méconnaître l'exercice de l'explication de texte et ses spécificités techniques. C'est la raison pour laquelle le jury se permet, dans un premier temps, de revenir une nouvelle fois sur ce qu'il considère comme une évidence : une explication de texte (littéraire, historique, philosophique) ne se limite pas à un exposé de connaissances en relation avec l'extrait ou le poème proposé. Il convient, dans le temps de 30 minutes imparti au candidat, d'*expliquer le texte*, c'est-à-dire d'en dégager la signification et le fonctionnement, ce qui n'est certes pas possible sans connaissances sur l'auteur, l'époque, et tout ce qui a trait à la question du programme à laquelle le texte ressortit, mais ce qui ne revient nullement à 'remplir' le temps de la prestation orale au moyen de développements connexes qui, pour être parfois intéressants, n'en sont pas moins *hors sujet*. L'épreuve d'explication de texte n'est pas principalement un concours de connaissances.

Préalable indispensable à toute explication de texte, *l'introduction* ne doit pas être négligée et ne peut se limiter à une simple présentation de l'auteur du texte, suivie d'une situation de l'extrait – lorsqu'il s'agit d'un extrait – dans l'œuvre au programme. Il convient de montrer en quoi le texte proposé nécessite une explication approfondie, en quoi il pose un ou plusieurs problèmes à l'interprète. En d'autres termes, il faut le 'problématiser', c'est-à-dire mettre en évidence un ou plusieurs aspects qui ne vont pas d'eux-mêmes, qui permettent d'entrer dans le texte et de procéder de manière efficace à son analyse. Outre cette problématisation, l'introduction doit – nécessité dictée par le bon sens – présenter le texte en tant que tel, ce qui signifie donner son développement, les mouvements qui peuvent y être définis, c'est-à-dire son plan.

Au-delà, le jury n'a pas d'attentes spécifiques autres que celles de la clarté et de la justesse de l'expression, la précision et le caractère systématique de l'analyse et, bien entendu, la profondeur et la finesse du propos. Autant d'éléments discriminants

qui seront soumis à l'évaluation. Visiblement, quelques candidats pensent que le jury attend des exposés formatés sur un modèle préétabli. Répétons donc *in extenso* ce qui figure déjà dans le rapport de l'année précédente : « Afin d'éviter toute erreur d'appréciation, et au risque de paraître paradoxal, le jury tient à souligner fermement qu'il n'a pas en réalité d'attentes précises : l'explication de texte n'a pas à rentrer dans un quelconque moule préétabli et le candidat n'a pas, dans la conduite de son analyse, à suivre de codes complexes autres que ceux dictés par le simple bon sens et les règles de la clarté : en d'autres termes, l'exposé doit être clair, précis et systématique. »

Rappelons également, comme chaque année, quelques principes généraux qui touchent aux aspects techniques de l'explication de textes, afin d'aider les futurs candidats dans leur préparation.

L'exposé du candidat dure 30 minutes au maximum. Il va de soi que le jury sait adapter son exigence sur ce point à la nature du texte proposé : il n'est pas rédhibitoire que l'exposé initial d'un poème soit d'une durée légèrement inférieure. En revanche, une explication d'un texte – quelle que soit la nature de celui-ci – qui ne dépasse pas les 20 minutes ne correspond plus aux exigences du concours ; de la même façon, il est hors de question que le candidat dépasse ce cadre des 30 minutes, pour des raisons d'équité d'une part – tous les candidats doivent être évalués de manière équivalente –, pour des raisons intellectuelles d'autre part : le concours de l'Agrégation a pour but d'évaluer et de classer des candidats germanistes en fonction de leurs connaissances et surtout de leur capacité à exposer dans une langue claire un propos pertinent, *et ce dans un cadre imposé*. Savoir adapter son discours à cette contrainte temporelle correspond à ce qu'un enseignant devra faire couramment. Faire preuve de synthèse est donc un aspect essentiel que le jury doit évaluer.

Après l'explication proprement dite, l'épreuve n'est pas terminée car l'entretien de 15 minutes qui suit entre le candidat et le jury permet de compléter, de nuancer voire de corriger le propos, à la demande du jury. Cet entretien doit être pris au sérieux par les candidats car il peut modifier positivement l'évaluation finale. Cet entretien n'a d'ailleurs pas d'autre finalité que d'améliorer la prestation du candidat. En aucun cas il ne pourra servir à baisser la note.

Si comme on l'a dit, la forme de l'explication de texte est entièrement libre, le jury recommande vivement de faire une explication linéaire, plus à même de mettre en évidence le mouvement d'un texte et plus appropriée à une explication orale. Le jury accorde d'ailleurs une grande importance au fait que la prestation des candidats soit véritablement une épreuve orale : lire exclusivement des notes rédigées ne correspond pas à cette exigence. En outre, on est en droit d'attendre de futurs enseignants qu'ils soient à même de parler librement et de tenir un propos scientifique sérieux sans devoir lire *in extenso* un texte écrit. Il va de soi que les notes de travail en tant que telles sont capitales et que chacun travaille comme il l'entend, avec un support écrit plus ou moins important. Mais en aucun cas ce guide écrit ne devra se substituer à la parole orale du candidat. À cet égard, le jury apprécie, lors de l'explication de texte comme lors de l'entretien, que le candidat lève les yeux et s'adresse directement aux trois examinateurs qui sont assis en face de lui.

Toujours dans l'intention d'aider les futurs candidats, rappelons aussi que le jury, qui doit classer les prestations les unes par rapport aux autres, utilise bien toute l'échelle de notation mise à sa disposition : les meilleures explications de texte se verront

attribuer une note très élevée. En revanche, une prestation qui ne correspond pas aux exigences du concours pourra être sanctionnée par une note extrêmement basse. Dans ce domaine, l'usage est le suivant : la note de 00,5/20 correspond à un défaut rédhibitoire de l'explication – les connaissances sont insuffisantes et/ou le candidat ne fait pas une explication à proprement parler, mais un exposé hors-sujet ; la note de 00,25/20 signale quant à elle un défaut de langue (allemande, en l'occurrence). Un nombre non négligeable de prestations ont d'ailleurs été, cette année, évaluées à 00,25/20, ce qui ne laisse d'inquiéter. On ne saurait trop insister sur le fait que de futurs enseignants d'allemand se doivent de maîtriser cette langue et qu'il est inadmissible de faire de lourdes erreurs de syntaxe, de conjugaison ou de déclinaisons. Bien entendu, le jury sait combien le stress auquel sont soumis les candidats peut occasionner des fautes inopinées, que le candidat peut lui-même corriger. C'est le caractère récurrent de telles fautes qui est grave, et qui dénote un manque de maîtrise parfois flagrant des bases grammaticales de la langue allemande.

Dernière remarque sur ce point, de moindre importance, même si là aussi ces erreurs révèlent une maîtrise défaillante de la langue : les termes *Passus*, *Passage*, et *Paragraph*, parfois systématiquement utilisés dans certaines prestations, pourraient avantageusement être remplacés par *Auszug* et *Absatz*, plus simples et, surtout, plus idiomatiques.

Gottfried von Straßburg, *Tristan*, Stuttgart, Reclam UB 4471, et Reclam UB 4472.

Moyenne : 9.64

Note la plus basse : 02

Note la plus haute : 19

NB : le troisième volume de l'édition Reclam, où sont réunis les commentaires de l'éditeur, ne figurait pas au programme ; sa lecture lors de l'année de préparation en amont du concours était fortement recommandée, *mais les candidats de l'explication de texte n'avaient pas accès à ces commentaires dans la salle de préparation.*

Contrairement à l'année précédente, les prestations sur cette partie du programme ont été d'un niveau remarquable et d'une excellente tenue d'ensemble. Le jury se réjouit d'avoir pu entendre des explications de texte maîtrisées sur un texte ancien qui avait été parfaitement lu et préparé par les candidats. En outre, il semble que les comportements problématiques de l'année passée ('impasse' pure et simple sur le Moyen-Âge) n'ont pas eu cours cette année, en tout cas pas de la part des candidats interrogés. Preuve a ainsi été faite qu'il n'est pas plus difficile de faire une explication de texte sur un extrait en moyen haut allemand, à partir du moment où les prérequis sont bien maîtrisés : connaissance de l'œuvre en tant que telle, connaissances suffisantes sur la littérature courtoise et plus précisément sur l'histoire de la matière de Tristan et, bien entendu, compréhension de la langue ancienne.

Rappelons que le jury n'attendait nullement de la part des candidats qu'ils soient des médiévistes spécialisés. Le concours de l'Agrégation vise à recruter des germanistes capables de présenter des prestations solides et pertinentes dans les différents domaines de leur discipline. La partie ancienne du programme n'est en ce sens pas différente des autres. Une bonne connaissance des aspects linguistiques et culturels spécifiques au Moyen-Âge permet de faire une prestation sérieuse. La différence

entre une bonne et une excellente prestation tient ici comme ailleurs aux qualités d'analyse du candidat, c'est-à-dire à sa faculté à exploiter ses connaissances de la manière la plus efficace qui soit. La précision de l'explication, ainsi que le caractère systématique de l'exposé sont des éléments majeurs d'appréciation, tout particulièrement dans le cas des extraits proposés sur *Tristan* : ces derniers comptaient environ 200 vers, ce qui correspond le plus souvent à une unité de sens dans ce roman médiéval. Cette longueur a paru surprendre certains candidats peu préparés, mais elle ne doit pas être comprise comme une difficulté supplémentaire. En effet, expliquer 200 vers nécessite avant tout de procéder par synthèse. En aucun cas il n'est alors possible de faire une analyse stylistique poussée de chaque vers de l'extrait. En revanche, les remarques formelles voire métriques parfois très précises que certains candidats ont faites ponctuellement, lorsque cela était pertinent, ont été particulièrement appréciées.

La longueur particulière des extraits rendait en revanche indispensable de proposer une réflexion sur le développement argumentatif de la scène. Nous pensons ici tout particulièrement à l'extrait descriptif (V. 6521-6720) présentant l'équipement de Tristan avant d'affronter Morold. L'ordre dans lequel les éléments étaient décrits était bien entendu signifiant et devait être commenté de manière appropriée.

Extraits proposés cette année:

V. 957-1118

V. 6221-6406

V. 6521-6720

V. 10065-10280

V. 12279-12434

V. 13097-13274

V. 15765-15914

V. 15915-16073.

Georg Büchner : *Dantons Tod et Woyzeck*

Moyenne :

Note la plus basse : 00.25

Note la plus haute : 10

Le jury doit souligner avant toute chose sa déception au regard des prestations parfois désastreuses qu'il a entendues sur cette partie du programme. Aucune explication de texte ne s'est cette année distinguée de manière positive. Toutes les prestations sur *Woyzeck* et *Dantons Tod* ont été insuffisantes. Sans doute cela tient-il au hasard, tout comme, inversement, le fait que les prestations entendues sur *Tristan* aient globalement été très satisfaisantes. Cependant, le jury ne peut qu'exprimer son mécontentement face à la trop grande négligence et au manque de sérieux avec lesquels les candidats ont abordé l'œuvre de Büchner. Il ne saurait être ici question de faire un catalogue des erreurs entendues, d'autant que cette partie du programme ne sera plus d'actualité lors de la prochaine session du concours. Les quelques remarques qui suivent ont pour but de souligner des défauts qui dépassent le cas particulier de l'auteur et des deux pièces au programme, afin d'aider les futurs candidats à ne pas se fourvoyer à leur tour.

Le principal défaut récurrent a consisté à avoir de Büchner une vision étriquée et réductrice. L'explication de texte vise en premier lieu à apporter des nuances, à

approfondir et à affiner. Büchner se prête à la caricature par son écriture souvent excessive et tranchée ; le rôle de l'interprète doit d'autant plus être de lire avec prudence en refusant de plaquer sur un texte isolé des connaissances générales sur l'auteur et son temps. En outre, tous les extraits proposés ne contiennent pas la quintessence de la pensée politique ou esthétique de l'auteur. Expliquer le texte consiste à rendre justice à celui-ci, ce qui signifie ne pas surinterpréter le moindre détail en fonction de ce que l'on croit savoir de l'auteur.

Comme dans la composition en allemand lors des épreuves d'admissibilité, le jury a déploré un manque d'intérêt des candidats pour la question du théâtre. Les deux œuvres au programme sont des pièces dramatiques et doivent être lues en tant que telles. Trop peu souvent les candidats ont cherché à aborder cet aspect pourtant essentiel à la compréhension, surtout lorsque un ensemble de scènes très courtes et dynamiques étaient proposées (*Woyzeck*). Parallèlement, la dimension physique et, plus largement, la présence du corps ne devait pas être négligée ou ignorée. Et il ne sert à rien – d'un point de vue herméneutique – de souligner le caractère obscène de certaines répliques, si l'on ne les commente pas davantage.

Dernier point d'importance : *Woyzeck* est un fragment dramatique et on ne sait pas, par définition, quel aspect certaines scènes, certains dialogues auraient pu avoir finalement. Il est essentiel d'intégrer cette dimension fragmentaire à la réflexion interprétative et de ne pas négliger le caractère 'brut' de certaines scènes. Cette pièce livre ainsi des informations sur l'atelier de l'auteur dramatique, qu'il serait dommage de ne pas utiliser.

Extraits proposés :

Dantons Tod I, 1 : de la p. 6 (Hérault : „Philippeau, Welch trübe Augen !...“) à la p. 9 (fin de la scène).

Dantons Tod, I, 6 : de la p. 28 (Robespierre : „Eh, wer da im Finstern...“) à la p. 30 (fin de la scène)

Dantons Tod, II, 3 : pp. 37-40 (scène entière)

Dantons Tod, II, 5 : scène entière (pp. 41-43.)

Dantons Tod, IV, 5: de la p. 77 (Lacroix : „Die Esel werden schreien...“) à la p. 80 (Danton : „...gebärende Weltgott.“)

Woyzeck, 5. Szene : scène entière (pp. 15-17)

Woyzeck, 9. Szene : scène entière (pp. 21-23)

Woyzeck, de la p. 25 à la p. 28 : 11., 12. und 13. Szenen

La marche vers l'unité allemande 1815-1871

21 candidats ont été interrogés sur la question de tronc commun avec des notes comprises entre 0,25/20 et 16/20, soit une moyenne de 5,72/20.

Cette année encore, le jury a constaté une difficulté évidente à se saisir du texte soumis en explication, en dépit de la présence des paragraphes introductifs proposés par le recueil de l'édition Reclam au programme et dont tous les documents étaient issus. Ces informations, certes non exhaustives mais néanmoins assez complètes, auraient dû permettre à la plupart des candidats d'introduire de manière raisonnée leur commentaire du document avant d'en livrer une analyse critique, et d'éviter ainsi tout contresens. Or les candidats se contentent trop souvent de paraphrase et ne parviennent pas non plus à utiliser les connaissances du cours, qui avait pourtant déjà fait l'objet de la dissertation française à l'écrit.

Il convient de rappeler le respect de quelques règles simples pour l'exercice de l'explication de texte : il s'agit d'identifier les enjeux du document, non seulement du point de vue historique ou politique, mais également d'un point de vue rhétorique en prenant en compte la nature même du texte proposé : une correspondance privée, un discours officiel, un extrait de mémoires ou de programme politique (etc.) induisent nécessairement des perspectives et des approches différentes qui doivent orienter le commentaire.

Il est d'abord indispensable de replacer le texte dans son contexte immédiat, en citant précisément les dates et les événements historiques et politiques dont il est question ou auxquels il est fait allusion dans le texte. Le jury en charge de l'épreuve de civilisation ne saurait se satisfaire d'un flou artistique en matière d'histoire. Plusieurs candidats ont ainsi été incapables de citer le nom des empereurs autrichiens sur la période concernée. La maîtrise de notions politiques de base, comme la distinction entre conservateurs et gauche radicale ou encore le sens particulier du terme *ultraliberal* dans la seconde moitié du XIX^e siècle, constitue un prérequis indispensable à l'analyse de documents non seulement historiques mais de nature souvent éminemment politique.

L'épreuve d'explication de texte requiert également, comme son nom l'indique, une attention particulière portée à la lettre du texte. Il ne s'agit pas, comme certains candidats ont estimé suffisant de le faire, d'évoquer les grandes lignes du sujet et de présenter une 'leçon bis' à partir du document proposé. Le jury attend du candidat qu'il se confronte pas à pas au déroulement argumentatif du texte – c'est pourquoi il a été régulièrement demandé aux candidats de préciser le plan du texte analysé –, et en exploite toutes les facettes, sans omettre les remarques stylistiques, qui permettent de mieux saisir les nuances du discours, citations à l'appui.

Enfin, le jury s'étonne du manque de vue d'ensemble de la majorité des explications par rapport à la question générique au programme : il s'agissait de se demander en quoi les documents proposés témoignaient de la marche vers l'unité allemande et quelle était leur spécificité en comparaison avec d'autres éléments de l'ouvrage de référence.

Textes proposés extraits du recueil au programme :

Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung. Band 7: *Vom Deutschen Bund zum Kaiserreich 1815-1871*. Herausgegeben von Wolfgang Hardtwig und Helmut Hinze. Reclam, Stuttgart, 1997. ISBN 978-3-15- 017007-6, UB 17007.

N°1 : Document Bischof von Ketteler : Die Arbeiterfrage und das Christentum (1864), S. 143-146, « Die sogenannte Arbeiterfrage...den wollen wir von ganzem Herzen als einen Wohltäter des Arbeiterstandes anerkennen. »

N°2 : Document Österreichs Stellung zur preußischen Zollpolitik (1831), S. 154-156 « Wien, den 11. Juni 1831... und Ew. Majestät sodann ein wohlwogenes, alle hierbei eintretenden Aussichten umfassendes Gutachten vorlege. »

N°3 : Document Schwarzenberg zum Konzept eines Doppelbundes (1848), S. 318-320, « Hochwohlgeborner Freiherr !... das allein zu einer befriedigenden Lösung führen kann. »

N°4 : Document Die preußische Ablehnung der Teilnahme am Fürstentag (1863), S. 403-404, « Durchlauchtigster, Großmächtigster Fürst, ... mit dessen Gelingen die Zukunft Deutschlands so innig verknüpft ist, ergreife ich [...] Wilhelm »

N°5 : Document Die Einrichtung der « Zentralbehörde für politische Untersuchungen » (1833), S. 103-105, « Jene verruchte Verbrüderung... welche großen Einfluß auf den Gang und das Resultat der Untersuchung haben dürften. »

N°6 : Document Bismarcks « Prachtbericht » (1856), S. 385-387, « Es ist kaum anzunehmen,weil der Gang der Dinge in Deutschland keinen andern Ausweg hat. »

N°7 : Document Das Hambacher Fest (1832), S. 95- 99, « Das Land, das unsere Sprache spricht, ...und unaufhaltsames Fortschreiten der Zivilisation, der außer jeder Berechnung liegende geistige Gewinn eines solchen Weltereignisses. »

N°8 : Document Programm einer politischen Tageszeitung der Katholiken (1844), S. 229-231, « Das Bedürfnis zu lesen... Sie verdammt die Tyrannei und die Übergriffe des Absolutismus.»

N°9 : Document Wahlprogramm der Freikonservativen Partei (1866-67), S. 422- 424, « Am Schlusse des Reichstages... sein Thron ruht am sichersten auf dem Willen freier Männer. »

N°10 : Document Preußische Unionspolitik und das österreichische Programm eines Siebzig-Millionen-Blockes (1850), S. 374-375, « Bei der Lösung der deutschen Frage...wie weit ihr Handel ungefährdet bleiben soll. »

N°11 : Document Die Sache Wiens ist die Sache Deutschlands (1848), S. 308-309, « An das deutsche Volk !... Die Gegenwart wird Euch bewundern, die Nachwelt mit unsterblichem Ruhm belohnen ! Am 29. Oktober 1848. Der demokratische Kongreß in Berlin »

W. G. Sebald : *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*

W.G. Sebald, *Austerlitz*, Fischer Taschenbuch, ISBN: 978-3-596-14864-6

W. G. Sebald, *Die Ausgewanderten. Vier lange Erzählungen*, Fischer Taschenbuch, ISBN: 978-3-596-12056-7

Moyenne: 7.08

Note la plus basse: 00.5

Note la plus haute : 17

La moyenne de cette partie de l'épreuve, relative haute, ne doit pas masquer le fait que seules trois prestations (sur 18) ont obtenu la moyenne : le résultat est donc décevant, surtout au regard des connaissances accumulées par les candidats. Nous renvoyons sur ce point aux remarques liminaires générales. Une explication de texte ne peut se résumer à une sorte de leçon sur l'auteur du texte et à une suite de remarques sur l'ouvrage dont il est extrait. Ce qui vaut pour tout texte est encore plus vrai pour un auteur comme W. G. Sebald, dont le type d'écriture par allusions et autoréférences invite constamment l'interprète à chercher des connexions entre l'extrait à analyser et le reste de l'œuvre, surtout lorsque le candidat qui aura convenablement préparé en amont cette partie du programme dispose de connaissances précises et pertinentes lui permettant d'expliquer telle ou telle référence. Un déchiffrement de la prose de Sebald est nécessaire et a été apprécié le cas échéant. Cependant, une telle lecture ne peut se substituer à l'interprétation précise et systématique de l'extrait proposé. Trop souvent, le jury a déploré que le texte, qui devait pourtant être l'objet central de l'analyse, se soit vu relégué au second plan, derrière un exposé parfois intéressant mais qui était en grande partie hors sujet. En d'autres termes, il est regrettable qu'un grand nombre de candidats ait

procédé à un 'plaquage' de leurs connaissances sur un texte dont ils n'ont pas pu, dès lors, percevoir la spécificité. Deux exemples permettent de mieux appréhender cette difficulté et pourront, sans doute, éviter de nouvelles erreurs. Le premier est d'ordre général et relève du cas d'école : dans leur introduction, plusieurs candidats ont souligné que Sebald était un auteur « de la Shoah », ce qui peut être vrai, même si l'expression manque de clarté. Cependant, l'extrait qui leur était proposé ne traitait en rien de la Shoah, et la référence, malheureusement trop souvent constante à l'époque en question, aux problématiques spécifiques d'un auteur littéraire de langue allemande aux prises avec son passé national et culturel, n'aidait *en rien* à l'explication et au commentaire de l'extrait. Le second exemple est plus précis et concret : une candidate, qui savait combien le phénomène de la recollection du souvenir occupe une place centrale dans l'œuvre narrative de Sebald, a plaqué sur l'ensemble de son explication (*Die Ausgewanderten*, p. 59-63) cette problématique, faisant de l'hypermnésie et de l'amnésie des personnages le phénomène central à élucider. Pourtant, le personnage de Mangold dont il est question dans ce texte n'est pas caractérisé par une capacité hors du commun à se souvenir, mais par sa force de calcul mental. C'est cette faculté que Paul Breyer cherche alors à élucider. Exemple qui montre le danger de se laisser influencer par des présupposés théoriques généraux, qui n'aident pas à l'élucidation d'un extrait particulier. Sebald possède un univers complexe; il est inutile de complexifier davantage la lecture que l'on doit en faire. Rendre compte des méandres de son écriture, les analyser sérieusement et systématiquement est déjà une tâche ardue.

Extraits proposés cette année :

Die Ausgewanderten, de la p. 10 (« Obzwar groß gewachsen... ») à la p. 14 (« ... Beauty of Bath.»)

Die Ausgewanderten, de la p. 25 (« Aber das, sagte Dr. Selwyn ») à la p. 29 (« ...noch gar nicht gesehen habe. »)

Die Ausgewanderten, de la p. 59 (« Bei diesen meist frühsummerlichen... ») à la p. 63 (« auf dem dortigen Friedhof arrangiert hatte... »)

Die Ausgewanderten, de la p. 148 (« Der Adelwarth-Onkel... ») à la p. 152 (« ...very frail and unsteady. »)

Austerlitz, de la p. 180 (« Jetzt aber war mir... ») à la p. 184 (« ... wahnhaftes Unternehmen. »)

Die Ausgewanderten, de la p. 249 (« Nur einmal seit meiner Jugend... ») à la p. 252 (« ... über die Schrift gebeugt.»)

Austerlitz, de la p. 22 (« Freilich, sagte Austerlitz... ») à la p. 25 (« ... an ihre natürlichen Grenzen stoße. »)

Austerlitz, de la p. 106 (« Die Kindheit des Kaisers... ») à la p. 109 (« ...in Erinnerung geblieben.»)

Austerlitz, de la p. 308 (« Es ist mir heute unmöglich... ») à la p. 313 (« ... dans les allées désertes du parc. »)

La théorie de l'État de Wilhelm von Humboldt

Note la plus haute : 15

Note la plus basse : 0,50

Moyenne : 5,18

Le jury a été heureux de pouvoir attribuer trois fois une note égale ou supérieure à 14/20, mais ces prestations fécondes et pertinentes ne compensent malheureusement pas le nombre important de notes inférieures à 5 (attribuées à 14 reprises) dues, la plupart du temps, à des connaissances trop superficielles concernant l'époque de Humboldt. Il en va ainsi des termes généraux (*Absolutismus* vs. « *aufgeklärter* » *Absolutismus*, *Toleranz* etc.), mais aussi des éléments plus pointus comme la teneur de l'édit de Woellner, les projets de constitution français, la Déclaration des droits de l'homme, ou la tradition du caméralisme allemand par exemple. En ce qui concerne le texte de Humboldt lui-même, très abordable en dépit d'une syntaxe souvent complexe, il a également posé de nombreux problèmes auxquels le jury ne s'attendait pas : la confusion entre *Arbeit* et *Tätigkeit*, *Glück* et *Wesen des Menschen*, *Erziehung* et *Bildung* a porté préjudice à de trop nombreux candidats. Autrement dit : la capacité à conceptualiser est indispensable non seulement pour la préparation des épreuves écrites, mais également pour celle des épreuves orales. Quant à l'histoire des idées proprement dite, le jury ne demande évidemment pas aux candidats de connaître toute la tradition du droit naturel, mais il importe tout de même de savoir quels sont les auteurs auxquels Humboldt se réfère et quelle est l'incidence de ces théories sur l'argumentation déployée dans le texte. Il en va de même des libéralismes économiques et/ou politiques et de l'appartenance (ou non !) de Humboldt à ces courants.

Extraits proposés :

De « Unleugbar » (page 15 ligne 5) à « Vollendung (page 16 ligne 32).

De « Der wahre Zweck » (page 22 ligne 1) à « Kraft und der Bildung » (page 24 ligne 5).

De « Ich könnte hier » (page 50 ligne 11) à « ihre Freiheit » (page 52 ligne 6).

De « Jedes Geschäft » (page 54 ligne 15) à « minder heilsam » (page 56 ligne 15).

De « Alle Religion » (page 77 ligne 34) à « jedes Menschen » (page 79 ligne 12).

De « Kehre ich jetzt » (page 87 ligne 23) à « unfähig » (page 89 ligne 13).

De « Sicher nenne ich » (page 118 ligne 3) à « Behandlung erfordern » (page 120 ligne 11).

Option A (littérature) : Le lyrisme du *Sturm und Drang*

Note la plus haute : 16

Note la plus basse : 0,25

Moyenne : 6,46

Le jury a eu le plaisir d'entendre plusieurs explications de texte de haut niveau dont les auteurs ont amplement mérité les notes attribuées (supérieures à 14). Mais ces prestations ne sauraient cacher la très mauvaise impression d'ensemble qui s'est dégagée au fil des auditions. Il s'agissait pourtant d'une option délibérément choisie par les candidats (cf. introduction générale de la présidence du concours) – en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences, mais aussi en fonction des particularités de l'analyse littéraire en général et de l'analyse de la poésie du *Sturm und Drang* en particulier. Or, à neuf reprises, le jury a été contraint d'attribuer des notes égales ou inférieures à 04/20 tant la méconnaissance des textes était flagrante. Et l'on peut même ajouter que les nombreux candidats ayant obtenu des notes entre 05 et 09 se sont eux-mêmes privés d'un précieux atout facilitant, *a priori*, le succès au concours. Les lacunes malheureusement trop fréquentes concernaient

aussi bien la période dans son ensemble (les rapports entre l'*Aufklärung* et le *Sturm und Drang*, les différences et convergences ponctuelles entre *Spätaufklärung* et *Radikalaufklärung*) que le maniement de certains concepts forgés par la critique (*Sattelzeit* de Koselleck, par exemple) ou les différences fondamentales entre *Poetik* et *Ästhetik*. Ajoutons un dernier élément à l'attention des futurs candidats : il s'agit bien d'un sujet littéraire, mais son exploration ne saurait faire abstraction de l'histoire politique, en l'occurrence la Guerre de Sept Ans dont l'incidence sur la production littéraire est immense et se traduit, entre autres, par une refonte des concepts tels que nation ou identité allemande, par de profonds changements de l'imaginaire politique (l'image de la France, de l'Autriche) et, accessoirement, par la perception du catholicisme. Les poèmes du *Sturm und Drang* le démontrent à l'envi.

Poèmes proposés :

Mathias Claudius, *Mein Neujahrslied* (1773)

Johann Wolfgang von Goethe, *Seefahrt* (1777)

Johann Gottfried von Herder, *Der Genius der Zukunft* (1769)

Jakob Michael Reinhold Lenz, *Über die deutsche Dichtkunst* (1775)

Christian Friedrich Daniel Schubart, *Die gefangenen Sänger* (1784)

Friedrich Müller, *Soldatenabschied* (1776)

Friedrich Schiller, *Die seligen Augenblicke* (1782)

Option B, civilisation : "Allemagne 1917-1923 — le difficile passage de l'empire à la république"

L'explication de texte de civilisation a été proposée à 31 candidats interrogés.

Les notes obtenues sont comprises entre 0,25/20 et 18/20, avec une moyenne plutôt faible de 6,79/20.

Le choix de l'option civilisation ne devrait pas se faire par défaut dans le cadre du concours de l'agrégation, mais constituer au contraire le lieu d'une connaissance approfondie de l'histoire de l'Allemagne, ici examinée durant la période délicate qui mena le pays de l'empire à la république.

Trop de candidats se sont présentés cette année en ignorant le déroulement précis des événements qui ont accompagné la fin de la guerre et la mise en place de la République de Weimar, confondant les dates et ne sachant pas, par exemple, expliquer avec une rigueur suffisante la position du groupe spartakiste et le rôle de ses leaders sur l'échiquier politique dense et mouvant de la période 1917-1923.

Certains candidats ont été déroutés par le caractère plus littéraire et moins strictement historique de quelques documents proposés : c'est l'occasion pour le jury de rappeler que l'explication de texte est avant tout un exercice d'interprétation fondé sur un discours dont il faut analyser la particularité, y compris du point de vue stylistique. Le poème politique ou de circonstance est ainsi un genre qui a tout à fait sa place en civilisation, tout comme la chronique journalistique. Il convient simplement d'interpréter ce genre de document selon sa nature, comme pour les nombreuses déclarations d'intention ou les textes programmatiques des différents partis en présence.

L'analyse de texte en civilisation requiert naturellement de replacer les événements historiques dans leur contexte immédiat mais également dans le contexte culturel plus large de la période concernée. Ainsi a-t-il été surprenant d'entendre des candidats hésiter sur la prononciation du nom de l'écrivain et journaliste Kurt

Tucholsky, pourtant personnage bien connu de l'époque de Weimar, dont le regard lucide et la plume acérée offraient une approche critique des événements.

Le jury n'attendait certes pas des candidats une prise de position pour ou contre les éléments avancés dans les textes, mais bien une analyse de détail révélant une mise en perspective critique. L'intitulé de la question mettait à juste titre l'accent sur la difficulté de cette période de transition et le jury aurait apprécié de voir cette perspective générale prise en compte.

Comme indiqué dans le programme, les textes proposés ont été tirés de manière sélective des deux recueils de documents suivants et complétés en fonction de l'intitulé précis de l'option.

Textes proposés

N°1 : Document Karl Liebknechts Proklamation der sozialistischen Republik, S. 475-477, « Der Tag der Revolution ist gekommen...Bald darauf wurde an dem Mast der Kaiserstandarte die rote Fahne gehißt. » Band 8

N°2 : Document Zwei Erschlagene (Liebknecht und Rosa Luxemburg) (1919), Tucholsky, Kurt : Gesammelte Werke 1907-1924, von Fritz J Raddatz (Herausgeber), Mary Gerold-Tucholsky (Herausgeber), Kurt Tucholsky (Autor), ZWEITAUSENDEINS Versand- Dienst GmbH; Auflage: 1., Aufl. (Februar 2005), ISBN-10: 3-86150-713-7, S. 361-362.

N°3 : Document Das Opfer einer Republik (1922), Tucholsky, Kurt : Gesammelte Werke 1907-1924, von Fritz J Raddatz (Herausgeber), Mary Gerold-Tucholsky (Herausgeber), Kurt Tucholsky (Autor), ZWEITAUSENDEINS Versand- Dienst GmbH; Auflage: 1., Aufl. (Februar 2005), ISBN-10: 3-86150-713-7, S. 982-984.

N°4 : Document Die Januarstreiks 1918 : Aufruf der Spartakusgruppe, S. 442-444, « Berlin, 25. Januar 1918...Nieder mit der Regierung ! » Band 8

N°5 : Document Bericht der Münchner Polizei über einen Aufmarsch der Nationalsozialisten, 25.12.1922, Longerich, Peter : Die Erste Republik. Dokumente zur Geschichte des Weimarer Staates, Piper; Auflage: 1. (Januar 1992), ISBN-10: 3-492-11429-6, S. 163-165.

N°6 : Document Ausrufung der bayerischen Republik am 8. November 1918, S. 32-34, « An die Bevölkerung Münchens !...Der erste Vorsitzende : Kurt Eisner. » Band 9

N°7 : Document Die « Osterbotschaft » (1917), S. 427-430, « Noch niemals hat sich das deutsche Volk so fest gezeigt ...Wilhelm I.R. v. Bethmann Hollweg. » Band 8

N°8 : Document Aufruf der KPD, 6.4.1920, Longerich, Peter : Die Erste Republik. Dokumente zur Geschichte des Weimarer Staates, Piper; Auflage: 1. (Januar 1992), ISBN-10: 3-492-11429-6, S. 148-149.

N°9 : Document Das Bündnis der Obersten Heeresleitung mit den Volksbeauftragten am 10. November 1918, S. 35-36, « Die Aufgabe der Heeresleitung...Das Bündnis hat sich bewährt. » Band 9

N°10 : Document Die beiden Deutschland (1922), Tucholsky, Kurt : Gesammelte Werke 1907-1924, von Fritz J Raddatz (Herausgeber), Mary Gerold-Tucholsky (Herausgeber), Kurt Tucholsky (Autor), ZWEITAUSENDEINS Versand- Dienst GmbH; Auflage: 1., Aufl. (Februar 2005), ISBN-10: 3-86150-713-7, S. 1027-1028.

N°11 : Document Beobachtungen eines Journalisten : Überreizte Nerven, August 1923, Longerich, Peter : Die Erste Republik. Dokumente zur Geschichte des Weimarer Staates, Piper; Auflage: 1. (Januar 1992), ISBN-10: 3-492-11429-6, S. 169-170.

N°12 : Document Leitartikel Rosa Luxemburgs : Die Ordnung herrscht in Berlin, 14.1.1919, Longerich, Peter : Die Erste Republik. Dokumente zur Geschichte des Weimarer Staates, Piper; Auflage: 1. (Januar 1992), ISBN-10: 3-492-11429-6, S. 85-88 (extrait).

N°13 : Document Aufruf des Reichspräsidenten und der Reichsregierung v. 11.1.1923, Longerich, Peter : Die Erste Republik. Dokumente zur Geschichte des Weimarer Staates, Piper; Auflage: 1. (Januar 1992), ISBN-10: 3-492-11429-6, S. 180-182.

N°14 : Document Rede des bayerischen Ministerpräsidenten Kurt Eisner (USPD) vor dem Kongreß der Arbeiter-, Soldaten- und Bauernräte Bayerns am 20. Februar 1919, S. 48-50, « Was werden wir in Bayern machen ?...dann wird es reif, und dann kommt die ganze Macht des Sozialismus ! » Band 9

N°15 : Document Aufruf der MSPD (1917), S.435-437, « Berlin, Mai 1917. An die Partei !...erhaben sind die Ziele, nach denen in dieser schicksalschweren Zeit zu streben unsere geschichtliche Aufgabe ist. » Band 8

N°16 : Document Die Übergabe der Kanzlerschaft an Friedrich Ebert, S. 469-471, « Als ich meinen Entschluß mitteilte, Herrn Ebert das Amt des Reichskanzlers zu übertragen, ...Scheidemann führte den letzten Stoß gegen die Monarchie. » Band 8

N°17 : Aufruf der Reichsregierung aus Anlaß des Attentats auf den Reichsaußenminister Dr. Rathenau, 24.6.1922, Longerich, Peter : Die Erste Republik. Dokumente zur Geschichte des Weimarer Staates, Piper; Auflage: 1. (Januar 1992), ISBN-10: 3-492-11429-6, S.152-153.

THÈME ORAL

Rapport présenté par Britta Jallerat-Jabs, Helga Kasper et Richard Le Roux

Déroulement de l'épreuve

Bien que les différents rapports des sessions antérieures l'aient maintes fois redit, il ne paraît, au vu des interrogations des candidates et candidats admissibles, pas inutile de rappeler, une fois encore, le déroulement de l'épreuve orale de thème, qui, comme le précisent les textes officiels, et en particulier le *Guide des concours des personnels enseignants* (<http://www.education.gouv.fr/cid51458/epreuves-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangeres-allemand.html>), se déroule en français.

À l'issue d'une préparation de 30 minutes, l'épreuve se scinde en deux parties distinctes. Le ou la candidat(e) dispose tout d'abord de 20 minutes pour dicter au jury, lentement, clairement et distinctement, afin de lever d'emblée toute ambiguïté ou doute, une traduction précise, qui respecte le style et le registre du texte d'origine, d'une longueur de 300 mots environ, qu'il n'est pas utile d'avoir rédigée entièrement durant le temps de préparation. Il n'est nul besoin de lire le texte français à haute voix ni de demander au jury s'il souhaite en prendre connaissance.

Au terme de cette première phase, la seconde partie de l'épreuve se concentre, pendant dix minutes, pas une de plus, sur la correction des éventuelles erreurs ou omissions, l'amélioration des formulations les plus maladroites ou simplifiées et sur l'aptitude des candidats à affiner leur première proposition.

Car le jury, toujours bienveillant et doué d'une faculté d'amnésie aussi subite que partielle dès qu'une erreur peut être perçue et corrigée, est plus que conscient de la difficulté de l'épreuve et de la nécessité pour les candidats de parer au plus pressé dans un premier temps, en respectant certaines règles.

Statistiques

Sur les 172 candidats déclarés admissibles lors de la session 2015, le jury de l'épreuve de thème oral en a entendu au total 142, soit une augmentation de plus de 16 % du nombre d'interrogations effectuées dans cette épreuve. Le tableau ci-dessous, qui souligne que 40 notes, soit près de 30 % de l'ensemble, étaient strictement supérieures à 10/20, en précise la répartition.

Note attribuée sur 20	Nombre
0-2,5	40
3-5	23
5,5-8	26
8,5-10	13
10,5-12,5	15
13-16	15
>16	9

Il montre également que la commission a utilisé tout l'éventail des notes, de 0 à 20, parvenant à une moyenne arithmétique de 6,8 / 20. Mais il montre surtout que, si le jury a toujours eu plaisir à écouter des prestations de grande qualité, alliant finesse

de la compréhension du texte original, précision dans le maniement des deux langues et justesse de la traduction, il a également eu à sanctionner un nombre croissant de prestations très décevantes, accumulant fautes lourdes de grammaire, indigence du lexique, calque pur et simple de structures syntaxiques non maîtrisées, voire prononciation déplorable, soulignant l'impréparation notoire de trop nombreux candidats à cette épreuve et le manque de discernement sur les attentes du jury.

Méthode de l'exercice

Quelles sont donc, et ne manqueront pas d'être lors des sessions ultérieures, ces attentes ?

Étant donné le court laps de temps dévolu aux questions et à la reprise, il ne saurait être question pour les candidats et les candidates à venir de commenter ou justifier leurs choix. Il convient bien, en revanche, de faire preuve de perspicacité pour percevoir la faute la plus patente, qu'elle soit de genre, de morphologie, de syntaxe ou de sens, de vivacité et de souplesse afin de proposer d'autres solutions, tout en se corrigeant, en partant toujours du principe que le jury souhaite aider le candidat à améliorer ou affiner ses propositions de traduction préparée.

Il s'agit donc d'une épreuve ambitieuse, à la difficulté certaine, qu'il convient de préparer régulièrement tout au long de l'année, sans attendre les résultats de l'admissibilité. Pour être exigeante, elle n'est cependant pas hors de portée des candidats, francophones ou germanophones, qui savent faire preuve de recul en commentant finement le texte français, d'intelligence des deux langues, en repérant rapidement dans un texte les champs lexicaux ou les effets rhétoriques producteurs de sens, de réactivité et d'inventivité pour reformuler habilement une difficulté réelle du texte original, au lieu de s'enfermer dans des solutions toutes faites ou des calques dépourvus de sens, et répéter à l'envi que l'on n'a rien à modifier ou que l'on craint de dire des bêtises.

Nous ne saurions, de ce point de vue, que conseiller aux futurs candidats de commencer par relire attentivement les rapports des sessions antérieures, riches d'exemples et d'enseignements, ce qui n'avait manifestement pas toujours été le cas en 2015, et de lire, d'un œil critique durant l'année de préparation, dans les deux langues, la plus grande variété de textes possibles, en commençant par s'astreindre à un suivi consciencieux de l'actualité du monde germanophone, en français et en allemand, afin de se tenir au courant des grands débats de l'année et d'éviter de découvrir le jour de l'épreuve comment s'expriment, dans l'une ou l'autre langue, les problèmes liés à l'élection d'un ministre-président ou à l'instauration d'un salaire minimum en Allemagne. Est-il nécessaire de préciser que la grande majorité des émissions d'information radiotélévisées, et leurs archives, sont aujourd'hui disponibles, d'un simple clic ou presque, sur Internet sous forme de baladodiffusion ? Le jury ne saurait ici émettre que des recommandations mais il ne paraîtrait pas superflu de suggérer aux futurs agrégatifs de s'entraîner quotidiennement, ou presque, un quart d'heure, par exemple, autant en version, dans la mesure où le travail pourrait également servir à préparer les épreuves de traduction écrite. Différents supports pourraient d'ailleurs faire l'affaire, qu'il s'agisse, outre les rapports des sessions antérieures, d'ouvrages de grands auteurs en édition bilingue, de manuels de traduction, de suppléments allemands de journaux français (<http://monde-diplomatique.de>) ou de sites européens comme *Deutsche Welle* (<http://www.dw.com>) ou VoxEurop (<http://www.voxeurop.eu/de>), qui permettent de lire un seul et même article dans plusieurs langues.

Les fautes les plus réhébilitaires

Tout au long de cet entraînement régulier, il convient de mener une réflexion claire sur ce qu'implique traduire un texte, pour affiner sa perception des deux langues, que l'on soit francophone ou germanophone : comprendre que l'on ne traduit bien que ce que l'on a bien compris, qu'il convient donc de s'entraîner à commenter le texte, afin d'éviter calques et traductions mécaniques, qui, bien souvent, produisent des non-sens, que seul cet entraînement permet d'apprendre à repérer, et à éviter, les omissions de mots, voire de phrases entières, et qu'il faut s'habituer à visualiser la scène, lorsque le texte s'y prête, pour éviter de dire « stand immer noch » lorsque le personnage est manifestement assis.

C'est ce même entraînement qui permettra aux futurs candidats de s'assurer de leur maîtrise des genres, de la morphologie et de la syntaxe de la phrase allemande. Car s'ils ont sans doute procédé à des révisions systématiques, les candidats entendus durant cette session ont, à plusieurs reprises, manifestement sans trop s'en rendre compte, commis de belles bourdes, difficilement acceptables à ce stade de formation et toujours sanctionnées :

- Maîtrise du lexique :

tant pour le genre de termes élémentaires, comme der Blick (s, e) ou die Geburt (-, en), parfois susceptibles d'entraîner des confusions regrettables (comme die Steuer (-, n) et das Steuer (s, -), die Kohle (-, n) et der Kohl ((e)s, e)), de pluriels supposés connus et maîtrisés (der Hut (s, "-e), das Huhn (s, "-er) ou das Schaf (s, -e)) que pour des questions de déclinaisons, ou de bon sens pour éviter de traduire le mot « billet » par « *Ticket* » quand il s'agit d'une offrande ou de répéter durant vingt minutes « *Fahrgast* » quand il s'agit ouvertement de passagers... d'avion,

- fautes de morphologie verbale :

qu'il s'agisse de verbes faibles comme « betrachten » (dont le t n'est pas la marque d'un prétérit !), de verbes forts à revoir pour les connaître, lorsqu'il s'agit de pouvoir les enseigner et les employer devant des élèves ou des étudiants, de verbes à préverbes séparables, relativement mal traités, ou d'emploi des modes et des temps, mal analysés dans le texte original et restitués de manière très fantaisiste et erronée,

- rection de verbes courants, comme bei|treten (a, e, i) + d
- formation du comparatif et du superlatif,
- repérage dans l'espace :

qu'il s'agisse de la distinction entre locatif et directif dans l'emploi du datif et de l'accusatif ou de la différence entre adverbes de position (da, dort, oben, unten) et adverbes de mouvement (dahin, dorthin, nach oben, nach unten),

- voire linéarisation, à distinguer de la structure syntaxique à proprement parler, dans sa dimension pragmatique, avec ses marqueurs propres, la focalisation sur un aspect précis ou une information nouvelle et les déterminations successives qui en découlent.

Il convient également, pour se préparer convenablement aux prochaines sessions de cette épreuve orale, de ne pas omettre, à un autre titre, les questions :

- de prononciation :

qu'il s'agisse de simple phonologie (prononciation de termes supposés connus comme « Reportage » [... 'ta:ʒə] ou [... 'ta:]], « dreißig » ['draisɪç], « leiden » ['laɪdən] ou « leiten » ['laɪtən]), de phonèmes ou de diphtongues courants tels que *eu / äu* [ɔy] ou *ö* [ø:], qu'elle soit simplement erronée, comme dans *« trotz » ou *« Fraulein » [au], ou véritablement fautive, ajoutant à un problème de phonologie une faute de morphologie ou de désinence, comme *« drei Jahren später » ,

- de précision de la restitution, dans la mesure où l'exercice ne se résume pas à l'aptitude à parler allemand à propos d'un texte donné :

le jury attend des candidats suffisamment de clairvoyance pour qu'ils n'omettent pas, parfois avec une désinvolture surprenante, de pans entiers du texte, mais qu'ils n'ajoutent pas non plus mots ou idées absentes de l'original, qui viennent en altérer le sens, transformer ou simplifier outrageusement le texte de départ,

- de finesse de la traduction, enfin :

qui évite à un candidat de faire s'asseoir sur leur habit (*sic* !) des officiers autrichiens s'installant « avec de grandes précautions pour leurs précieux uniformes blancs » ou de confondre modalité et modalisation lorsque « vétérans américains et survivants de la Shoah doivent se joindre aux personnalités politiques » dans le cadre de l'inauguration d'un centre de documentation munichois.

Pour être sans conteste maîtrisés au moment de l'épreuve de thème oral, ces différents points ne sauraient donner à penser que le jury se contentera, pour l'évaluation finale, d'établir une liste permettant d'en contrôler l'acquisition. Ce serait omettre qu'il attend également une maîtrise globale, dans laquelle il saura admettre quelques menues erreurs que l'on pourra mettre sur le compte d'une situation de stress, de différents champs lexicaux ressortissant à une forme de culture générale du germaniste candidat à l'agrégation (qu'il s'agisse du livre ou de l'édition au sens le plus large, de la vie politique dans son ensemble ou du fonctionnement de l'entreprise), de l'aptitude à percevoir des différences de style ou de registre, qui évitent de prononcer des formules déplacées ou cocasses, comme « sein Zeug auspacken » pour « déballer ses affaires » ou d'avoir systématiquement recours à des mots transparents, parfois attestés (*Morosität*), parfois non (**Etat-major*), et un certain *Sprachgefühl*, qui ne s'acquiert qu'au gré d'un travail patient et de lectures attentives, afin de ne pas parler d'« eiserne Locken » à propos de souliers « à boucles en acier ».

Car c'est bien par le *Sprachgefühl* dont il saura faire montre que le ou la candidat(e), francophone ou germanophone, parviendra à convaincre le jury qu'au-delà des difficultés réelles du texte à traduire, et de la brièveté du temps dont il dispose, il ou elle sera en mesure, le moment venu, avec les outils nécessaires, de résoudre convenablement les problèmes rencontrés et de former des élèves qui ne demandent qu'à apprendre.

Et fort heureusement, cette année encore, le jury a eu plaisir à entendre des candidats brillants, excellent dans le maniement des deux langues, proposer des solutions aussi audacieuses qu'astucieuses pour résoudre les difficultés auxquelles ils étaient confrontés.

Annales – Liste de textes et exemples

Conformément à l'usage, qui est de proposer des exercices de traduction tirés d'articles de presse ou de romans ou essais contemporains, sans que les candidats

sachent à l'avance si leurs sujets associeront un thème littéraire à une version journalistique, ou un thème journalistique à une version littéraire, le jury s'est efforcé, cette année encore, de proposer des textes aussi variés que les sources dont ils provenaient : qu'il s'agisse de *Causette* ou *Courrier international*, du *Figaro*, de *L'Humanité*, *Libération*, du *Monde*, et de ses variantes littéraires et diplomatiques, du *Point*, de *Télérama*, du journal suisse francophone *Le Temps* ou de *La Tribune*, ou de sites d'information comme *Le Huffington Post* ou *Mediapart*.

Pour traiter de sujets divers et variés, ces articles font néanmoins apparaître deux tendances, qui ne sauraient beaucoup évoluer lors des sessions ultérieures :

- l'une étant de s'efforcer de refléter les grands débats politiques, sociaux et économiques qui ont occupé les devants de la scène durant l'année de préparation des candidats ;
- l'autre de balayer la plus grande partie de l'espace germanophone.

Il paraît difficile de se préparer correctement à l'épreuve sans acquérir patiemment, ou revoir durant l'année de préparation, une connaissance suffisamment précise des institutions et du fonctionnement du système politique, en Allemagne, en Autriche et en Suisse, des grandes lignes de la politique européenne et étrangère de la République fédérale, et une perception globale et juste de l'histoire récente de ces pays et des grands problèmes économiques et sociétaux qu'ils peuvent rencontrer.

Pour permettre à tout un chacun de prendre la mesure de l'épreuve tout en s'entraînant sur des sujets authentiques, nous joignons à ce rapport six exemples de textes, qui ont donné lieu à interrogation, trois textes de presse, trois textes littéraires ; mais il paraît juste d'indiquer précisément de quels sujets relevaient cette année les différents articles :

- L'élection de B. Ramelow en Thuringe, *Courrier international*, 5 décembre 2014,
- L'émergence du mouvement Pegida, *Libération*, 11 décembre 2014,
- L'implosion du mouvement Pegida, *Mediapart*, 29 janvier 2015,
- Le scandale des écoutes téléphoniques, *Le Point*, 6 mai 2015,
- La surenchère des médias allemands lors du crash de la Germanwings, *Libération*, 29 mars 2015,
- Le développement d'*Erasmus+*, *Le Monde*, 12 février 2015,
- Jeunes filles enlevées au Nigeria, un an après, *Causette*, 15 avril 2015,
- Volkswagen et la compétition automobile mondiale, *Le Monde*, 13 mars 2015
- La guerre des montres connectées chez Swatch Group, *Le Temps*, 13 mars 2015,
- Un portrait du ministre des Finances Wolfgang Schäuble, *Le Monde*, 31 mars 2015,
- La fermeture des centrales à charbon, *Le Figaro*, 24 novembre 2014,
- La limitation des hausses de loyers en Allemagne, *Le Monde*, 14 mars 2015,
- Inégalités et dépenses publiques en France et en Allemagne, *Le Monde*, 1^{er} décembre 2014
- Péages autoroutiers pour automobilistes étrangers, *La Tribune*, 10 mai 2015,
- Mauvais résultats économiques de la Deutsche Bank, *Libération*, 27 avril 2015,
- Les effets du salaire minimum en Allemagne, *Le Monde*, 11 avril 2015,

- L'Allemagne face au néonazisme, *Le Huffington Post*, 3 novembre 2014,
- Le lourd passé de l'Allemagne coloniale, *Libération*, 14 janvier 2014,
- L'Allemagne contemporaine et la Fraction Armée Rouge, *Le Monde*, 24 janvier 2015,
- L'inauguration du Centre de documentation sur le nazisme de Munich, *Le Figaro*, 3 mai 2015,
- Les historiens français face à l'histoire de la R.D.A., *Le Monde*, 28 novembre 2014,
- Le rôle des archives est-allemandes dans l'historiographie actuelle, *Le Monde*, 5 décembre 2014,
- Le dixième anniversaire de l'émission *Karambolage* sur Arte, *Télérama*, 4 novembre 2014,
- La sortie en salle de *De l'autre côté du mur* de C. Schwochow, *Télérama*, 24 décembre 2014,
- Le palmarès du Festival international du film de Berlin, *Télérama*, 14 février 2015,
- Le décès de Siegfried Lenz, *Le Monde*, 13 octobre 2014,
- W. G. Sebald et l'énergie du désespoir, *Le Monde*, 26 septembre 2014,
- La parution du roman de M. Houellebecq *Soumission* en Allemagne, *Libération*, 10 février 2015,
- La traduction en français du roman de S. Lewitscharoff *Apostoloff*, *Libération*, 11 février 2015,
- La parution du journal de F. Reck-Malleczewen, *Le Figaro*, 12 mars 2015,
- La parution des *Mémoires à quatre mains* de Serge et Beate Klarsfeld, *Télérama*, 4 avril 2015,
- Le déni du culte d'un Français expatrié à Berlin, *Le Figaro*, 23 février 2015,
- Balade berlinoise sur les pas de Rosa Luxemburg, *Télérama*, 25 mars 2015,
- Un portrait du footballeur autrichien David Alaba, *Le Monde*, 1^{er} novembre 2014,
- Vienne-Bratislava par avion, *Libération*, 6 février 2015,
- La fin du secret bancaire en Suisse, *Le Monde*, 10 octobre 2014,
- L'appareillage de l'Hermione pour l'Amérique, *L'Humanité*, 18 avril 2015

Les textes littéraires étaient, quant à eux, extraits de romans, de témoignages ou d'essais contemporains, souvent très récents, parfois plus anciens :

- A. Bellanger, *L'aménagement du territoire*, Gallimard, 2014,
- J. M. Erre, *La fin du monde a du retard*, Buchet-Chastel, 2014,
- T. Ben Jelloun, *Mes contes de Perrault*, Seuil, 2014,
- M. Houellebecq, *La carte et le territoire*, Flammarion, 2010,
- T. Viel, *L'absolue perfection du crime*, Minuit, 2002,
- J.-Y. Masson, *L'incendie du théâtre de Weimar*, Verdier, 2014,
- E. Carrere, *Le Royaume*, P.O.L., 2014,
- M. Menegoz, *Karpathia*, P.O.L., 2014,
- J.-F. Haas, *Panthère noire dans un jardin*, Seuil, 2014,
- G. Delacourt, *On ne voyait que le bonheur*, J.-C. Lattès, 2014,
- J. Dicker, *La vérité sur l'Affaire Harry Québert*, Fallois, 2012,
- J.-M. G. Le Clézio, *Ritournelle de la faim*, Gallimard, 2008,
- M.-H. Lafon, *L'annonce*, Buchet-Chastel, 2009,

- E. Roudinesco, *Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre*, Seuil, 2014,
- F. Vargas, *Temps glaciaires*, Flammarion, 2015,
- E. Bove, *Un célibataire*, Calmann-Lévy, 1932,
- A. Ragouneau, *La Madone de Notre-Dame*, Viviane Hamy, 2014,
- M. Barbery, *La vie des elfes*, Gallimard, 2015,
- D. Blonde, *L'inconnue de la Seine*, Gallimard, 2012,
- I. Jarry, *La voix des êtres aimés*, Stock, 2011,
- J. Echenoz, *Le caprice de la reine*, Minuit, 2014,
- E. Orsenna, *Sur la route du papier*, Stock, 2012,
- C. Korman, *Les saisons de Louveplaine*, Seuil, 2013,
- P. Modiano, *L'horizon*, Gallimard, 2010,
- G. Martin-Chauffier, *La femme qui dit non*, Grasset, 2014,
- F. Aribit, *Trois langues dans ma bouche*, Belfond, 2015,
- J.-Chr. Rufin, *Le grand cœur*, Gallimard, 2012,
- M. Lévi-Strauss, *Une enfance dans la gueule du loup*, Seuil, 2014,
- P. Peju, *La petite chartreuse*, Gallimard, 2002,
- S. Chalandon, *Le quatrième mur*, Grasset, 2013,
- V. Cousin, *Souvenirs d'Allemagne*, C.n.r.s., 2011,
- L. Le, *Œuvres vives*, C. Bourgois, 2014,
- O. Adam, *Les lisières*, Flammarion, 2012,
- J. Mattern, *Septembre*, Gallimard, 2015,
- M. Kundera, *La fête de l'insignifiance*, Gallimard, 2013,
- J. Clair, *Les derniers jours*, Gallimard, 2013,
- M. Lesbre, *Chemins*, S. Wespieser, 2015.

Extrait de texte littéraire n°1 :

La petite passait l'essentiel de ses heures de loisir dans les branches. Quand on ne savait pas où la trouver, on allait aux arbres, d'abord au grand hêtre qui dominait l'appentis nord et où elle aimait à rêver en observant le mouvement dans la ferme, ensuite au vieux tilleul du jardin de curé après le petit muret de pierres fraîches, et enfin, et c'était le plus souvent en hiver, aux chênes de la combe ouest du champ attenant, un ressac du terrain planté de trois spécimens comme on n'en avait pas de plus beaux au pays. La petite nichait dans les arbres tout le temps qu'elle pouvait dérober à une vie de village faite d'étude, de repas et de messes, et il arrivait qu'elle y invitât certains camarades qui s'émerveillaient des esplanades légères qu'elle y avait ménagées et passaient là de fiers jours à causer et à rire.

Un soir qu'elle se tenait sur une branche basse du chêne du milieu alors que la combe s'emplissait d'ombre et qu'elle savait qu'on allait venir la chercher pour s'en retourner au chaud, elle décida plutôt de couper par le pré et d'aller saluer les moutons du voisin. Elle partit dans la brume naissante. Elle connaissait chaque motte d'herbe dans un périmètre qui allait des contreforts de la ferme de son père jusqu'aux frontières de celle du Marcelot ; elle aurait pu fermer les yeux et se repérer comme à des étoiles aux boursouffures des champs, joncs de ruisseau, pierres des chemins et inclinaisons de pentes douces ; au lieu de cela, et pour un motif particulier, elle les ouvrit grand. Quelqu'un marchait dans la brume à quelques centimètres à peine, dont la présence faisait à son cœur un étrange pincement, comme si l'organe s'enveloppait sur lui-même en amenant en elle de curieuses images - elle vit un cheval blanc dans un sous-bois mordoré et un chemin pavé de pierres noires qui luisaient sous les hautes frondaisons.

Muriel Barbery, *La vie des elfes*,
© Éditions Gallimard, Paris 2015.

Extrait de texte littéraire n°2 :

Gérard risqua un regard vers la jeune femme vêtue de blanc. Elle était là, elle n'avait pas bougé, ses mains toujours serrées sur ses

5 cuisses pâles et ses deux escarpins joints. À l'extérieur, le soleil montait droit dans l'axe de la chapelle et, traversant le vitrail de l'Orient, commençait à baigner le visage diaphane de la jeune femme d'un halo rouge et bleu digne d'une Madone de Raphaël. Immobile sur son banc

10 réservé à la prière, protégée par un cordon qui l'isolait des visiteurs et lui donnait l'apparence d'une relique sacrée, elle fixait la statue de la Vierge des Sept Douleurs d'un regard étonnamment vide. Gérard referma le distributeur

15 de médailles, fit quelques pas incertains vers la jeune femme en blanc, mais déjà la touriste américaine l'avait devancé. Elle tira un billet de son sac à main et le glissa dans la fente du présentoir, puis elle prit quatre bougies qu'elle

20 aligna sur le rack voisin avant de les allumer une à une. Leur clarté vacillante acheva d'éclairer le visage de la madone. La touriste fit un signe de croix puis s'approcha du banc. Dans un murmure empreint d'un fort accent, elle demanda à la

25 jeune femme en blanc s'il lui était possible de s'asseoir à ses côtés pour prier. Celle-ci ne daigna pas répondre, invariablement figée, le regard comme aimanté par la statue de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. L'Américaine, après avoir répété sa question sans davantage obtenir de réponse, finit par poser son séant sur le banc, dont le bois craqua légèrement sous l'effort. Alors, comme au ralenti, comme dans un cauchemar venu du plus profond de la nuit, la madone blanche hochait lentement la tête. Son menton vint se poser sur sa poitrine puis, en douceur, presque avec grâce, son corps entier bascula vers l'avant, avant de s'effondrer sur le dallage à damier. C'est alors que la grosse Américaine se mit à hurler.

Alexis Ragougneau, *La Madone de Notre-Dame*,
© Éditions Gallimard, Paris 2015.

Extrait de texte littéraire n°3 :

La boutique était pleine de meubles et de bibelots. Des biscuits, une Leda de bronze, des reliures dépareillées, des lots de cannes et de chapeaux. Sur une commode en demi-lune, de vieilles pipes de collection en porcelaine. Je me

5 suis dirigé vers le mur où elle était accrochée près d'une Vierge polychrome. Le brocanteur lisait un journal, coincé entre une bonnetière et un

nègre en torchère. Il a levé ses lunettes sur son front et est venu se placer derrière moi. À l'instant même où il a dit simplement « L'Inconnue de la Seine... », comme s'il faisait les présentations, j'ai reconnu la jeune noyée dont le visage a été moulé à la morgue. L'anonymat n'a jamais été levé. Elle reste retranchée derrière le rempart de son secret, vierge ou putain, on n'en sait rien. Pour qui, pourquoi a-t-elle choisi la mort ? Qu'a-t-elle entrevu pour en ramener ce souvenir d'extase ? Elle est tombée dans le domaine public, mais on n'a pas réussi à la faire parler. À quoi sert de trépaner les morts ?

« C'est une copie ? » ai-je demandé en passant la main sur le masque de plâtre. Une fine poussière blanche s'est collée à mes doigts.

« Une copie ancienne. C'est plus rare. Elles sont tellement fragiles. Un rien peut les briser. Maintenant on en fabrique d'autres, des modernes, il y en a des centaines. On l'utilise comme modèle dans les écoles de dessin. De toute façon l'original a disparu depuis longtemps. »

Le plâtre était éraflé par endroits, traçant de fines rides posthumes à la commissure des lèvres et sous le menton. C'était la première fois que je voyais le moulage, mais elle était bien comme je l'imaginai. Un peu plus jeune peut-être. Une vraie fillette. « Elle est belle », a soupiré le marchand comme s'il regrettait de devoir s'en séparer.

Didier Blonde, *L'inconnue de la Seine*,
© Éditions Gallimard, Paris 2012.

Extrait de texte de presse n°1 :

Autoroutes payantes en Allemagne pour les étrangers

Les automobilistes étrangers devront s'acquitter de 5, 10 ou 15 euros pour une vignette valable dix jours, et de 16 à 30 euros pour une vignette valable deux mois, au grand dam des pays frontaliers et de la Commission européenne.

Même Jusqu'ici, seuls les poids lourds payaient un péage sur les autoroutes allemandes, mais la situation devrait changer courant 2016. Le Parlement allemand [...] a adopté vendredi 8 mai un projet décrié de péage automobile, qui pénalisera en premier lieu les usagers étrangers et contre lequel Bruxelles et plusieurs voisins de

10 l'Allemagne pestent déjà.
« Ce projet pénalise les Néerlandais qui circulent
en Allemagne, alors que les Allemands vont
bénéficier d'une compensation par une baisse
des taxes routières », a regretté dans un
15 communiqué la ministre néerlandaise des
Infrastructures et de l'Environnement, en charge
des transports, Melanie Schultz van Haegen.
« Une fois que la loi sera promulguée en
Allemagne, en juin ou en juillet, nous porterons
20 plainte auprès de la Commission européenne, qui
aura trois mois pour répondre », a indiqué une
porte-parole du ministère autrichien des
Transports. En France, plusieurs associations
d'Alsace-Lorraine ont déjà annoncé qu'elles
25 allaient pousser les autorités « à soulever cette
problématique devant les instances
européennes ». [...]
Pour la mise en place de [la] vignette
électronique, l'Allemagne a dû contourner les
30 règles européennes puisqu'un péage applicable
aux seuls étrangers y contreviendrait de manière
éclatante. Le projet prévoit donc que la vignette
soit payée par tous mais minore la taxe dont
s'acquitte déjà tout propriétaire de voiture en
Allemagne. Déjà validé par le Bundestag, le texte
prévoit d'instaurer courant 2016 sur les
autoroutes et routes nationales allemandes une
vignette annuelle dont le montant, défini par l'âge
de la voiture, la cylindrée du moteur et certains
critères environnementaux, peut atteindre 130
euros. [...] Selon le ministre, le mécanisme doit
rapporter 500 millions d'euros supplémentaires
par an, net de frais de fonctionnement, qui seront
investis dans la maintenance et l'expansion du
réseau routier de la première économie
européenne.
La Tribune, 10 mai 2015.

Extrait de texte de presse n°2 :

Wolfgang Schäuble, le Sisyphe heureux

Même si le sujet fut longtemps tabou, il est
impossible de dissocier Wolfgang Schäuble de ce
fauteuil roulant auquel l'ont condamné les coups
de feu d'un déséquilibré. Trois tirs de revolver qui,
5 le 12 octobre 1990, lui sectionnent la moelle
épinière. Vingt-cinq ans plus tard, quoi qu'il en
dise, le traumatisme reste entier. « *Dans mes
rêves, je marche* », confie-t-il en 2012 à

10 l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Mais ce protestant est aussi exigeant avec lui-même qu'avec les autres. Pas question, par exemple, de « motoriser » ce maudit fauteuil. Et, à l'exception de Christine Lagarde, rares sont ceux qui prennent le risque de l'aider. L'homme est trop fier pour cela. À cause de son handicap, « *la communication est limitée, c'est parfois gênant* », admet-il. Il n'est pas rare, au cours d'une réception au ministère, de le voir seul, près des buffets, les autres convives ne sachant s'ils
15 doivent lui proposer ou non de l'aide. [...]
En 1990, l'attentat a d'autant plus traumatisé l'Allemagne que Wolfgang Schäuble, alors ministre de l'intérieur, est l'un des principaux artisans de la réunification allemande. Le pronostic des médecins est réservé. Beaucoup pensent sa carrière terminée ; elle ne fait pourtant que commencer. Elle s'accélère même dès le 20
20 juin 1991. Ce jour-là, le Bundestag doit statuer sur le transfert de la capitale de Bonn à Berlin. De très nombreux députés, issus de l'Allemagne de l'Ouest, y sont hostiles. Principal partisan du déménagement au sein de la CDU, Wolfgang Schäuble prononce sans doute le meilleur discours de sa carrière. En à peine huit minutes, il retourne l'hémicycle et reçoit une standing ovation, alors qu'un député ose le qualifier de « *Goebbels en fauteuil roulant* », par allusion au maître de la propagande nazie. Berlin redeviendra la capitale de l'Allemagne.
25 *Le Monde*, 31 mars 2015.

Extrait de texte de presse n°3 :

L'Hermione appareille vers l'Amérique

Grand jour pour la réplique du navire qui emmena en 1780 La Fayette prêter main-forte aux insurgés américains contre l'Angleterre, avec son appareillage samedi soir pour les côtes américaines, en présence de François Hollande.
5 L'« Hermione » et ses 80 membres d'équipage doivent appareiller de l'île d'Aix (Charente-Maritime) à 22 h 30 pour faire cap sur les Canaries, puis les Etats-Unis. Une foule compacte est déjà présente sur la côte atlantique française, pour assister au départ de la frégate qui, 235 ans - presque jour pour jour - après l'originale qui emmena le 20 mars 1780 le jeune Gilbert du Motier, marquis de La Fayette (1757-
10

- 15 1834), combattre les Anglais aux côtés des insurgés américains ralliés à George Washington, entamera une traversée de six semaines et 7.500 miles (13.000 km) dans l'Atlantique nord.
- 20 Abondance d'événements festifs auxquels sont attendus des dizaines de milliers de visiteurs et un dispositif quasi militaire, avec notamment restrictions de la navigation et interdiction de survols de drones, encadreront le départ « de la frégate de la liberté ».
- 25 Le président François Hollande viendra souhaiter bon vent au trois mâts, au côté de la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, soutien de la première heure du projet « Hermione », sur son chantier dans la ville-arsenal de Rochefort (Charente-Maritime), lorsqu'elle présidait la région Poitou-Charentes.
- 30 Après une visite à quai de la frégate, au mouillage de l'Île d'Aix, vers 14h00, le chef de l'État doit regagner la presqu'île de Fouras pour prononcer un discours en plein air vers 15h00. Il remettra au commandant de l'« Hermione », Yann Cariou, un exemplaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, texte fondateur de la République française, à l'intention des hôtes américains.
- Point d'orgue de cette longue journée de festivités populaires, un feu d'artifice sera tiré entre Port-des-Barques, Fouras et l'Île d'Aix au-dessus du Fort Vauban, une heure avant l'appareillage de la frégate.
- L'Humanité*, 18 avril 2015.

VERSION ORALE

Rapport présenté par Thomas Buffet, Xavier Poirot et Frédéric Weinmann

Répartition des notes :

16 et plus : 2

de 14 à 15,5 : 6

de 12 à 13,5 : 6

de 10 à 11,5 : 12

de 08 à 09,5 : 19

de 06 à 07,5 : 30

de 04 à 05,5 : 31

de 02 à 03,5 : 15

de 00,25 à 01,5 : 21

moyenne de l'épreuve : 06,17

(session 2014 : 06,43 – session 2013 : 07,10 – session 2012 : 05,79 – session 2011 : 06,99)

Lors de cette session 2015, le jury de version orale a constaté avec satisfaction que les candidats étaient dans leur grande majorité bien préparés au déroulement de l'épreuve. Cela étant, il a été frappé par le caractère récurrent de certaines erreurs lourdes, et donc fortement pénalisantes, qui expliquent une moyenne faible. Elles sont souvent dues à un manque de maîtrise des techniques de traduction et à des défaillances dans l'expression en français. C'est pourquoi ce rapport se propose d'évoquer les fautes tout à fait évitables, commises tant pendant la préparation que durant la prestation devant le jury, en expliquant pourquoi il s'agit d'erreurs et quelle traduction on aurait pu attendre. Pour nombre d'entre elles, il suffit de les identifier pour ne plus les commettre et augmenter significativement la note obtenue.

L'épreuve de version orale / grammaire a lieu selon les modalités suivantes : le candidat se voit remettre une enveloppe contenant deux exemplaires identiques du texte à traduire et du sujet de grammaire qui s'y rapporte (*cf.* exemples de sujets de la session 2015 en fin de rapport). Cela doit permettre à ceux qui le souhaitent de travailler sur un exemplaire pour la version et d'en garder un autre pour la grammaire. Le temps de préparation pour l'ensemble de l'épreuve version / grammaire est d'une heure ; le candidat est libre d'organiser son temps comme il l'entend entre les deux composantes de l'épreuve. Cela étant, consacrer moins de vingt minutes à la grammaire pour approfondir la version est plus que risqué, y compris pour la réussite de l'épreuve de version elle-même. À cet égard, le jury rappelle qu'il s'agit bien d'une version *orale* : lors de la préparation, il est fortement déconseillé de rédiger sa traduction *in extenso*. En effet, mettre par écrit la traduction intégrale d'un texte de 300-320 mots en moins d'une heure rassure peut-être certains candidats, mais bien souvent, ceux qui agissent de la sorte commettent de nombreuses erreurs dues au moins en partie à une lecture trop rapide du texte. De plus, ils ont beaucoup de mal à revenir sur ce qu'ils ont rédigé, comme s'ils étaient mentalement prisonniers de ce qui a été fixé sur le papier lors de l'heure de préparation. Cela a amené à plusieurs reprises le jury à inviter des candidats à regarder l'original de plus près plutôt que leur traduction : si le jury revient sur un point de la version, c'est que le passage concerné pose problème. Mieux vaut alors mettre de côté la première solution proposée pour reprendre sereinement le passage

concerné. L'expérience montre que cela est de fait nettement plus aisé lorsqu'on n'a pas sous les yeux un texte rédigé *in extenso*.

S'il est plus que déconseillé de mettre par écrit la totalité de sa traduction, que faut-il alors faire ? La première chose consiste à lire le texte à traduire dans son intégralité avant de se lancer dans sa transposition en français. On ne peut en effet bien traduire que ce que l'on a compris. Une première lecture attentive permet de saisir l'essentiel des informations structurantes du texte et de situer ce dernier dans un certain contexte, ce qui peut amener à se décider pour un terme plutôt que pour un autre lors de la traduction. Ainsi, dans un texte littéraire où il était question de Paris à l'époque de la Révolution française, on trouvait l'expression suivante : « die königliche Gewalt ». Dans le contexte, il était impossible de traduire ce groupe nominal autrement que par « le pouvoir royal » (« Gewalt » n'avait ici pas le sens de « violence »). Dans *Der audiovisuelle Urknall unserer Literatur*, texte de presse consacré à la première apparition filmée de Thomas Mann à la fin des années 20, il était question de « frühe Radiostationen ». Le contexte interdisait de traduire ce passage par « stations de radio matinales » (il s'agissait des « premières stations de radio », sachant que les premières émissions de radio furent diffusées dans la première moitié des années 20).

À propos du contexte, le jury insiste sur la nécessité, pour des candidats qui aspirent à enseigner l'allemand deux mois plus tard, de maîtriser les grandes notions de la civilisation et de la littérature d'outre-Rhin. Or, ces notions sont loin d'être toujours bien assimilées, en tout cas en ce qui concerne leur traduction en français. Ainsi, « die Neue Sachlichkeit » se traduit non pas par « le nouveau pragmatisme », mais par « la Nouvelle Objectivité » (courant pictural et littéraire des années 1920, avec notamment Otto Dix dans le domaine des arts plastiques et Erich Kästner en littérature). Dans la presse des pays germanophones, « das Feuilleton » désigne « la rubrique culturelle / les pages culturelles » d'un journal. « Die Bundesrepublik Deutschland » est en français « la République fédérale d'Allemagne » (et non pas « allemande »). L'importance de cette appellation trouve ses racines dans la relation même qu'avaient la RFA et la RDA (République démocratique allemande) à l'idée de nation allemande. Alors que la RFA, dès l'époque de sa fondation, entendait parler pour l'ensemble de l'Allemagne, ne reconnaissant pas l'État est-allemand, la RDA se considérait pour sa part avant tout comme un État « démocratique » (avec la connotation très particulière qu'avait ce terme dans les pays du Bloc de l'Est), la notion de nation étant en quelque sorte reléguée au second plan. Quant au SED, ce n'était pas le « parti unique » de la RDA ; en effet, il existait en Allemagne de l'Est plusieurs partis (y compris la CDU, ou plus exactement la « Ost-CDU »), sachant que ces partis devaient de fait se soumettre au leadership du SED (si bien que ce régime n'était en réalité nullement démocratique).

Au sujet des noms de partis politiques, le jury rappelle qu'il faut bien sûr connaître les noms des partis allemands (le SPD, la CDU, la CSU, etc.), mais aussi ceux des principaux partis des autres pays germanophones dont il est souvent question dans la presse (la langue allemande n'est pas parlée uniquement en Allemagne). Cela vaut par exemple pour le « FPÖ » en Autriche (« Freiheitliche Partei Österreichs », le parti libéral d'Autriche / parti de la liberté d'Autriche, qui est de fait un parti d'extrême droite) ou le « SP » en Suisse (« Sozialdemokratische Partei der Schweiz », le parti socialiste suisse). Une phrase telle que « SP schaut nicht weiter zu » ne saurait donc être traduite par « SP navigue à vue », mais par « le parti socialiste suisse refuse de rester les bras croisés ». Voilà encore quelques autres exemples de termes liés à la maîtrise du contexte culturel, présentés de façon plus synthétique : « der

Ministerpräsident (-en,-en) » : le ministre-président (chef du gouvernement d'un Land ; et non pas « **président des ministres* », pas plus que « **président ministériel* ») ; « die Fraktion » : le groupe parlementaire (et non pas « fraction » dans le contexte ; en revanche, « die RAF/ die Rote Armee Fraktion », nom d'un mouvement terroriste d'extrême gauche actif principalement dans les années 1970, se traduira par « la Fraction Armée Rouge ») ; « der Reichstag » : le palais du Reichstag (dans le contexte, « der Reichstag » désignait le lieu où siège le Bundestag, et non pas « l'ancien parlement de l'Empire ») ; « der Oberbürgermeister » : le maire (maire d'une grande ville ; et non pas « **le maire général* ») ; « der Volkspolizist (-en,-en) » : le policier est-allemand (à l'époque de la RDA) ; « die NS-Raubkunst » : les œuvres d'art volées par les nazis (et non pas « le vol d'art » – il en a par exemple été beaucoup question dans le contexte de l'affaire Gurlitt en 2013-14) ; « die Sammlung nordischer Kunst » : la collection d'art aryen / germanique (et non pas « l'art nordique » – à propos de la collection d'art que Göring souhaitait constituer) ; « preußisch » : prussien (et non pas « **prusse* » ; en revanche, « Preußen » se traduit bien par « la Prusse ») ; « der Bürger » : A/ le citoyen ; B/ le bourgeois (dans la biographie de Kurt Tucholsky parue en 2012, l'auteur, Rolf Hoffeld, pour évoquer l'esprit conformiste de l'époque wilhelminienne, cite un passage du poème *Weltende* de l'écrivain expressionniste Jakob van Hoddis, dans lequel ce dernier fait s'envoler le chapeau que porte un « Bürger » sur la tête ; dans ce contexte, ce « Bürger » était à l'évidence un bourgeois et non pas n'importe quel citoyen) ; « der Literat (-en,-en) » : l'homme de lettres (et non pas « le littéraire ») ; « der Philister » : le philistin (et non pas « la plèbe » ; le philistin est ce petit-bourgeois sans imagination, à l'esprit borné, matérialiste, qui ne s'intéresse pas à l'art et aux choses de l'esprit) ; « der Intendant (-en,-en) » : le directeur (d'un théâtre, etc.) ; « der Akademiker » : désigne dans la très grande majorité des cas le « diplômé de l'enseignement supérieur » ; « der Rosenmontagszug » : « le défilé du carnaval ».

Une fois que le texte a été lu et situé dans un certain contexte, on peut passer à la phase de la traduction elle-même. Pour ce faire, il est indispensable de procéder tout d'abord à une analyse morpho-syntaxique précise. Fréquemment, une lecture trop rapide, associée chez un nombre non négligeable de candidats à une maîtrise manifestement encore fragile de certains aspects morpho-syntaxiques de la langue allemande, entraîne de grosses erreurs, voire des contresens. Commençons par l'exemple d'une erreur aussi lourde (contresens) qu'évidente, qu'une lecture plus attentive aurait permis d'éviter : « Das ganze Straßengewirr, das der Boulevard Saint-Germain erbarmungslos in zwei Teile zerschneidet, (...) ». Ce segment a été traduit par « Tout l'entrelacement de rues qui découpe impitoyablement le boulevard Saint-Germain en deux parties (...) ». Il y a là un contresens : « der Boulevard » étant au nominatif, c'est le sujet du verbe « zerschneiden » ; ce n'est donc pas « l'entrelacement de rues » qui « découpe » le boulevard, mais au contraire le boulevard qui « découpe » cet « entrelacement ». En d'autres termes : « tout le dédale de rues que le boulevard Saint-Germain divise impitoyablement en deux parties (...) ». Un autre exemple : la phrase « Nach Krieg und Inflation hinkten die Betriebe der ausländischen Konkurrenz hinterher » a été traduite par « les entreprises de la concurrence étrangère étaient rattrapées par la guerre et l'inflation ». Manifestement, la candidate ayant proposé cette solution, qui constitue un grave contresens, n'a pas reconnu la structure de la phrase. Le verbe est ici « hinterher/hinken », qui régit le datif ; l'objet au datif est « der ausländischen Konkurrenz », tandis que le sujet de ce verbe est « die Betriebe » ; quant à lui, le

groupe prépositionnel « nach Krieg und Inflation » n'est pas lié à la rection de « hinterher/hinken » : il constitue simplement un circonstant temporel indiquant la postériorité. Une traduction possible de ce passage aurait été : « Après la guerre et l'inflation, les entreprises étaient à la traîne par rapport à la concurrence étrangère ». Malgré une structure simple, la phrase « Über sechzig Jahre Zollunion und Binnenmarkt haben uns alle reicher gemacht » a également donné lieu à des erreurs graves : « durant soixante ans, l'union douanière et le marché intérieur nous ont tous enrichis ». Le verbe conjugué d'une déclarative se mettant en deuxième position en allemand, il était absolument impossible d'avoir ici d'un côté un groupe prépositionnel « über sechzig Jahre » (du reste, « durant soixante ans » se dirait « sechzig Jahre lang ») et d'un autre côté deux groupes nominaux juxtaposés « Zollunion und Binnenmarkt » en fonction de sujet ; si tel avait été le cas, le verbe conjugué se serait retrouvé en troisième position, chose impossible en allemand. Le sujet était ici « sechzig Jahre », précédé de « über » dans le sens de « mehr als » (« plus de »), tandis que « Zollunion und Binnenmarkt » dépendait de « sechzig Jahre ». Le groupe nominal en fonction de sujet, qui occupait ici la position 1, était donc « über sechzig Jahre Zollunion und Binnenmarkt », de sorte que le verbe conjugué était bien en deuxième position. On pouvait traduire ce passage de la façon suivante : « Plus de soixante ans d'union douanière et de marché commun nous ont tous rendus plus riches ».

Toujours au sujet de la précision de l'analyse syntaxique, la phrase « Die schlichteren Gemüter meinten, Gott habe zwischen seinem unsichtbaren Daumen und Zeigefinger den Unstern zerquetscht, also die Welt durch ein Wunder gerettet », dans le roman *Der Komet* (2013) d'Hannes Stein, a été traduite par « Les esprits les plus simples estimèrent que Dieu avait anéanti cette étoile malveillante entre son doigt invisible et l'index, et donc il aurait sauvé la Terre comme par miracle ». L'erreur la plus grave dans cette proposition est due à une analyse syntaxique plus qu'approximative. Dans le texte allemand, les deux participes II « zerquetscht » et « gerettet » sont sur le même plan, étant tous deux indissociables de l'auxiliaire « haben » (ici au subjonctif I dans le cadre du discours indirect annoncé par le verbe « meinten », dans la mesure où le point de vue relaté est celui des personnes désignées par l'expression « die schlichteren Gemüter ») ; or, la traduction proposée dissocie « zerquetscht » et « gerettet », le premier étant dans une subordonnée introduite par « que », tandis que le second se trouve dans une indépendante, ce qui ne tient pas du tout compte de la structure de départ. On aurait pu proposer par exemple : « Les esprits les plus simples pensèrent que Dieu avait pulvérisé ce corps céleste de malheur entre son pouce et son index invisibles et qu'il avait donc sauvé le monde grâce à un miracle ».

Les qualificatives sont parfois elles aussi la source de difficultés inattendues de la part d'agréatifs ; par exemple, le segment « in seiner mit viel Beifall bedachten Rede » a été traduit par « dans son discours réfléchi accueilli par de nombreux applaudissements ». L'ajout de l'adjectif « réfléchi » laisse percevoir un flottement morpho-syntaxique gênant : si on traduit « bedacht » par « réfléchi », comment rattache-t-on « mit viel Beifall » au reste du segment ? De fait, on se trouvait ici face à un groupe nominal ayant pour base « Rede », ce substantif ayant pour déterminant le possessif « sein- » ; entre le déterminant et la base du groupe, on avait une qualificative, « mit viel Beifall bedacht- », « bedacht- » étant ici un participe II utilisé comme adjectif épithète déterminant « Rede », tandis que « mit viel Beifall » dépendait de « bedacht- » (« jdn bedenken mit + Dat. » : gratifier qn de qc, offrir qc à

qn) : « dans son discours qui a reçu des applaudissements nourris / qui a été très applaudi ».

Concernant la morphologie de façon plus spécifique, des erreurs importantes ont été constatées. Même si on peut les mettre en partie sur le compte de l'inattention, elles restent durement sanctionnées et peuvent par conséquent décider de la réussite ou non au concours, *a fortiori* quand elles se répètent au cours d'une même prestation. Ainsi, dans un texte de presse où il était question de la relation amoureuse entre Goethe et Marianne von Willemer, le journaliste évoquait les longues années de veuvage de Marianne von Willemer : « Marianne von Willemers lange Witwenzeit ». Une candidate a laissé le « -s » de « Willemers » dans sa traduction (« le long veuvage de Marianne von *Willemers »), ne voyant pas qu'il s'agissait de la marque du génitif, même lorsque le jury est revenu sur ce segment lors de la reprise. À propos de la désinence « -s », on peut rappeler à cet endroit qu'en allemand, les noms propres prennent un « -s » au pluriel, mais que ce n'est pas le cas en français (sauf pour la plupart des noms de dynasties, ce qui reste un emploi rare). Ainsi, le célèbre roman de Thomas Mann *Buddenbrooks* (1901) se traduira de façon correcte par *Les Buddenbrook*. Dans un autre texte, « die bewunderte Anna Seghers » est devenue une « admirable Anna Seghers ». Comment le participe II (ici dans un emploi adjectival) du verbe « bewundern » (« admirer ») pourrait-il donner autre chose que « admiré(e) » ? C'est impossible. Du reste, « admirable », adjectif du langage courant, se dit « bewundernswert ». Toujours dans le domaine de la morphologie, il faut prêter une attention particulière à la traduction du degré I des adjectifs, qui peut avoir des valeurs différentes : s'il exprime le plus souvent le comparatif de supériorité, le degré I sert aussi à indiquer le degré assez élevé d'une qualité (exemple caractéristique : « eine ältere Frau » est « une femme d'un certain âge », ou « une femme d'âge mûr », proposé de façon pertinente par une candidate). Ainsi, dans la phrase suivante, « Ich befürchte, vor Europa liegt eine längere Phase aus Stagnation, Deflation und hoher Arbeitslosigkeit », « eine längere Phase » ne signifie pas « une phase plus longue » (plus longue que quoi dans le contexte ?), mais « une phase assez longue » (« Je crains que l'Europe ne se dirige vers une phase assez longue de stagnation, de déflation et de chômage élevé »). Autre valeur possible du degré I : il remplace un degré II quand il n'y a que deux éléments en présence. Ainsi, dans le segment évoqué plus haut, « die schlichteren Gemüter » se traduisait bien par un superlatif : « les esprits les plus simples » (par opposition, dans le contexte, au groupe des personnes faisant preuve d'un esprit plus critique).

Après l'analyse attentive des structures morpho-syntaxiques, nécessaire à la compréhension fine du texte, vient le moment de la transposition de l'allemand en français.

Lors du passage de l'allemand au français, l'expression du discours indirect a posé des problèmes importants à la quasi-totalité des candidats. Le jury a eu le sentiment qu'ils reconnaissaient souvent bien le subjonctif I, mais qu'ils n'arrivaient pas à le rendre de façon adéquate. Il est donc nécessaire de s'attarder sur ce point, du reste facile en soi. En allemand, le subjonctif I est pour ainsi dire le mode du discours indirect : il est utilisé la plupart du temps dans ce cadre. Une fois qu'un verbe introducteur du discours indirect a été employé, il est possible de faire s'enchaîner plusieurs, voire de nombreuses phrases au subjonctif I, qui toutes expriment le point de vue du sujet du verbe introducteur du discours indirect. Le français n'offre pas cette possibilité : il n'y a pas dans cette langue un mode qui permettrait d'identifier immédiatement le discours indirect comme c'est le cas en allemand. Or, la plupart des candidats semblent penser que le conditionnel correspond en français au

subjonctif I dans ce cadre. C'est une lourde erreur : alors que le subjonctif I indique qu'il s'agit de propos (ou de pensées) rapportés de façon neutre, sans prise de position, le conditionnel, en français, induit une prise de distance assez nette. Dans la majorité des cas, il n'est donc pas possible de rendre un subjonctif I par un conditionnel dans la traduction d'un texte allemand en français. Pour traduire le discours indirect, il suffit d'utiliser l'indicatif en précisant qui a prononcé ces propos, défend ce point de vue, etc. Dans le contexte d'une version de concours de recrutement de professeurs d'allemand, le jury préférera toujours une certaine redondance (« il a affirmé que (...). Selon lui... ; toujours d'après lui, ... ; il a ajouté que..., etc. ») à une absence de marquage du discours indirect ou au recours erroné au conditionnel. Il est en effet indispensable que le candidat mette en évidence qu'il a bien perçu la distinction entre subjonctif I et indicatif. Ainsi, dans le passage suivant, « Willi tröstete mich: Ob ich denn nicht merkte, dass ich eben fast einen Meter weiter geflogen war als zu Beginn meiner Flugübungen? Der Erzengel verzeihe vieles, aber eine Sünde nicht: den Zweifel an seiner Macht und an der Gültigkeit seiner Versprechen », « der Erzengel verzeihe vieles » a été traduit par « l'archange était miséricordieux ». Cette proposition a été pénalisée dans la mesure où elle ne rend pas du tout compte du fait que « verzeihe » est au subjonctif I, le choix de ce mode par l'auteur (Peter Schneider, dans *Die Lieben meiner Mutter*, 2013) s'expliquant par le fait qu'il s'agit des propos exprimés par Willi, relatés au discours indirect à cet endroit (le verbe introducteur du discours indirect est ici « trösten » – Willi reconforte le narrateur à la première personne en lui disant quelque chose, en l'occurrence en lui posant une question et en ajoutant ensuite une autre idée). Pour tenir compte du fait que « verzeihe » était un subjonctif I dans le cadre du discours indirect, on pouvait dire par exemple : « Willy me reconforta (...). Il ajouta que l'archange pardonnait beaucoup de choses, mais qu'il y avait un péché sur lequel il ne passait pas (...) / Selon lui, l'archange pardonnait beaucoup de choses, mais il y avait un péché sur lequel il ne passait pas (...) ».

Un autre exemple, tiré d'un article de la *FAZ* (dans la presse germanophone, l'expression du discours indirect à l'aide du subjonctif I est omniprésente) : « Die neue Tarifforderung sei in dieser Woche auf einer Versammlung der Parteibeschaftigten diskutiert worden, nach dem Motto: „Der Partei ein gutes Wahlergebnis, uns einen guten Tarifvertrag“, teilte Verdi mit. » La forme verbale soulignée (le verbe „diskutieren“ au subjonctif I passé à la forme passive) a été traduite par un conditionnel passé : « aurait fait l'objet de discussions ». Comme cela a été évoqué plus haut, utiliser dans un tel contexte un conditionnel induit une distanciation nette, quasiment l'expression d'un doute vis-à-vis de ce qui est affirmé, alors que dans la phrase allemande, le subjonctif I indique simplement qu'il ne s'agit pas des propos / pensées du journaliste, mais de ceux de quelqu'un d'autre (en l'occurrence de Verdi, « die Vereinte Dienstleistungsgewerkschaft », syndicat du secteur des services en Allemagne). On pouvait proposer par exemple pour ce passage : « Verdi a déclaré que les nouvelles revendications salariales avaient été discutées [*indicatif*] cette semaine lors d'une assemblée des salariés du parti avec le mot d'ordre suivant : 'de bons résultats électoraux pour le parti, une bonne convention collective/ de bons accords salariaux pour nous' ».

Pour bien rendre le subjonctif I en français, il faut du reste prêter attention au fait que le système temporel au subjonctif I ne correspond pas à la concordance des temps en français. Il n'y a que trois temps au subjonctif I : passé (antériorité par rapport au moment où la personne a tenu ces propos / eu ces pensées) / présent (simultanéité) / futur (postériorité). Alors que le système français de la concordance des temps est

plus complexe. Un exemple simple : « Er sagte, er sei Deutscher » (subjonctif I présent car il a utilisé le présent pour dire cela quand il s'est exprimé ; il a en effet dit : « ich bin Deutscher ») se traduira par « il affirma qu'il était Allemand » (en français, la transposition au discours indirect provoque un changement de temps par rapport au discours direct quand le verbe introducteur du discours indirect est au passé : quand le verbe introducteur est conjugué à un temps du passé, le segment au discours indirect se met au passé bien que la personne ait utilisé le présent quand elle s'est exprimée : « je suis Allemand »).

Pour résumer ce point important : dans une traduction en français, le subjonctif I se rend simplement par un indicatif (attention à la concordance des temps en français) en précisant l'identité de la personne dont les propos / pensées sont relaté(e)s à l'endroit en question (« selon lui », « d'après lui », « il a précisé que... », « il a ajouté que... », etc.).

À propos des temps, le jury a relevé de nombreuses erreurs dans l'utilisation du passé simple et de l'imparfait, souvent employés l'un pour l'autre, notamment chez les candidats germanophones. Cela s'explique bien sûr par le fait que l'allemand a un seul temps, le prétérit, là où le français en a deux ; mais si cette confusion a une explication, elle n'en demeure pas moins la cause d'erreurs graves. Le passé simple est utilisé pour relater un événement ponctuel dans le passé. Pour traduire « Christa Wolf fuhr zum ersten Mal im Juni 1957 nach Moskau und Armenien », il faut avoir conscience qu'il s'agit ici de l'évocation d'un événement ponctuel, comme l'indiquent le circonstant de temps « im Juni 1957 », le groupe prépositionnel « zum ersten Mal » et l'utilisation de la conjonction de subordination « als » (alors que « wenn » exprimerait la répétition). Par conséquent, on utilisera en français le passé simple et non pas l'imparfait : « C'est en juin 1957 que Christa Wolf se rendit [se rendait] pour la première fois à Moscou et en Arménie ». Le passé simple est employé également pour évoquer un événement saillant qui se détache d'un arrière-plan. Ainsi, dans le passage suivant, « Erik aber, der seine Blicke über die Runde schweifen ließ, erkannte gleich, dass es heftig in seinem Bruder arbeitete », la relative « der seine Blicke über die Runde schweifen ließ » évoque l'arrière-plan, tandis que le verbe de la principale « erkannte » sert à exprimer l'événement saillant se détachant de l'arrière-plan: « Mais Erik, qui parcourait [arrière-plan → imparfait] l'assemblée du regard, s'aperçut [événement saillant → passé simple ; et non pas « s'apercevait/ reconnaissait », proposé par un candidat] immédiatement que quelque chose tourmentait/ préoccupait vivement son frère ».

Quant à lui, l'imparfait est utilisé pour relater au passé un procès qui est envisagé indépendamment de sa délimitation temporelle (c'est pourquoi on entend souvent dire qu'il sert à exprimer au passé l'habitude, la répétition, la durée, etc.) : « Par opposition au passé simple, l'imparfait n'envisage pas les limites du procès, auquel il n'assigne ni commencement ni fin. L'imparfait s'accorde ainsi avec l'expression de la durée ; selon le sens du verbe, le procès n'est pas forcément long objectivement, mais il est perçu « de l'intérieur », dans son écoulement, dans la continuité de son déroulement, sans terme final marqué. L'aspect duratif n'est qu'une conséquence de cette valeur de l'imparfait » (M. Riegel/ J.C. Pellat/ R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994, p. 306). Il servira donc aussi à relater l'arrière-plan duquel se détache un événement saillant (cf. *supra*).

Toujours au sujet des formes verbales en français, le jury invite les candidats à faire davantage attention à la maîtrise des modes. Il rappelle notamment les points suivants, qui devraient être connus de tous les agrégatifs : « bien que » est suivi du subjonctif (« bien que ce soit possible ») ; « après que » est suivi de l'indicatif

(« après que la cathédrale de Cologne et la porte de Brandebourg sont restées [**soient restées*] éteintes » → « après que la cathédrale de Cologne et la porte de Brandebourg ont été plongées dans le noir »).

Un autre problème majeur a été rencontré dans la maîtrise des formes verbales en français : la conjugaison, avec des barbarismes (erreur encore plus grave qu'un contresens) constatés notamment sur des formes plutôt rares dans le langage courant. Cela vaut par exemple pour l'imparfait du subjonctif, mais aussi pour l'utilisation des auxiliaires et pour la formation du passé simple. De façon claire, on peut à cet endroit souligner que seuls les verbes du premier groupe (verbes en « -er », « aimer » par exemple) ont « -a » comme terminaison à la troisième personne du singulier du passé simple ; le verbe « répondre » ne faisant pas partie du premier groupe, il donnera « il répondit » (et non pas « il **réponda* ») ; « nous nous **asseyâmes* » est un barbarisme (il s'agirait du passé simple d'un verbe du premier groupe, « **s'asseyer* », qui n'existe pas) : il faut dire « nous nous assîmes » (l'infinitif de ce verbe est « s'asseoir »). La troisième personne du pluriel du passé simple de « reproduire » sera « ils reproduisirent » (et non pas « ils **reproduirent* »). Pour ce qui est de l'utilisation des auxiliaires : « se familiariser avec » se conjugue avec « être » (« après s'être familiarisé avec », et non pas « après **s'avoir* familiarisé » – les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire « être » aux temps composés), « échapper à qn » se conjugue avec « avoir » (« ce qui m'avait échappé », et non pas « ce qui **m'était* échappé »). Quant à la conjugaison de l'imparfait du subjonctif : « bien que Stach eût pu utiliser des photocopies » (et non pas « bien qu'il **eusse* pu »). En cas de difficultés sur les conjugaisons à des formes relativement peu usitées dans le langage quotidien par les candidats, il est impératif d'avoir recours au *Bescherelle* pour apprendre les formes moins fréquentes (notamment : imparfait du subjonctif, passé simple) de façon systématique.

Bien souvent, le jury a remarqué que lors de la transposition en français, les candidats ne tenaient pas suffisamment compte des différences concernant les structures idiomatiques en allemand et en français. S'il est par exemple extrêmement courant de commencer une phrase par une subordonnée introduite par « dass » en allemand, débiter une phrase par « que » en français est très lourd, voire parfois incorrect. La plupart du temps, cela ne donne pas un style emphatique ou recherché, mais uniquement une structure gauche avec un germanisme caractérisé, ce qui est pénalisé. Pour traduire ces structures, mieux vaut commencer la phrase par « le fait que » (voire dans certains cas transformer la structure pour obtenir une tournure plus idiomatique). Ainsi, pour traduire « Dass er Hasler nicht direkt beerbt hat, war Künstlerpech », le germanisme « Qu'il n'ait pas hérité du poste de Hasler venait d'une fausse manœuvre » a été sanctionné. On pouvait dire par exemple : « Le fait qu'il n'ait pas directement hérité du poste d'Hasler était dû à un manque de chance ».

S'il est tout à fait déconseillé de chercher à mettre par écrit sa traduction *in extenso* lors de la préparation, il est en revanche recommandé de noter les structures particulières (au moins le squelette syntaxique de la structure) pour lesquelles une transformation importante est nécessaire afin de passer de la phrase allemande donnée à une construction française idiomatique ou tout du moins correcte grammaticalement. Cela doit éviter des germanismes lourds (fortement pénalisés) tels que « Si cela est l'un des effets espérés (...), cela va encore être démontré », traduction entendue pour « Ob das einer der erhofften Effekte (...) ist, wird sich noch zeigen ». On pouvait proposer par exemple : « L'avenir dira s'il s'agit là de l'un des effets escomptés (...) ». Cela doit également éviter d'aboutir à des constructions

agrammaticales pour des phrases complexes comme « Erst als Rochele vorsichtig betonte, es gebe doch Dinge, die man nicht anstehen lassen könne und über die man daher, zumal man nicht wisse, wann der Rabbi zurückkehre, der Frau berichten müsse, gab sie nach » (Martin Buber, *Gog und Magog*), dont la traduction a donné chez une candidate : « Ce n'est que lorsque Rochele insista avec prudence sur le fait qu'il y avait des choses qui ne pouvaient pas attendre (...), elle capitula » ; le segment souligné est agrammatical : il faut dire en effet « ce n'est que lorsque Rochele souligna (...) qu'elle capitula » ou « c'est seulement au moment où Rochele souligna (...) qu'elle céda ».

Toujours au sujet de la mise en français à proprement parler, le jury invite les candidats à prêter davantage attention à la rection, qui peut, comme chacun le sait au moins en théorie, être différente en allemand et en français : « oser faire quelque chose » et non pas « oser **de faire qc* » (« il a osé pénétrer » et non pas « il a osé **de pénétrer* ») ; « mettre en garde contre qc » et non pas « mettre en garde **de qc* » (« mettre en garde contre la ségrégation » et non pas « mettre en garde **de la ségrégation* »). Du reste, certains candidats ne sont pas capables de garder une distance suffisante vis-à-vis des structures allemandes pour éviter les calques, sources de propositions très incorrectes, voire parfois agrammaticales en français. Si en allemand, la construction « die Frage, ob + VF » est courante, « la **question si* » n'est pas une tournure correcte en français : il faut dire « la question de savoir si ». L'expression de la comparaison ne peut être directement calquée de l'allemand sur le français : le comparatif d'égalité « so... wie... » ne peut en aucun cas être rendu en français par « si... comme... ». Ainsi, « ses mollets étaient **tellement* d'un brun léger, lisses et immaculés *comme* le volant en bois de la voiture » est totalement incorrect. On pouvait dire par exemple : « ses jambes étaient aussi mates, lisses et immaculées que le volant en bois de la voiture » (« ihre Unterschenkel waren so hellbraun, glatt und makellos wie das hölzerne Lenkrad »). La structure à sens de possibilité (ou d'obligation, en fonction du contexte) passive « sein + zu + infinitif » existe en allemand, mais on ne peut le plus souvent la rendre par « être à + infinitif » en français, il s'agit d'un calque caractérisé (en fonction du contexte, « sind zu sehen » se traduira par « peuvent être vus » ou bien « doivent être vus/ il faut voir... »). La construction de « gelingen » ne correspond pas à celle de « réussir » en français : « es war ihm gelungen, etwas zu tun », mais « il avait réussi à faire qc » (et non pas, comme cela a été entendu de la part d'un candidat francophone, « il lui **était réussi de faire qc* »).

La maîtrise du système de la négation en français demande elle aussi à être affirmée chez un nombre non négligeable de candidats. On pourra rappeler notamment qu'il n'y a pas de négation avec « à peine » (« nous avons à peine appris à lire », et non pas « nous **n'avons à peine* appris à lire ») ou « uniquement, seulement » (« les entreprises qui sont actives uniquement sur le marché intérieur » et non pas « les entreprises qui **ne* sont actives *uniquement* sur le marché intérieur »). À l'inverse, « guère » réclame un négateur (« il n'est guère possible de (...) » et non pas « il **est guère* possible de (...) »), de même que « jamais » dans son emploi négatif (« jamais auparavant un article n'avait été plus complet ou plus clair » et non pas « **jamais* auparavant un article *a été* plus complet ou plus clair ») et « aucun » (« aucun des conseillers municipaux ne prit position » et non pas « **aucun* des conseillers municipaux *se positionna/ prit position* »). En effet, contrairement à l'allemand, le français est caractérisé par un système de double négation (« ne... pas », « ne... jamais », etc.).

L'évocation du lexique vient après celle des problèmes de mise en français dans la mesure où les erreurs citées plus haut se sont avérées être nettement plus dommageables pour la note finale que les fautes sur le vocabulaire. Cela étant, le jury a parfois été surpris de constater que des termes relevant du lexique le plus courant étaient inconnus de certains candidats. Pour remédier à ces lacunes, il existe plusieurs possibilités qui de fait sont complémentaires. Il faut tout d'abord lire beaucoup (de la presse comme des œuvres littéraires) en notant les termes inconnus rencontrés au fil des lectures. Cela peut être l'occasion d'approfondir ses connaissances en travaillant aussi par familles de mots. Par exemple, en partant de « die Mütze » (« le bonnet »), on peut voir « die Bademütze » (« le bonnet de bain »), mais aussi « die Schirmmütze » (« la casquette », et non pas, comme cela a été entendu, « *le chapeau de pluie / bonnet pour la pluie »). Par ailleurs, pour un apprentissage plus systématique, il existe de nombreux ouvrages spécifiques très bien faits (outre les célèbres et indémodables *Mots allemands* de J. Barnier / E. Delage / R.-F. Niemann, on peut citer par exemple *Le vocabulaire de l'allemand moderne* de Jacques Omnès ou *Dire le monde* de Francine Rouby). Parmi les erreurs dites graves dans le domaine lexical, on peut citer notamment : « die Erzählung » (non pas « narration », mais « récit » dans le contexte – terme utilisé pour désigner l'œuvre de Kafka *In der Strafkolonie*) ; « die Schaukel » (« la balançoire », et non pas « le deltaplane ») ; « der Jahrestag » (« l'anniversaire [d'un événement] » et non pas « la journée annuelle ») ; « verbieten » (« interdire » et non pas « promettre » – confusion avec « versprechen » ?) ; « vermögen » (« être capable de, être à même de » et non pas « souhaiter »).

Le jury invite également les futurs candidats à faire bien attention à éviter les barbarismes lexicaux, ces derniers étant très fortement pénalisés (le principe fondamental) d'une traduction est l'utilisation de mots qui existent dans la langue d'arrivée). Cela implique de la part des agrégatifs d'utiliser uniquement des termes dont ils sont sûrs qu'ils existent en français, quitte à commettre une légère inexactitude. Le risque de commettre un barbarisme est de fait accru pour certains termes empruntés par l'allemand (*Lehnwörter*) aux langues romanes mais qui n'existent pas sous une forme très proche en français ; cela vaut par exemple pour « die Investitionen » (« les investissements » et non pas « les *investitions ») « laizistisch » (« laïque » et non pas « *laïciste »), « Souveränität » (« souveraineté » et non pas « *souverainité »), « Szenerie » (« cadre / décor » et non pas « *scènerie »).

Il va de soi que dans une version, tous les mots sont à traduire, y compris les mots du discours, pas toujours faciles à rendre en français, certes, mais dont l'oubli lors du passage dans la langue cible est lourdement sanctionné. Bien souvent, des termes comme « etwa », « gerade », « eigentlich », « allerdings », « ebenfalls » ont été omis. Et quand ils ne l'étaient pas, leur traduction était trop souvent totalement fautive, ce qui n'est pas normal de la part d'agrégatifs : « allerdings » signifie « toutefois, néanmoins » ; « ebenfalls » est un synonyme de « auch » (« aussi, également » ; « de même » dans certains emplois) ; « gleichwohl » a une valeur adversative (« cependant, tout de même »).

Quand il est précisé que tous les mots sont à traduire, cela vaut aussi évidemment pour les titres des textes proposés, ainsi que pour les titres d'ouvrages ou citations pouvant apparaître au cours du passage à traduire. Le jury a par exemple été très surpris de voir quelques candidats ne pas traduire les titres et les citations de façon intentionnelle. Dans une traduction, il est impossible d'évoquer « une retranscription du 'Hohen Liedes' » (indépendamment du fait que la marque du génitif n'est ici

même pas enlevée, comme si le français était une langue avec un système de déclinaisons similaire à celui de l'allemand) ; on parlera, dans le contexte, d'une « traduction du Cantique des cantiques » (« eine Übertragung des Hohen Liedes »). S'il a été dit plus haut que de façon générale, tous les mots sont à traduire, il est nécessaire d'apporter une très légère nuance : cela ne concerne bien sûr pas les noms de personnages (dans une traduction contemporaine en français, « Heinrich » pourra rester « Heinrich ») ; quant aux noms de lieux, il n'y a pas de logique infaillible, seule une connaissance précise de l'usage permet de trancher : ainsi, on parle en français de « l'île aux Paons » pour évoquer l'île berlinoise appelée en allemand « die Pfaueninsel » (en tout cas, « *l'île de Pfau » est totalement impossible), tandis que la célèbre Alexanderplatz est connue sous ce nom en français également.

Pour présenter sa version aux trois membres du jury, le candidat dispose de vingt minutes. Ce délai est suffisant pour proposer une traduction à un rythme de diction normal, ni trop lent, ni trop rapide, permettant une prise en note intégrale de la version de la part du jury. Il n'est pas demandé au candidat de lire un passage en début d'épreuve, ce qui lui permet de bénéficier de l'ensemble des vingt minutes pour la traduction elle-même. En revanche, le jury peut être amené, lors de la phase d'entretien, à demander au candidat de lire un court segment sur lequel porte une question (quelques mots, tout au plus une phrase assez courte). En règle générale, lorsqu'il émet cette demande, le jury souhaite attirer l'attention du candidat sur une erreur manifeste (confusion entre deux mots en raison d'une lecture trop rapide, oubli de traduction d'un négateur, oubli d'un mot dans la traduction, contresens manifeste : « unvermeidlich » confondu avec « vermeidlich », etc.).

Lors de la reprise, le jury a pour habitude de poser des questions sur les erreurs les plus graves, ce afin de donner aux candidats l'occasion d'améliorer significativement leur traduction (et donc leur note). Les points sur lesquels il est conseillé de se pencher en priorité sont donc les suivants, par ordre d'importance décroissant :

- N'ai-je pas fait un contresens ou un lourd faux-sens portant sur l'ensemble du segment que le jury m'invite à reprendre ?

Par exemple, une candidate ayant proposé « dans ce contexte » comme traduction de « in einem anderen Zusammenhang » (« dans un autre contexte ») n'a pas réussi à se corriger lors de l'entretien, bloquée par sa première lecture erronée.

- N'ai-je pas fait une erreur de construction en français ?
- N'ai-je pas oublié un mot ?

Par exemple, n'ai-je pas omis un circonstant temporel (« allmählich », « stets ») ou un de ces fameux mots du discours, dont l'omission rend la traduction nettement plus aisée (« allerdings », « ebenfalls », « auch », qui peut signifier « aussi », mais également – liste non exhaustive – « même » ou « du reste, par ailleurs » dans certains contextes) ?

- Ai-je bien rendu en français le discours indirect ?
- N'ai-je pas fait une erreur de temps ?

Suis-je par exemple certain de n'avoir pas utilisé un imparfait à la place d'un passé simple (ou inversement) ?

- N'ai-je pas fait un faux-sens sur un terme ?
- Après (et seulement après !) vérification des points ci-dessus, puis-je améliorer le style du passage concerné ?

Certains candidats, peut-être par manque d'entraînement, ont tendance à vouloir effectuer des changements sur des points totalement accessoires (en remplaçant

« fréquemment » par « souvent » par exemple), alors que le segment sur lequel le jury revient contient des fautes graves de structure et/ou des contresens manifestes.

Toutes les remarques formulées ci-dessus doivent permettre aux futurs candidats d'avoir une compréhension claire de la hiérarchisation des erreurs et des attentes du jury, qui ne sont nullement démesurées : il est normal d'attendre de la part d'un futur agrégé d'allemand qu'il soit capable de transposer un texte écrit en allemand dans un français, si ce n'est élégant, tout du moins correct, en tenant compte des spécificités des deux langues quant aux structures et aux idiotismes.

Pour finir, le jury tient à signaler deux grandes sources de satisfaction lors de cette session 2015. D'une part, certains candidats qui avaient échoué lors de sessions précédentes ont fait de très beaux progrès, preuve s'il en était besoin qu'il est possible de s'améliorer ; avec la prise en compte des conseils du jury, de l'abnégation, de la motivation, du plaisir pris à lire et à s'entraîner, c'est tout à fait envisageable, y compris de la part de candidats germanophones. D'autre part, le jury s'est réjoui lors de cette session d'entendre plusieurs prestations de très belle tenue, avec une traduction maîtrisée tant sur la forme que sur le fond. Ces deux points doivent inciter les candidats de la prochaine session à être pleinement conscients qu'une (belle) réussite est un objectif réaliste.

#

Glück gab es für meinen Vater nur in zwei Formen. Beide schienen in seinem Leben keine Rolle zu spielen, dafür in meinem eine umso größere. Glück war entweder etwas, das ich besaß, ohne es zu würdigen, was ihm das Recht gab, mich darüber zu belehren. Oder ich besaß es nicht, was ihm das Recht gab, es für mich zu erzwingen. Dass überhaupt von Glück die Rede war, und das in beträchtlicher Lautstärke, offenbarte mir nun, dass es wohl doch kein Familienbesuch wie jeder andere war. Es dauerte aber eine Weile, bis mir Ziel und Zweck der Reise wieder zu Bewusstsein kamen. Noch hallte der Knall nach, mit dem wir da gerade im sogenannten Ostblock gelandet waren. Angestrengt versuchte ich beim Blick aus dem Fenster, die Eindrücke mit meinem Wissen vom Kommunismus in Einklang zu bringen. Die riesigen Felder. Ob sie etwas mit Marx zu tun hatten? Ich fragte meinen Vater. Aber der war nicht ansprechbar.

Als wir uns Dresden näherten, war es schon dunkel. Erstaunlicherweise änderte sich daran kaum etwas, als wir in die Stadt hineinfuhren. Das Laternenlicht war hässlich, schwach und eitel, es schien außer sich selbst nicht viel zu dulden. Es tauchte die ganze Stadt in einen Glutschimmer, der von Häusern, Autos und Straßen kaum mehr zeigte, als gerade eben zur Vermeidung von Zusammenstößen nötig war. Die Szenerie glich so sehr einem Traum, dass es mich überhaupt nicht erstaunte, als in der Ferne die mächtige Silhouette eines orientalischen Palasts auftauchte. Und dann öffnete sich zur Linken breit und schwarz die Elbe. [...] Die wenigen anderen Autos sahen alle gleich aus, klein, sandfarben und lächerlich nützlich. Hätten wir ununterbrochen gehupt und Helmut-Kohl-Plakate aus dem Fenster gehalten, wir hätten kaum auffälliger sein können, als wir es mit dem roten Mercedes ohnehin schon waren. [...] Ich rechnete damit, dass uns jeden Moment ein Volkspolizist anhalten und nach unserer Atmungserlaubnis fragen könnte.

Per Leo, *Flut und Boden*,
Stuttgart, Klett-Cotta, 2014,
S. 236-238

Vous étudierez dans ce texte :

Les groupes infinitivaux

In der Sphäre der Wirklichkeit geschah zwischendurch das Folgende: Gerade als die Menschenmenge auf dem Cobenzl die vierte Strophe der Kaiserhymne ausgesungen hatte, zerplatzte der Komet; der schmutzige Schneeball aus dem All zerfiel in eine Myriade von Einzelteilen, die harmlos in der Atmosphäre verglühten. Was sich an diesem Dienstagmorgen ereignete, war also nicht der Weltuntergang, sondern ein kosmisches Feuerwerk. Beinahe banal [...].

Selbstverständlich gingen die Interpretationen dessen, was man da im Himmel über Wien gesehen hatte, hinterher schroff auseinander. Die schlichteren Gemüter meinten, Gott habe zwischen seinem unsichtbaren Daumen und Zeigefinger den Unstern zerquetscht, also die Welt durch ein Wunder gerettet. Dies entsprach ja auch dem Versprechen, das Er einst gegenüber Noah abgegeben hatte, dem Urvater der heutigen (nachsintflutlichen) Menschheit: „Niemals mehr will ich alles Leben töten, wie ich es getan“, heißt es in der Bibel. „Solange die Erde steht, sollen nicht aufhören Saat und Ernte, Frost und Hitze, Sommer und Winter, Tag und Nacht“ (1. Mose 8,22). Die etwas weniger schlichten Gemüter wandten ein, dass Gott es in diesem Fall doch auch sehr viel einfacher hätte haben können: warum, bitte, überhaupt einen Kometen auf Kollisionskurs schicken? Wieso die wüste Drohung mit dem Weltuntergang – und dann die Rettung in der letzten halben Stunde? Und wenn Gott uns damit (wie die schlichten Gemüter nun wieder erklärten) ein Zeichen seiner Existenz geben wollte, so erhob sich doch sofort die Frage: wozu die Theatralik? Schließlich habe vor dreitausend Jahren eine leise Stimme in einem brennenden Dornbusch vollkommen ausgereicht.

Die Astronomen und Physiker zückten nun ihre Bleistifte und rechneten die Sache noch einmal im Detail nach. Dabei stießen sie auf einen Umstand, der ihnen zuvor glatt entgangen war: Der Komet passierte

Vous étudierez dans ce texte :

auf seinem Weg zu unserem blauen Planeten – und zwar unausweichlich – einen bestimmten Punkt, wo das Schwerefeld der Erde und das Schwerefeld des Mondes ungefähr gleich stark waren.

Hannes Stein, *Der Komet*,
Berlin, Galiani, 2013, S. 236-237

Den Koffer mit einem Knie voranstoßend und, falls ein Bekannter unter den Fahrgästen wäre, eine Hand über dem Gesicht, als kratze er sich, so wankte er durch den Gang bis in die letzte Reihe. Hier saß noch niemand. Und als sich keiner nach ihm umdrehte, blickte er durch das Rückfenster. Clemens hatte sich gerade wieder aufgerichtet und befühlte die Stelle an der Stirn, wo Georg ihn mit dem Koffer erwischte hatte. Statt dem Bus hinterherzurrennen, ging er dann geradewegs, wenn auch ein wenig steif und ruckend, wie ein eben aus der Friedhofserde gekrochener Untoter, zurück in die Ohlingergasse. [...]

„Mein Freund“, hauchte Georg den Koffer an, als der Bus in die von Geschäften strahlende Salzstraße eingebogen war, dann wischte er lächelnd die roten Schlieren von einer der vier metallbeschlagenen Ecken. Anschließend legte er sich den Koffer flach auf die Schenkel und lehnte sich zurück. Aus dem Rücken seiner Hände quollen die Adern vor. Er schloss die Augen und überließ sich den Schwingungen des Motors, die wellengleich den Boden durchliefen und seinen Sitz erzittern ließen. Sein Kopf begann sich zu drehen. Wenn er einfach so sitzen bleiben könnte, die ganze Nacht in ausgedehnten Schleifen durch die Stadt schaukeln könnte, still für sich in der letzten Reihe, vorbeigleiten könnte an den leuchtenden Schaufenstern der Geschäfte in der Salzstraße, [...] und weiter, immer weiter, ein leuchtender Strom, warm in die Nacht strahlende Gebäude, während im Bus die Sitze zittern, leer allesamt, da die Fahrgäste längst ausgestiegen sind, längst abgesunken in ihre Betten oder Sessel, das Nachtprogramm vor Augen oder Träume um die Ohren, nur der Fahrer ist noch da, der sich vielleicht, ganz vielleicht, bestechen lässt, eine neue Route einzuschlagen, hinunter zum Weißen Turm und dort zu warten, während er, Georg, aus dem Bus aussteigt und mit vorgestrecktem Finger zuläuft auf den Knopf der Klingel der Springweilers.

Er zog das Handy vor und starrte auf das schwarze Display.

Martin Lechner, *Kleine Kassa*,
St. Pölten – Salzburg – Wien,
Residenz Verlag, 2014, S. 103-104

#

Vous étudierez dans ce texte :

Les groupes participiaux

Amour fou: Der entlarvende Blick auf die Liebe

Am 21. November 1811 erschoss der Dichter, Dramatiker und Publizist Heinrich von Kleist seine verheiratete Geliebte Henriette Vogel, bevor er die Waffe auf sich selbst richtete. Jessica Hausner erzählt in

Amour fou die Vorgeschichte dieses Skandals der Zeit kurz vor dem Beginn des Biedermeier.

„Würden Sie mit mir sterben wollen? Sie würden mich damit sehr, sehr glücklich machen“, mit dieser gewagten, heute würde man vielleicht sagen: „Anmache“, versucht der depressive Poet sein Glück bei den Damen der besseren Gesellschaft Berlins. Nachdem er von seiner Cousine einen Korb bekommt, findet er mit der jungen Mutter Henriette Vogel tatsächlich eine Frau, die nicht ganz abgeneigt ist. Kleists Bild der eher naiven Henriette beruht dabei ganz offensichtlich auf Projektionen. Er sieht sie wie sich selbst nur als „Zaungast in diesem Leben“ und spricht ihr die Liebe von und zu ihrer Familie ab. Auch wenn das nicht oder nur zum Teil der Wahrheit entspricht: Das Gift seiner Worte tut seine zersetzende Wirkung.

[...] *Amour fou* ist die vielleicht schwärzestmögliche romantische Komödie, die man sich vorstellen kann: Hier siegt die Liebe – oder zumindest die unbedingte Sehnsucht nach ihr – sogar noch über das Leben. Das Verrückte an dieser *Amour fou* ist, dass sie nicht einer anderen Person gilt, sondern der Liebe selbst – ein im Endeffekt rein narzisstisches Unterfangen.

Die immer wieder eingestreuten Diskussionen im Salon der Familie Vogel über die geplante Steuerreform in Preußen stehen dabei nur oberflächlich betrachtet im Gegensatz zum oben beschriebenen romantischen Kern der Geschichte. Das trockene Thema erklärt weniger, warum Kleist die Gegenwart „ohne jeden Reiz“ erscheint, als dass es auf die Voraussetzungen für die Entstehung eines romantischen Liebesbegriffs hinweist. Hing doch die Abschaffung des Adelsprivilegs und die damit einhergehende Besteuerung aller Stände eng zusammen mit dem Aufstieg des Bürgertums im 18. Jahrhundert – der die Grundlage bildete für die Entstehung unseres modernen Liebesverständnisses.

Der Standard, 06.11.14 Vous étudierez dans ce texte :

La graduation

#

Nullrunde bei der Linkspartei

Die Gewerkschaft Verdi wird dem Bundesgeschäftsführer der Linkspartei, Mattias Höhn, gerne beipflichten. „Es kommt jetzt darauf an, die Binnenkaufkraft zu stärken.“ So hat es dieser kürzlich festgestellt. Seine – für die Linkspartei eigentlich nicht ganz überraschende – Empfehlung richtete sich an die Bundesregierung, als Rezept gegen die schwächelnde Konjunktur. Sie erhält nun aber in einem anderen Zusammenhang eine durchaus interessante Bedeutung: Verdi stimmt sich zurzeit gerade auf die Lohnrunde für die 250 hauptamtlichen Beschäftigten der Linkspartei ein – und auch sie würden mit ihren Gehältern gerne die Binnennachfrage stärken.

Soeben hat die Gewerkschaft ihre Forderung für die neue Partei-Tarifrunde verkündet: mindestens 5,5 Prozent mehr Lohn, kombiniert mit einer sogenannten sozialen Komponente – für die Beschäftigten der unteren Tarifgruppen soll es eine Lohnerhöhung um mindestens 180 Euro im Monat geben. [...]

Noch bemerkenswerter ist freilich die Vorgeschichte der aktuellen Tarifrunde, zumal für eine Partei, die üblicherweise von allen Arbeitgebern kräftige Lohnerhöhungen verlangt: „Die Beschäftigten der Partei Die Linke haben im letzten Jahr eine Nullrunde bei gleichzeitiger Beschäftigungssicherung akzeptiert“, rechnet Verdi-Verhandlungsführer André Pollmann vor. Nach einer Reihe „guter und anstrengender Wahlkämpfe“ hätten sich die Beschäftigten nun umso mehr wieder ein ordentliches Plus verdient.

Eine Serie mäßiger Wahlergebnisse hatte in der jüngeren Vergangenheit die Einnahmen der Partei gedrückt und damit auch für Kostendruck in ihren Personalbudgets gesorgt. Doch bei den jüngsten Landtagswahlen im Osten hat die Linke bekanntlich einige durchaus beachtliche Ergebnisse eingefahren – und nun in Thüringen sogar die Aussicht, bald den Ministerpräsidenten zu stellen. Das hebt in der Partei nicht nur die Stimmung, sondern offenbar auch die Erwartungshaltung der Beschäftigten. Die neue

Vous étudierez dans ce texte :

Tarifforderung sei in dieser Woche auf einer Versammlung der Parteibeschäftigten diskutiert worden, nach dem Motto: „Der Partei ein gutes Wahlergebnis, uns einen guten Tarifvertrag“, teilte Verdi mit. [...]

„Gute Bezahlung hat auch etwas mit Wertschätzung zu tun“, schreibt Verdi-Vertreter Pollmann der Arbeitgeberseite (hier: der Linkspartei) ins Stammbuch.

Frankfurter Allgemeine Zeitung, 24.10.14

#

Wem gehört hier was?

Es war eine bizarre Prozession, die für die Wochenschau vom 29. Juni 1945 vor laufender Kamera inszeniert wurde: Amerikanische Soldaten stapfen auf schmalen Waldpfaden talwärts zu den auf der Straße bereitstehenden Lastwagen, jeder ein Gemälde oder eine Madonna im Arm. Einer der Stahlhelmlingen packt den Schweif eines hölzernen Pferdes samt dem Heiligen Georg, während sein Kamerad von der Ladefläche aus nach Kopf und Vorderläufen greifen muss, um die Skulptur – sie stammt aus dem 16. Jahrhundert – direkt neben ein riesiges Gemälde zu hieven, eine Paradiesansicht des flämischen Malers Frans Floris de Vriendt. In der folgenden Einstellung werden Eisenbahnwaggons entriegelt, sodass gleißendes Sonnenlicht auf die darin gefangene vergoldete Barockmadonna fällt.

Die Trophäenschau galt der in Berchtesgaden entdeckten Kunstsammlung des ehemaligen Reichsmarschalls Hermann Göring, lange der zweite Mann in Hitlers Diktatur. Als der Film gedreht wurde, lag die Eroberung des Obersalzbergs durch französische und amerikanische Truppen schon zwei Monate zurück [...].

Den entscheidenden Hinweis auf den mit Kunst bepackten und in einem Tunnel versteckten Zug hatte Görings Kunsthändler und Kurator Walter Andreas Hofer am 9. Mai gegeben. Kurz darauf stießen die Sieger auch auf den vermauerten Abflusstunnel, der den Großteil des aus Berlin in Sicherheit gebrachten Hortes barg.

Den Heiligen Georg und die barocke Madonna kann man jetzt in einem Kabinett des Bayerischen Nationalmuseums (BNM) inspizieren. Anlass bieten die aktuellen Recherchen zur Provenienz der 72 Skulpturen aus Görings Besitz, die dem Museum 1960/61 aus Staatsbesitz übereignet worden waren und, bis auf wenige Ausnahmen, mangels Qualität in den Depots lagern. Die Frage, ob es sich [...] um Raubkunst handelt, kann allerdings auch nach zweijähriger Forschung in keinem Fall klar beantwortet werden.

So wie Hermann Göring Ämter häufte und seinen Immobilien- und Waldbesitz ausbaute, so hortete er auch Kunst – maßlos, korrupt und erpresserisch. Der leidenschaftliche Jäger machte in allen besetzten Gebieten fette Beute. Sein Ziel war es, die größte private Sammlung „nordischer“ Kunst in Deutschland zusammenzuraffen, wenn nicht gar in Europa.

Vous étudierez dans ce texte :

Appositions et constructions détachées

zusammenzuraffen, wenn nicht gar in

Süddeutsche Zeitung, 23.10.14

#

#

#

#

#

#

Naftali war unter den Schülern der, mit dem der Rabbi am liebsten Gespräch führte und dessen Meinung über die Ereignisse der Tage ihm am wichtigsten war. Er pflegte zu sagen, was ihm gerade einfiel, und nicht nachträglich zu bedauern, daß er es gesagt hatte. Dabei war er gar nicht eitel, er machte sich vielmehr oft über sich selber lustig, aber er meinte, man dürfe nicht klüger scheinen wollen, als man ist, und nicht verschweigen, was der Gedanke einem eingibt. Von der Klugheit oder Weisheit hielt er freilich viel; ja, er ging darin so weit, daß er einmal dem Rabbi eine merkwürdige Antwort gab. Als der ihm vorhielt, es stehe geschrieben: « Schlicht sollst du mit dem Herrn deinem Gotte sein », *Les emplois du datif.*

Vous étudierez dans ce texte :

Les emplois du datif.

behauptete er, es bedürfe einer großen Weisheit, um mit Gott schlicht sein zu können. Den Rabbi verdroß es zuweilen, daß Naftali mit seinen Scherzworten nie innehielt und niemand schonte. Einmal verlangte er ihm ab, er solle ein Jahr lang die Späße unterlassen. Aber Naftali wollte sich dazu nur unter der Bedingung verstehen, daß der Rabbi versprach, nicht, wie er oft tat, länger als eine Stunde im stillen Gebet zu stehen und dadurch den Vorsänger mitsamt den Betern aufzuhalten. Der Seher, der seiner Fröhlichkeit nicht widerstehen konnte, ließ es sich gefallen, hielt aber schon am nächsten Sabbat das Versprechen nicht ein. Da bemerkte er, daß Naftali durch einen Scherz ein verhaltenes Lachen in seiner Umgebung erregt hatte. [...] Er gab es auf, den Schüler zu ändern. Mitunter schalt er ihn doch, ließ aber bald danach ein versöhnendes Wort einfließen, so sehr war ihm an der ungeminderten Nähe zwischen ihnen gelegen. Naftali hatte, wie stark er auch an Lubling gebunden war, in diesem Belange eine ebenso freie Haltung wie in allem. Nach Rabbi Elimelechs Tod war er zuerst zu Rabbi Menachem Mendel nach Rymanow gefahren, dann hatte er den Seher besucht.

Martin Buber, *Gog und Magog*, Frankfurt am Main, Fischer Bücherei, 1957, Seiten 70-71.

#

Wir befinden uns, sagte Coppi, nach der Überquerung des Platzes zwischen Museum, Dom und Zeughauskanal, vor den reglosen feldgrauen Wachtposten mit Stahlhelm am Ehrenmal, in dessen Verlies noch Platz genug ist für die Marschierenden, die, willig oder unwillig, auf dem Weg sind, sich hier, zerfetzt, verblutet, unter die Kränze mit seidenen Bändern zu legen. Heilmann, unterm Blattwerk der Linden, zeigte zwischen den hoch in Sesseln mit Greifenfüßen thronenden, über aufgeschlagenen Büchern vor sich hinsinnenden Brüdern Humboldt hindurch, über den breiten Vorhof, auf die Universität, in der er, mit vorzeitig bestandnem Abitur rechnend, das Studium der Auslandswissenschaften betreiben wollte. Englisch, Französisch beherrschte er bereits, und am Abendgymnasium, wo wir ihn kennengelernt hatten, war er auf der Suche gewesen nach Kontakten für den Unterricht der verpönten russischen Sprache. Die städtische Abendschule, Sammelpunkt für Proleten und abtrünnige Bürger, war unsre hauptsächliche Bildungsstätte gewesen, nachdem Coppi als Sechzehnjähriger die Schulinsel Scharfenberg verlassen und auch ich ein Jahr später zum letzten Mal die Fähre zum Festland beim Tegelforst bestiegen hatte. Hier dienten Grundkurse über Dostojewskis und Turgenews Romane dazu, die vorrevolutionäre Situation in Rußland zu diskutieren, so wie nationalökonomische Vorlesungen uns Anleitungen gaben zur Beschäftigung mit der sowjetischen Planwirtschaft. Der Verband sozialistischer Ärzte sowie ein Stipendium der kommunistischen Partei, deren Jugendorganisation Coppi angehörte, hatten uns den Besuch der Scharfenbergschule, einer damals fortschrittlich geleiteten Anstalt, ermöglicht. Vor allem Hodann, Stadtarzt, Leiter des Gesundheitsamts im Bezirk Reinickendorf, Chef des Instituts für Sexualwissenschaft, war es gewesen, der sich unsrer angenommen hatte. Wir waren ihm bei den Frageabenden im Ernst Haeckel Saal begegnet und nahmen bis zu seiner Verhaftung und Flucht im Jahr Dreiunddreißig oft teil an den Gesprächen über Psychologie, Literatur und Politik, die regelmäßig jede zweite Woche in seinem Haus an der Wiesener Straße, in einer Siedlung in Tempelhof, stattfanden. Coppi war nach der Berufung der nationalsozialistischen Regierung [...] als Lehrling bei Siemens eingetreten.

Peter Weiss, *Die Ästhetik des Widerstands*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1975, Seiten 19-20.

#

Am Tage vorher war noch alles in Ordnung. Hart und eckig in den silbrigen Morgenhimmel schnitt die Silhouette des Denkmals, das die dankbare Stadt ihrem derzeitigen Landesherrn errichtet hat. Auf wildsprenghendem Streitroß stemmt sich steil und stolz die eherne Gestalt mit Helm und Harnisch und achtet

Vous étudierez dans ce texte :

Les appositions

nicht des grimmigen Drachen, der sich unter den harten Hufen des Hengstes zu Tode rollt und das traditionelle Aufsatzthema der Unterprima bildete.

Um das Denkmal brodelt der Wochenmarkt. Breite Bäuerinnen mit bunten Kopftüchern hocken an ihren Ständen und wärmen die roten Finger an bauchigen Kaffeetassen. Hochbusige Frauen und steifgestärkte Mädchen drängen sich durch die Reihen der Obst- und Gemüsekörbe, fragen Preise, handeln und gehen weiter. Dazwischen schlanke Offiziersfrauen mit hinterdrein trottsenden Burschen, anspruchsvolle Junggesellen mit verschämten Lederköffchen, wacklige Mütterchen mit kartoffelgefüllten Netztaschen, und über dem Ganzen ein weicher Wind vom Rhein und ein bunter Geruch von Gurken, Lauch, Äpfeln, Kohl und Sellerie. Soweit war alles wie sonst.

Aber es lag etwas in der Luft. Die Bauern mit Schirmmützen und schwarzen Strickjacken, die sonst die Körbe schleppten und die Kartoffeln abwogen, kümmerten sich nicht um Karren und Bäuerin und standen in Flüstergruppen mit hochgezogenen Schultern, streckten die hageren Hälse vor und knautschten mit sandigen Fingern in einer Zeitung. Mitunter zeigten sie mit dem Daumen über die Schulter auf das Denkmal, hielten die Hände an den Mund und tuschelten aufeinander ein.

Woraus der Kunde ersieht, daß es um die hohe Politik ging.

Die Volksseele kochte, hier und allerorten. In den Büros steckten sie die Köpfe zusammen, auf den Bierbänken rückten sie enger zueinander, am Kaffeetisch rissen sie sich dem Generalanzeiger aus der Hand.

Vous étudierez dans ce texte :

Was steht in der Zeitung?

Le génitif

Nichts steht in der Zeitung.

Eben das ist es, was die Gemüter erregt. Wenn der Landesvater eine Rede hält, will man wissen, was er gesagt hat. [...] Darauf hat man ein verfassungsmäßiges Recht.

Heinrich Spoerl, *Der Maulkorb*, München, rororo Taschenbuch, 1958, Seiten 5 und 6.

#

Eberhard Jüngel wird 80. Ein Analytiker des Glaubens

Man erzählt von der Karteikarte auf dem Beistelltisch in Eberhard Jüngels Tübinger Wohnzimmer, auf dem die Warnung des Künstlers Joseph Beuys zu lesen ist: „Wer nicht denken will, fliegt raus.“ Tatsächlich kam für den Theologen Jüngel ein *sacrificium intellectus* nie in Frage, wenn damit im Sinne Immanuel Kants gemeint war, das Wissen aufheben zu müssen, „um zum Glauben Platz zu bekommen“.

Glaube hat bei Jüngel durchs Wissen hindurchzugehen, statt sich in einer Hirnnische einzurichten. Das sagen freilich viele christliche Theologen. Unter dem Motto, den Glauben, wie es dann heißt, vor der Vernunft „verantworten“ zu wollen, bleibt vom Glauben oft nicht mehr übrig als ein rationalistisch-therapeutischer Aufguss.

Nicht so bei Jüngel. Bei ihm, der zu den bekanntesten und profiliertesten evangelischen Theologen der Gegenwart zählt, führt die denkerische Erschließung des Glaubens stets tiefer ins Geheimnis hinein statt aus ihm heraus. Sein 1975 erstmals veröffentlichtes Buch „Gott als Geheimnis der Welt“ hat hier den Grundton angeschlagen. Jüngel orakelt nicht; aber seine Sprache, sein hochreflektiertes Schreiben und Sprechen, trägt in jedem Satz dem Geheimnis Rechnung. [...]

Vous étudierez dans ce texte :

Zu Hilfe kommt dem an Karl Barths Argumentationsfiguren ^{La négation} geschulten Jüngel dabei sein unbefangenes Verhältnis zur Analogie, wie es für einen evangelischen Theologen nicht selbstverständlich ist. Seine Habilitationsschrift ging dem „Ursprung der Analogie bei Parmenides und Heraklit“ nach. Und seine

gesamte Ekklesiologie zehrt von einer theologisch anspruchsvollen Analogiebeziehung zur Trinitätslehre: Wie im Christentum das eine göttliche Wesen sich im Vater, im Sohn und im Heiligen Geist ausdrücke, so drücke sich die eine Kirche Jesu Christi in unterschiedlichen Konfessionskirchen aus. So dass man legitimerweise von einer „Wesensgemeinschaft gegenseitigen Andersseins“ reden könne und eine gegenseitige Exkommunikation nicht mehr möglich wäre. Jüngels reformatorische, „in sich“ schlüssige Ökumene-Ansage ist nachgerade das Gegenteil einer Weichspül-Ökumene, ruft aber gleichwohl die Einwände der auf die sakrale Differenz der Kirchenbegriffe pochenden Gegenreformatoren hervor.

Frankfurter Allgemeine Zeitung, den 03. 12. 2014

#

Welt, 3. Februar 2015

Das Licht des Westens strahlt noch immer hell

Der vierte und abschließende Band von Heinrich August Winklers "Geschichte des Westens", der die "Zeit der Gegenwart" von 1991 bis 2014 behandelt, hätte zu keinem passenderen Zeitpunkt erscheinen können. Flüssig präsentierte Faktenfülle verbindet sie mit tiefgründiger historischer Analyse. Sie fundiert damit begrifflich, was der Aufschrei der Millionen gegen den terroristischen Angriff auf die Fundamente der westlichen Werteordnung gleichsam instinktiv ausdrückte: Westliche Werte sind weit mehr als eine Floskel in feierlichen Politikerreden. [...]

Ihre weltwirtschaftliche Bedeutung ist ebenso rückläufig wie ihr geopolitischer Einfluss. Und doch gibt es etwas, was den Westen im Innersten zusammenhält und mehr denn je seine globale Anziehungskraft ausmacht: das normative Projekt der Amerikanischen Revolution von 1776 und der Französischen Revolution von 1789 in Gestalt der unveräußerlichen Menschenrechte, der Herrschaft des Rechts, der Gewaltenteilung, der Volkssouveränität und der repräsentativen Demokratie. [...]

Gegen die "laizistische Legende", nach der die westliche Freiheitsordnung allein der Emanzipation von religiöser Bevormundung zu verdanken sei, betont er, dass "die Geschichte des Westens durch nichts so stark geprägt worden" sei wie "durch die Religion in Gestalt des erst jüdischen, dann auch christlichen Monotheismus, der christlichen, auf Jesus zurückgehenden, strikten Trennung der Sphären von Gott und Kaiser und die durch ebendiese Unterscheidung ermöglichte Ausdifferenzierung von geistlicher und weltlicher Gewalt im Bereich der Westkirche im 12. Jahrhundert." [...]

Wenn es so vieler weit zurückreichender Voraussetzungen für die Realisierung des westlichen Demokratiemodells bedurfte – wie ist vorstellbar, dass es nichtwestliche Gesellschaften, denen dieser komplexe Vorlauf fehlt, erfolgreich adaptieren könnten? Erschwert wird dies auch dadurch, dass der Westen, wie Winkler immer wieder betont, in seiner Geschichte ein ums andere Mal gegen seine eigenen normativen Vorgaben verstoßen hat. [...] Ob sich der Westen in dieser explosiven Weltunordnung seinen Werten treu bleiben kann, hängt letztlich davon ab, ob wir, die Bürger des freien Westens, mit aller Kraft und Leidenschaft für sie einzustehen bereit sind.

Vous étudierez dans ce texte :

L'expression de la graduation

#

Im Mai dieses Jahres wird es 50 Jahre her sein, dass Israel und die Bundesrepublik diplomatische Beziehungen aufnahmen. Diese können wir im Jubiläumsjahr 2015 noch vertiefen – im eigenen Interesse.

Israel steht vor einem schwierigen Jahr. Der Druck auf Jerusalem, sich in Sachen Friedensschluss mit den Palästinensern konzilianter zu zeigen, wird 2015 erheblich wachsen. Nach den für März anberaumten

israelischen Neuwahlen werden nicht nur die EU, sondern auch die USA stärker als bisher auf Verhandlungsfortschritte drängen. Dieser Termin wird freilich noch abgewartet, hofft der Westen doch auf einen Wechsel hin zu einer nachgiebigeren Mitte-Links-Regierung.

Bleibt aber Benjamin Netanjahu Ministerpräsident und regiert er womöglich in Abhängigkeit von einer erstarkten, die Zweistaatenlösung grundsätzlich ablehnenden nationalistischen Rechten, droht Israel in die Isolation zu geraten. Washington und Brüssel könnten sich dann der internationalen Welle einseitiger Anerkennung eines Palästinenserstaates anschließen. Nicht einmal EU-Sanktionen gegen Israel wären mehr undenkbar. Würde sich an einer solchen Politik die Bundesrepublik beteiligen, wäre dies ein gravierender Einschnitt: Sie stellte sich damit erstmals in existenziellen Fragen des jüdischen Staates offen gegen ihn.

Doch steht 2015 auch ein Jubiläum an, in dessen Zeichen ein solcher Bruch kaum vorstellbar ist. Am 12. Mai wird es 50 Jahre her sein, dass Israel und die Bundesrepublik 1965 offizielle diplomatische Beziehungen aufnahmen. Die Feierlichkeiten und zahlreichen Veranstaltungen rund um dieses Datum werden eine der erstaunlichsten Erfolgsgeschichten der jüngeren Geschichte ins Bewusstsein rufen – und die Zukunftspotenziale, die sich daraus ergeben. Sie werden eine Intensität an deutsch-israelischen Bindungen offenbaren, deren Bedeutung in der auf den Palästinakonflikt reduzierten Wahrnehmung Israels oft untergeht, aber die deutsche Öffentlichkeit mit Stolz und Dankbarkeit erfüllen sollte. [...]

Einen Hauch ihrer Lifestyle-Kultur bringen etwa 30.000 in Berlin lebende Israelis in die deutsche Hauptstadt. Ein gutes und solidarisches Verhältnis zu Israel war für die Bundesrepublik stets Maßstab ihrer Zivilisierung und demokratischen Reifung. Gäbe sie diesen Maßstab je auf, würde sie sich bald selbst nicht wiedererkennen.

Vous étudierez dans ce texte :

L'occupation de la position pré-V2

Welt, den 02. 01. 15

#

#

Nachdem ich mein Studium abgeschlossen hatte, sagte die Übersetzerin, reiste ich nach Europa. Allerdings überquerte ich das Meer zwischen den Kontinenten per Schiff und in Begleitung meiner Germanistik-Professorin, die an außerordentlicher, an immenser Flugangst litt und deshalb die Reise nach Deutschland einmal im Jahr auf dem See- und Landweg unternahm. Den größten Teil der Überfahrt verbrachte ich in einem kleinen Salon, der sich direkt unterhalb der Brücke befand und mit dunkel lackiertem Holz getäfelt war, dort saß ich tagsüber und las oder unterhielt mich mit den wenigen Passagieren, die sich ebenfalls an Bord des Frachtschiffs befanden, meist nickte ich am frühen Nachmittag in meinem Sessel ein und schlief einige Stunden lang, denn fast jede Nacht lag ich wach in meiner Kabine, die sich mehrere Etagen tief im Bauch des Schiffes befand und von einem intensiven Geruch beherrscht war, dessen Quelle ich während der ganzen Fahrt nicht ausmachen konnte. Die Professorin frühstückte morgens meist ausgiebig und spazierte dann nachmittags mit einigen Passagieren, die ihr bereits von früheren Fahrten bekannt waren, über Deck, sie schien in diesen Tagen ganz gelöst, ja sogar fröhlich zu sein und sich keinerlei Gedanken über mögliche Komplikationen zu machen, obwohl sie sich, als wir an Bord gegangen waren, noch argwöhnisch nach dem Baujahr des Schiffes erkundigt und den Aushang an der Rezeption, der die Fluchtwege für den Notfall erläuterte, genau studiert hatte. Mich hingegen hatten diese Pläne und die Rettungsübungen, die wir, kaum war die Küste außer Sichtweite, zusammen mit der Besatzung durchführen mussten, erst darauf aufmerksam gemacht, dass dieses Schiff möglicherweise in einen Sturm geraten, dass es auflaufen könnte, dass es möglicherweise schwache Stellen hatte, dass wir alle nun in diesem Boot festsäßen zwischen den Kontinenten. Abends war ich vor Müdigkeit und Angst oft ganz aufgekratzt und redete ohne Unterlass auf Deutsch die Passagiere ein, die ebenfalls an unserem Tisch speisten [...].

Dorothee Elmiger, *Schlafgänger*.

Köln, Dumont, 2014, S. 94-95.

Es gab einen, den Daniel besser nie gekannt hätte: Gerd Neuner. Eine Spottfigur. Lief noch im Hochsommer mit einem Gummimantel über den Schulhof. Eine Lachnummer, unbeholfen, unbeliebt, nicht nur von den Schülern geschnitten, sondern auch von den Lehrern abgelehnt. „Der Gerd ist sein eigener Schatten.“ Blass. Unscheinbar. Obendrein verschrien als Waffennarr, was zu noch derberen Hänseleien reizte. Nicht dass er Waffen in die Klasse brachte, das hätte die Schulleitung alarmiert, es sprach sich nur herum, wenn er mal wieder Kugeln über die Wasseroberfläche eines Baggersees feuerte, Magazine an Sandhügeln leer schoss,

Pistolen zu Gewehren verlängerte und damit auf Fische zielte, die er in der Sieg zu entdecken glaubte. Bei einem Feuerduell mit einem Baukran zerfetzte ihm eine zurückprallende Kugel den Hals.

Die Klasse nahm geschlossen an Gerd Neuners Beerdigung teil. Mitleid mochte kaum aufkommen. Daniel schimpfte innerlich mit: Nulpe... selber schuld... hat nie richtig getickt... das war's.

War's das? Daniel schmerzte der Verdacht, dass diese wandelnde Null – nicht er, Daniel, das Feuermaul – versucht hatte, sich dem Vater real zu nähern, absurder Gummimantel, frisch gewachste Koppel und Waffen, als ginge es zum Karneval, gegen alle Spöttereien der Umwelt. Diese Trantüte also hatte dem Vater den eigenen Leib zur Verfügung gestellt, wollte den Vater in sich auferstehen lassen und lief dafür Spießbruten.

Während Daniels Hände lieber zwischen Mädchenschenkel strichen, als am Griff einer Waffe festzufrieren.

Gerd hatte auf sich genommen, auch und gerade durch den Umgang mit Waffen die Gefühle eines Soldaten in sich auferstehen zu lassen, zu erleben, was bei jemandem mit einem Schusseisen in der Hand vorging, zu erleben, nicht nur sich auszumalen, wie Daniel, und sich dabei sogar der Lust zu stellen, die damit verbunden sein konnte. Ist es die Lust des Vaters gewesen? Gerds Vater hatte den Polenfeldzug als Freiwilliger mitgemacht, sich durch besondere Tapferkeit ausgezeichnet, war an die Westfront versetzt worden und in Frankreich gefallen.

Stefan T. Gruner, *Nie wieder Beethoven*.
Tübingen, 2013, S. 127-133.
Vous étudierez dans ce texte :

#

Hypotaxe et parataxe

Er begann damit, daß er berühmte Bauwerke aus abgebrannten Streichhölzern nachkonstruierte. Er baute die Paulskirche, den Fernsehturm am Alexanderplatz, das Rote Rathaus, den Louvre, den Vatikan nach, und seine Frau war nicht unzufrieden damit, daß er einem Hobby nachging, denn ein anspruchsvolles Hobby hielt ihn davon ab, anderen Lastern zu frönen, so wie es ihr die Freundinnen klagten, deren Ehemänner fremdgingen, dem Suff verfielen, der Spielsucht oder der Völlerei. Beim Modellbau ist das Wichtigste die Maßstabstreue. Er erfordert außerdem Sorgfalt, Geduld und Hingabe, und er bringt es mit sich, daß der Modellbauer ein gewisses Interesse an historischen, kunstgeschichtlichen und architektonischen Fragestellungen entwickelt, welches ihm oft nicht in die Wiege gelegt worden ist.

Friedhelm Gehrken erarbeitete seine Werke im Keller, und die vollendeten Objekte stellte er im Wohnzimmer neben dem Fernseher auf. Er trat einem Verein bei, in dem er lernte, Wasserflächen mit Hilfe von Spiegeln darzustellen, was ihm bei seinem Projekt *Versailles* zustatten kam, er tauschte sich mit den Mitgliedern über die besten Klebstoffe aus, und er profitierte von den dort praktizierten Methoden der einfachen Verkleinerung. Seine Frau konnte vor ihren Freundinnen damit auftrumpfen, daß man jetzt an Busreisen teilnahm, um die Originale zu sehen.

So hätte ihr Leben ruhig weiterlaufen können, die Rente reichte aus, das Haus war abbezahlt, die Kinder erwachsen. Doch dann starb überraschend seine Frau an Krebs. Friedhelm Gehrken wollte sich nicht aus der Bahn werfen lassen. Er buchte blind eine Bustour, sie führte ins Sauerland. Als er von dem Wochenende zurückkehrte, konnte er sich an die Bauwerke, die besichtigt worden waren, kaum noch erinnern. Fachwerkhäuser. Kleine Burgen und Schlösser. Im Sauerland gab es gar keine bedeutenden Bauten. Beeindruckt hatte ihn die Tropfsteinhöhle, in die die Gruppe geschlossen hineingegangen war, obwohl zunächst mehrere behauptet hatten, sie litten an Klaustrophobie. Friedhelm Gehrken erwarb am Ausgang zwei Postkarten und baute zu Hause die Höhle im Anschnitt nach.

Marion Poschmann, *Die Sonnenposition*,
Berlin, Suhrkamp, 2013, S. 132-133.#

#

DER AUDIOVISUELLE URKNALL UNSERER LITERATUR

Vous étudierez dans ce texte :

Le datif

Er ist sichtlich und spürbar nervös, denn auch für einen im Umgang mit den Zeitungen und den frühen Radiostationen längst erfahrenen Medienprofi wie Thomas Mann ist dies eine völlig neue Situation: Am 22. Januar 1929, einem Dienstag, kommt er zum ersten Mal in ein Tonfilmstudio, das seinerseits zu den allerersten in Deutschland zählt. Am Vorabend hatte er in der Preußischen Akademie der Künste bei der Feier zum zweihundertsten Geburtstag des Erz-Aufklärers Gotthold Ephraim Lessing die Festrede gehalten.

Nun sitzt er im dunklen Anzug mit Weste, im weißen Hemd, mit einfarbiger Krawatte und einem blütenweißen Einstecktuch in der Brusttasche seines Sakkos auf einem Stuhl, dessen hintere Holme über seiner Schulter wie zwei kleine Türme aufragen. Die Kamera läuft bereits. Mit einem unsichtbaren Gegenüber spricht der Studiogast noch einige nicht zu verstehende Worte, dann wird zum bewegten Bild der Ton geschaltet: Dreieinhalb Minuten lang zelebriert Thomas Mann von jetzt an „Worte zum Gedächtnis Lessings“.

Ein singulärer Augenblick und – wie es sich bei diesem Hauptdarsteller geziemt – zugleich eine Art ziviler, gesitteter, ja vornehmer Urknall: Die deutsche Literatur tritt dem gerade beginnenden audiovisuellen Zeitalter bei. Wer, wenn nicht er, wer, wenn nicht der Autor von „Buddenbrooks“, „Tod in Venedig“ und „Zauberberg“, wer, wenn nicht der mit der Rede „Von deutscher Republik“ (1922) zum Repräsentanten der Demokratie und ihrer Kultur gewordene Thomas Mann sollte diesen Beitritt vollziehen?

Es ist unbekannt, ob die Zeitgenossen Gelegenheit hatten, das einzigartige Dokument, das daraus hervorging, je zu sehen und zu hören – es ist sogar sehr unwahrscheinlich, dass dies geschah: Zeugnisse einer öffentlichen Wirkung gibt es nicht. Es ist überdies nur mutmaßlich festzustellen, wo und wie die erste und einzige Tonfilm-Sequenz eines deutschen Schriftstellers der Weimarer Republik den Nationalsozialismus und den Zweiten Weltkrieg überstand. [...] In Gänze gesehen und gehört haben das Juwel bis dato wohl lediglich einige wenige Filmspezialisten.

Vous étudierez dans ce texte :

Hypotaxe et parataxe

DAS JAHR DER HÄME

Das Bemerkenswerte an der Häme ist nicht, dass es sie gibt. Dieses Gefühlskonstrukt aus Schadenfreude, selbst angebautem Hass und Vernichtungslust war immer schon eine dem Menschen eigene Reaktion auf die Missgeschicke und Stürze anderer, scheinbar unrechtmäßig vom Glück gesegneter Leute. Relativ neu ist, dass man die Häme in aller Öffentlichkeit zelebrieren kann. Früher schämte man sich ihrer als einer eher unangemessenen, nahezu sündhaften Regung, heute darf sie sich ganz unverstellt zeigen und geht als unterhaltsames Korrektiv für die in Erfolg, Glanz und Reichtum maßlos gewordene Upper Class durch.

Als deren letzter gefällter Gigant muss wohl der frühere Manager des Handelskonzerns Arcandor, Thomas Middelhoff, gelten, dessen flamboyanter Lebensstil sich auf ungebührliche Weise mit seinem Dienstverständnis verhakt hat. Middelhoff nutzte Firmenjets, um von seinem Bielefelder Domizil aus an Aufsichtsratssitzungen teilzunehmen; er landete damit vor Gericht, gerierte sich dort mit kühnem Hochmut und plumpste zuverlässig in den Tümpel der Volksverspottung, denn das Gericht verurteilte ihn zu drei Jahren Gefängnis. Dass ihm recht geschehe, lautete das weitgehend einhellige Urteil der Öffentlichkeit, welche Middelhoff übrigens gar nicht geschädigt hatte. Wenn jemand an den Privatflügen Schaden genommen hat, dann Arcandor, sein Arbeitgeber, der aber nicht gegen Middelhoff geklagt hatte.

Im Verhältnis zu Middelhoff ist jeder Durchschnitts-verdiener ein Zukurzgekommener. Fast jeder von uns muss mit dem Privatauto zur Arbeit fahren, ein Helikopter steht ihm selbst dann nicht zur Verfügung, wenn die Autobahn verstopft ist und der Termin drängt. „Hier ist wieder der ausgeprägte Wunsch nach Gleichheit, nach Reih und Glied, am Werk“, schreibt der Publizist Alexander Görlach in seinem Essay *Wir wollen euch scheitern sehen*: „Niemand soll ausscheren, jeder berechenbar bleiben.“ [...]

Der Sündenfall, für den ein hoch Gekommener und tief Gefallener steht, ist ja als Möglichkeit in jedem von uns angelegt, und dass die meisten nicht in die Verlegenheit kommen, ihn zu begehen, macht sie zu erbarmungslosen Richtern einer bedingungslosen Moral.

Vous étudierez dans ce texte :

Les expansions à gauche de la base nominale

IN DER HÖLLE DER BANLIEUES

Die Vorstadtquartiere heißen auf Französisch »banlieue«, was auf Deutsch die historische Bannmeile bezeichnet. Besser könnte man nicht zum Ausdruck bringen, wie diese meist vor 50 bis 60 Jahren aus dem Boden gestampften Hochhaussiedlungen, die damals die »bidonvilles«, die Elendsviertel der Fremdarbeiterfamilien, ersetzt und zunächst als großer Fortschritt gegolten haben, heute ein Ort der Ausgrenzung geworden sind. Oft vergleicht man diese Quartiere, deren architektonische Trostlosigkeit nur noch von der sozialen Misere und der omnipräsenten Drogen- und Bandenkriminalität übertroffen wird, auch mit »Indianerreservaten«. In einige dieser Siedlungen wagt sich die Polizei nur in größeren Verbänden vor.

Regelmäßig kommt es zu Revolten. Als 2005 in Clichy-sous-Bois im Norden von Paris zwei Junge auf der Flucht vor einer polizeilichen Kontrolle in einer Anlage des Elektrokonzerns EDF ums Leben kamen, löste dies mehrwöchige Unruhen in allen Landesteilen aus, in deren Verlauf Tausende von Fahrzeugen sowie Geschäfte, Garagen und Lager in Brand gesteckt wurden. Der damalige Präsident, Jacques Chirac, versprach einen »Marshall-Plan für die Banlieue«. Seither wurde zwar viel Geld investiert – an der Ungleichheit hat dies aber wenig geändert.

Frankreichs Premierminister hat im Zusammenhang mit der Ghattobildung in bestimmten Vorortesiedlungen vor »territorialer, sozialer und ethnischer Apartheid« gewarnt. Die konservative Opposition hat gegen diesen Vergleich mit der Segregation protestiert, weil er eine Beleidigung für die Tradition der Menschenrechte darstelle. Dennoch gibt die Realität dem Regierungschef recht: Rund um Paris leben in vielen der Sozialwohnungssiedlungen fast ausschließlich Immigrantenfamilien. In vielen Vorstädten beträgt vor allem die Jugendarbeitslosigkeit häufig 40 % oder mehr. Das senkt die Attraktivität dieser Wohngebiete und fördert zusätzlich die Konzentration armer und schlecht integrierter Bevölkerungsschichten.

Ausgerechnet in einem Land, das die Gleichheit der Bürger als Kardinaltugend der Republik definiert hat, sind die Bewohner der Banlieues noch weit vom Ziel einer Chancen! Vous étudierez dans ce texte : wieder trotz aller Hindernisse einzelne Strebsame bis in die Elite schaff

Le genre des substantifs

EXPLICATION GRAMMATICALE

Rapport présenté par Delphine Choffat

Répartition des notes :

16 et plus: 4
14 à 15,5: 9
12 à 13,5: 12
10 à 11,5: 22
8 à 9,5: 31
6 à 7,5: 21
4 à 5,5: 18
2 à 3,5: 19
1 à 1,5: 6

Moyenne des candidats :

(session 2013 : 8,64 – session 2014 : 8,88)

Cette session aura été en demi-teinte en ce qui concerne l'épreuve d'explication grammaticale. Si le jury a eu le plaisir d'être ébloui par plusieurs excellentes prestations, bien maîtrisées, fines et parfois même originales, le nombre de notes plutôt basses est en augmentation par rapport à l'année dernière. Les « mauvaises » prestations tiennent essentiellement à deux facteurs, plus ou moins corrélés : d'une part, à une sorte de refus de répondre aux questions, qui s'explique bien sûr par la gêne du concours, mais qui n'en demeure pas moins pénalisant, et d'autre part, à un manque flagrant de structuration de l'exposé. Au vu de cela, il semble nécessaire de reprendre bon nombre de points déjà évoqués dans les rapports des sessions précédentes.

Rappelons tout d'abord que même si le temps de préparation imparti pour cette épreuve est particulièrement bref (vingt minutes environ), il demeure nécessaire d'organiser son exposé en trois étapes : une brève introduction dans laquelle sont définies les notions à traiter, puis un commentaire organisé des occurrences retenues pour l'analyse (rien ne sert de procéder à un relevé exhaustif), et enfin, un bref récapitulatif. Il peut certes s'avérer fructueux, lorsque cela s'y prête, de mettre en lien le sujet de l'explication grammaticale avec les caractéristiques stylistiques ou la thématique du texte de version, mais cette contextualisation reste encore trop souvent artificielle. Trop d'exposés se limitent à un simple relevé, parfois improvisé, des occurrences au fil du texte, ou s'arrêtent abruptement après l'analyse du dernier fait traité et seule la courbe intonatoire du candidat permet de remarquer que l'exposé est en fait clos.

De plus, une définition, même sommaire, du phénomène grammatical à traiter permet de bien circonscrire les différents aspects faisant partie du sujet et de les hiérarchiser. Il faut également prêter attention aux éléments présents dans l'intitulé de la question. Les guillemets accompagnant les sujets « Les 'relatives' » ou « 'Les pronoms' » ont ainsi leur importance et invitent à la problématisation.

La présentation en elle-même étant aussi très courte (dix minutes), il est peu judicieux de consacrer trop de temps à des phénomènes trop généraux ou dont la pertinence n'est que secondaire pour la question à traiter. Ainsi est-il maladroit de se lancer dans des développements sur le marquage du groupe nominal dans un sujet qui porte sur les groupes participiaux. De même, le sujet « Les bases de GN » n'est pas à confondre avec « Les lexèmes nominaux complexes ».

Par ailleurs, le candidat est entièrement maître de sa présentation et doit décider de ce qu'il intègre ou non dans l'exposé. Il est maladroit de demander au cours de l'exposé si le jury souhaite que l'on développe tel ou tel point. L'entretien en fin de commentaire est justement là pour satisfaire un éventuel besoin d'informations. De même, il semble utile de

rappeler que le jury prend des notes durant l'exposé et que le débit du candidat doit par conséquent être adapté.

De nombreuses difficultés de gestion du temps ont été rencontrées par les candidats cette année. Rien ne sert de paniquer en voulant être exhaustif, des aspects peuvent parfaitement être mentionnés durant l'exposé et approfondis ensuite durant l'entretien. Ce dernier sert également à remettre sur les bons rails les candidats déroutés par la formulation du sujet ou s'étant fourvoyés dans une interprétation erronée et il doit être perçu comme une aide. Il est donc souhaitable que le candidat fasse, dans son propre intérêt, preuve de coopération et de bonne volonté.

En ce qui concerne la terminologie, il faut également mentionner un point déjà évoqué lors des années précédentes. Il n'y a pas de « grammaire officielle » et on est tout à fait libre d'employer la terminologie que l'on souhaite, tant qu'elle est cohérente, et surtout, tant que l'on est en mesure de l'expliquer. Rien ne sert de parler des fameux champs 1, 2 et 3 de la grammaire Schanen / Confais si l'on n'en maîtrise qu'imparfaitement la définition. Les notions de thème / rhème / phème sont également souvent malmenées.

Fait plus surprenant, de nombreux candidats ont rencontré des difficultés à aborder des réalités qui devraient être maîtrisées par de futurs enseignants : certains ne parviennent pas à identifier la place du verbe en linéarisation discontinuée, ne savent pas ce que c'est qu'une préposition, ou ont des difficultés à identifier les cas ou à expliquer les emplois des subjonctifs 1 et 2.

Précisons enfin que le jour du concours n'est pas le moment idoine pour formuler des thèses grammaticales hardies et bien souvent erronées. Il semble au contraire judicieux de maintenir l'équilibre entre audace et mesure. Dans le même ordre d'idées, rien ne sert d'annoncer un ambitieux projet en introduction si l'on n'y revient à aucun moment de l'exposé. Là encore, mieux vaut faire preuve de modestie.

Listes de sujets proposés :

Les futurs candidats peuvent se préparer à l'épreuve en se reportant à la liste des sujets proposés lors de la session 2015. Ils trouveront ci-dessous un échantillon représentatif des sujets susceptibles de « tomber » et pourront également se familiariser avec la façon dont ils sont formulés.

- Le genre neutre et son expression
- Le genre des substantifs
- Les formes substantivées
- Les bases de groupe nominal
- Les noms propres
- Les lexèmes nominaux dérivés/ les lexèmes nominaux complexes
- Le pluriel
- Les expansions à gauche/ droite de la base nominale
- La détermination du groupe nominal
- Les adjectifs : formes et fonctions/ La formation des adjectifs
- Les groupes participiaux
- Les groupes infinitivaux
- Les groupes conjonctionnels
- Les « relatives »
- Les groupes prépositionnels/ les prépositions mixtes
- L'accusatif
- Les emplois du datif
- Le génitif
- Modalité et modalisation
- Les lexèmes verbaux complexes

-
- Le programme valenciel des verbes
 - Les subjonctifs 1 et 2 : formation et emploi
 - Le discours rapporté
 - Le jeu des temps et des modes
 - La graduation
 - L'expression de la comparaison
 - Les constructions « réfléchies »
 - L'occupation de la position pré-V2
 - Les phénomènes d'avant-première et après-dernière positions
 - Le passif
 - Hypotaxe et parataxe
 - Anaphore et cataphore
 - Les constructions détachées/ Appositions et constructions détachées/ Les appositions
 - L'expression du temps (hors temps verbaux)
 - L'expression du lieu
 - L'expression de la négation/ la négation
 - L'expression de la concession
 - L'expression de la quantité
 - La fonction argumentative
 - Les mots du discours
 - « als »

LEÇON FRANÇAISE

Rapport présenté par Lucreèce Friess, Laure Gauthier et Eric Leroy du Cardonnoy,

Répartition des notes

18 ou plus : 1

16 à 17 : 9

13 à 15 : 14

10 à 12 : 14

8 à 9 : 8

6 à 7 : 17

4 à 5 : 14

2 à 3 : 23

1 à 2 : 5

Moins de 1 : 1

Remarques générales :

Le jury se félicite d'avoir entendu quelques prestations remarquables sur les différents sujets proposés, signe que certains candidats ne font pas l'impasse sur les différentes questions du concours. En effet, trop de prestations trahissent une mauvaise connaissance des sujets ou œuvres au programme, voire une méconnaissance totale des faits essentiels. Faut-il rappeler que le concours exige des candidats une lecture approfondie et répétée des œuvres sans s'en remettre à des jugements généraux du type : « Tous les personnages de *Die Ausgewanderten* et *Austerlitz* sont juifs, donc W. G. Sebald est un auteur de ce qu'on nomme la littérature de la Shoah », non seulement cette phrase est un sophisme, mais il se trouve qu'en outre Ambros Adelwarth n'est pas juif. Cette remarque est peut-être à mettre en rapport avec un autre commentaire que le jury aimerait faire d'emblée : les candidats ont à leur disposition en bibliothèque de loge plusieurs usuels, mais également les œuvres au programme, qu'ils doivent prendre avec eux lors de leur interrogation afin de citer les passages dont ils se serviront, ainsi que des ouvrages de littérature critique (ou secondaire) qui, eux, doivent rester en salle de préparation. Cela étant, il a été plusieurs fois noté par le jury que certains candidats avaient cherché à bon escient dans les œuvres à leur disposition les éléments dont ils avaient besoin, ce qui n'est pas en soi rédhibitoire, si tant est qu'ils connaissent par ailleurs l'œuvre au programme. Or, force est de constater que certains substituent cette littérature à une connaissance approfondie des œuvres, ce qui n'est pas le but recherché par un concours de recrutement de futurs enseignants du second degré. Un exemple suffira peut-être à montrer la maladresse et l'ineptie d'une telle approche : une candidate interrogée sur W. G. Sebald ignorait visiblement que deux éditions différentes de *Die Ausgewanderten* existent et n'a même pas pris le soin de vérifier que l'œuvre critique sollicitée, avec les pages indiquées pour les citations nécessaires à son exposé, n'était pas la même que celle qui se trouvait en salle de préparation et dont disposait également le jury ; le résultat fut qu'aucune des pages indiquées pour les citations ne coïncidait avec les citations effectivement mentionnées, qui par ailleurs étaient pertinentes, mais que la candidate a été incapable de retrouver ou de resituer dans le texte, ce qui trahissait une méconnaissance flagrante de l'œuvre en question. Il n'est donc pas inutile de rappeler que les œuvres de littérature critique n'ont pas pour fonction de se substituer aux œuvres au programme, dont on ne peut faire l'économie d'une lecture approfondie. Enfin rappelons qu'une leçon sans citation est toujours mal perçue par le jury étant donné qu'il lui est difficile, voire impossible d'identifier les éléments à partir desquels le candidat fonde ses affirmations.

Il est nécessaire également, puisque la langue d'expression de l'épreuve est le français, de veiller à une langue grammaticalement correcte, une maîtrise des registres de langue (on ne peut pas dire que ce qui arrive au personnage de Selwyn est « moche » par exemple ou répondre au jury : « ouais, ben, c'est ça », « donc, voilà »), un vocabulaire riche et varié qui permette de nuancer certaines affirmations, d'affiner certains des concepts ou des notions utilisées.

Dans l'ensemble le jury se félicite de la bonne maîtrise formelle de l'exercice, même si certains candidats, après avoir annoncé un plan prometteur, se contentent de plaquer des questions de cours sur le sujet posé sans utiliser les ressources que la réflexion préparatoire leur aurait permis d'exploiter. Exercice formel ne signifie pas exercice superflu : les candidats sont de futurs enseignants qui vont devoir s'adresser à un public qu'ils devront guider dans une certaine démarche intellectuelle et réflexive selon une méthodologie. Il ne faut donc pas hésiter à marquer clairement les articulations logiques de l'exposé. Dans le même ordre d'idées : les candidats seront devant une classe, il faut donc veiller à ce que le volume sonore de leur exposé permette à tous les élèves de les entendre – à plusieurs reprises le jury a été contraint de prier le candidat de parler plus fort –, *a contrario* rien ne sert de crier.

Les candidats disposent de trente minutes, il faut donc utiliser pleinement le temps imparti – bien évidemment quelques minutes de moins ne sont pas rédhibitoires, en revanche le jury veille à chaque fois à ce que ce temps soit respecté et rappelle au candidat qu'il ne lui reste que quelques minutes. Cela signifie également que l'exposé doit être équilibré : le jury a vu à plusieurs reprises des candidats consacrer plus des 2/3 de leur exposé à leur premier point et passer ensuite très rapidement sur la suite au détriment du reste de l'exposé qui en pâtit et, dans le pire des cas, devient incompréhensible.

Question 1 : Gottfried von Straßburg *Tristan*

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 11

Moyenne : 7, 18

Notes attribuées : 16 (x2), 10 (x2), 8, 7, 5, 2 (x3), 1

Le jury se réjouit que l'œuvre au programme ait donné lieu à quelques bons exposés ; cela traduit un travail rigoureux et une lecture précise du texte. Les meilleures prestations ont su proposer des argumentations fines et intelligentes sans actualiser outrancièrement le texte. Parmi les sujets proposés, aucun n'aurait dû surprendre les candidats ; ainsi un bon exposé est bâti autour de citations pertinentes, convoquées judicieusement et montre une solide connaissance de l'œuvre dans son ensemble ainsi que du contexte dans lequel elle fut composée, comme ce fut le cas dans les exposés consacrés à l'art dans *Tristan* au cours desquels les candidats ont pu expliquer en quoi l'art et les arts sont constitutifs de l'identité des deux personnages principaux, quels sont le rôle et les buts qui sont assignés à ses différentes formes et comment le narrateur s'inscrit, de manière réflexive, avec son talent de conteur dans cette problématique. Au terme de la leçon, l'auditeur doit avoir une idée claire du roman, de ses personnages, des thématiques et problématiques abordées, ce qui est le propre d'un bon exposé. Les meilleures prestations ont été celles de candidats doués d'une réelle mobilité d'esprit, qui leur a permis d'enrichir leur réflexion au cours de l'entretien en répondant avec pertinence à l'ensemble des questions posées (par exemple sur la symbolique du chien Petitcrü).

La remarque du jury de l'année passée reste valable : un sujet de structure 'binaire' ne peut en aucun cas traiter les deux éléments séparément ; le but de l'épreuve consiste à précisément trouver une articulation logique qui rende compte d'une problématisation, d'une réflexion : ainsi « mensonge et vérité » est un sujet qui dans le cas de *Tristan* instaure une dialectique particulière entre les deux termes au lieu de simplement les

opposer dans un rapport exclusif ; Isolde ment-elle sciemment lors de l'ordalie ? A qui s'adresse-t-elle effectivement et selon quels critères, qu'en est-il du rôle de la langue, etc. ?

Sujets proposés :

L'art

Les personnages masculins

Héros et héroïsme

Le corps

Mensonge et vérité

Liberté et fatalité

Question 2 : Georg Büchner *Dantons Tod* et *Woyzeck*

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 7

Moyenne : 4,85

Notes attribuées : 14, 7 (x2), 2 (x2), 1 (x2)

Comme l'année passée, les sujets proposés exigeaient de traiter les deux pièces ensemble et non l'une après l'autre. Le jury a été surpris que les prestations ne fussent meilleures étant donné que les candidats avaient déjà composé à l'écrit sur ces mêmes œuvres : mais peut-être certains candidats ont-ils considéré qu'ils ne pourraient être interrogés deux fois sur une même question ? Or les œuvres étant au programme de tronc commun, un tel pari reste hautement dangereux. Quoi qu'il en soit, les sujets proposés étaient relativement classiques, mais supposaient une bonne connaissance des deux pièces.

Même si des connaissances annexes peuvent se révéler utiles dans le traitement d'une question, elles ne doivent pas s'y substituer : utiliser les notions d'apollinien et de dionysiaque pour traiter de l'amour dans les deux pièces pouvait être pertinent, mais il ne s'agissait en aucun cas d'en faire la clé d'entrée unique en traitant premièrement du « dionysiaque », puis du « socratique » pour finir par « l'apollinien ». De même « sexe et pouvoir » ne pouvait se réduire à traiter des femmes du fait de leur soumission au pouvoir sexué masculin, le mot « sexe » n'est pas uniquement synonyme de « Sexus », il signifie également « Geschlecht » – et toutes les images et les métaphores utilisées par les protagonistes étaient à ce sujet révélatrices, par exemple à l'acte IV, 5 lorsque Lacroix déclare : « Wir hätten die Freiheit zur Hure gemacht ! » et que Danton lui répond : « Sie wird sich jetzt anständig im Ehebett des Advokaten von Arras prostituieren », ou bien Woyzeck dans la scène 11 (« Warum bläst Gott nicht die Sonne aus, da alles in Unzucht sich übereinanderwälzt, Mann und Weib, Mensch und Vieh. Thut's am hellen Tag, thut's einem auf den Händen, wie die Mücken. – Weib. - ») ou bien encore la guillotine et la métaphore sexuelle (IV, 4). D'autre part il s'agit de pièces de théâtre, il est donc impossible de faire l'économie d'une réflexion sur la question de la représentation physique des textes, la mise en scène, qui permet, notamment dans le cas du sujet sur la nature et la fonction de l'espace, de réfléchir à la modernité de Büchner.

Sujets proposés :

L'amour dans *Dantons Tod* et *Woyzeck*

Destin et individu dans *Dantons Tod* et *Woyzeck*

Nature et fonction de l'espace dans *Dantons Tod* et *Woyzeck*

Sexe et pouvoir dans *Dantons Tod* et *Woyzeck*

Question 3 : La marche vers l'unité allemande 1815-1871

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 14

Moyenne : 8,6

Notes attribuées : 17, 15, 14, 12 (x2), 11 (x2), 9, 7, 4, 3 (x2), 2, 0,5

14 candidats ont été interrogés sur la question de civilisation de tronc commun au programme pour la seconde année et qui, en outre, avait fait l'objet de la composition française. De ce fait les candidats étaient dans l'ensemble bien préparés et n'avaient par ailleurs pas négligé cette question dans la préparation de l'oral, ce dont le jury se félicite.

Néanmoins un tiers des candidats a obtenu une note inférieure à 4/20. Cela s'explique certes par des connaissances fragiles mais, en grande partie, aussi par des défauts de méthode. Il arrive encore, aussi étonnant que cela puisse être, que des candidats présentent un exposé presque sans donner la moindre date, ce qui est inadmissible dans un exposé de civilisation.

Plusieurs candidats ont construit de bonnes introductions, faisant un effort pour cerner et définir les termes du sujet, mais sont retombés dans le corps de l'exposé dans la récitation d'un cours avec ses passages obligés, négligeant complètement la question posée.

Le plus préjudiciable pour les candidats a certainement été un manque de rigueur dans la définition des notions. Assimiler purement et simplement la Confédération germanique à un État pose problème. Evoquer la constitution sans préciser clairement qu'on renvoie à celle élaborée par le Parlement de Francfort et non à l'une ou l'autre des constitutions d'un État membre est source de graves confusions. Il est impossible d'aborder correctement une leçon sur « Les catholiques et la politique de 1815 à 1871 » si on ne définit pas clairement ce qui fait la position particulière des catholiques : ils reconnaissant l'autorité du pape, une autorité autre que celle de l'État dont ils sont les membres, et ils ont en outre un statut de minorité, puisqu'ils ne représentent que 35% de la population de la Confédération germanique. À l'inverse, la meilleure leçon qu'il a été donné au jury d'entendre sur la question de l'unité a défini cette position particulière avec une remarquable clarté.

Sur un même sujet, ce qui a distingué les très mauvaises prestations des exposés honorables, c'est souvent l'organisation des connaissances. Le jury a apprécié les efforts pour penser, par exemple, la relation entre « mouvement national et question sociale » ou « mouvement national et mouvement ouvrier ». Pour traiter des sujet doubles comme ceux que nous venons de citer, il ne faut jamais traiter la première notion, puis la seconde, mais essayer d'articuler les deux notions en repérant des changements dans le temps et en distinguant la position des différents acteurs. Ainsi le mouvement national s'est développé avant le mouvement ouvrier mais, pour partie, celui-ci s'est organisé à ses débuts en se détachant des courants démocrates et libéraux, 1848, puis les années 1860 constituant des années cruciales. On pouvait analyser la position des porteurs principaux du mouvement national, libéraux et démocrates, face à un groupe hétérogène, se constituant progressivement en classe, mais aussi les positions prises par le mouvement ouvrier en 1848, puis dans les années 1860 face à la question nationale. À partir de ces différentes grilles, plusieurs plans étaient possibles, le plan chronologique est toujours possible, mais pas obligatoire. Il importe de faire apparaître les moments charnières et de ne pas plaquer le même découpage pour tous les sujets.

En résumé, une analyse fine des notions, un plan qui soutient la problématique et des connaissances très sûres sont les clés d'une bonne leçon en civilisation.

Sujets proposés :

Mouvement national et question sociale

Constitutions et parlements : voies de l'émancipation ?

Individu et Etat 1815-1871
Mouvement ouvrier et mouvement national
L'espace germanique et l'ordre européen
Les catholiques et la politique 1815- 1871
Révolte, révolution, réforme sur le chemin de l'unité allemande

Question 4 : W. G. Sebald *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 13

Moyenne : 4,30

Notes attribuées : 14, 13, 6 (x4), 4, 3 (x2), 2 (x3), 1

Le jury ne peut que s'étonner devant les contre-performances des candidats sur les œuvres proposées et renvoie aux remarques introductives. Il semble que nombre de candidats se soient concentrés sur la littérature critique plutôt que sur les ouvrages eux-mêmes, ce qui a conduit à des prestations relativement médiocres sur des sujets qui étaient par ailleurs relativement attendus. Le foisonnement de l'écriture sebalienne semble avoir effrayé les candidats qui se sont retranchés soit derrière des cours ou parties de cours n'ayant que peu ou prou un rapport avec le sujet, soit derrière une masse de connaissances non digérées tirée de la littérature critique et qu'ils n'ont pas su mettre à profit à bon escient.

La question des photos et de l'iconographie a été malheureusement trop souvent considérée comme annexe, celle sur le jeu intermédiat utilisé par l'auteur n'a été que trop rarement posée : ces documents ne sont pas là par hasard et pas simplement dans un souci d'authenticité puisque certains sont volontairement falsifiés pour mener sur de fausses pistes, pour jouer avec le lecteur dans une rupture avec un pacte de lecture traditionnel. Qu'en est-il des différentes manières de dire quelque chose, par exemple le cri « AAAAAAA » (p. 44) dans *Austerlitz* qui doit donner à voir, rendre visible sur la page la douleur impossible, indicible ? Certains candidats ont purement et simplement ignoré les problématiques liées aux différents types de médias utilisés par W. G. Sebald. Même si le contexte historique est déterminant pour comprendre la démarche et le projet de Sebald, il ne peut en aucun cas épuiser le sens de l'œuvre qui ne peut être réduite à un simple « témoignage » ou bien à une tentative de « Vergangenheitsbewältigung » par la génération des enfants. Certaines connaissances narratologiques de base – auteur, narrateur (et ses différents types), énonciation, focalisation (et ses différents modes), etc. – qui permettent de comprendre et d'interpréter ce que fait Sebald semblent malheureusement faire défaut à nombre de candidats qui ne parviennent pas à séparer les instances auteur-narrateur-personnage et qui affirment : « l'œuvre de W. G. Sebald est un roman biographique qui vise à l'authenticité. » ou qui pensent qu'un récit à la première personne est nécessairement autobiographique !

D'autre part, comme pour la question sur Büchner, les deux œuvres devaient être systématiquement prises en compte, étant donné qu'elles forment un ensemble selon la formulation du programme : il est donc surprenant que certains candidats aient fondé tout leur exposé sur un seul des deux textes au programme ! Il est rappelé que les candidats doivent prendre les œuvres avec eux pour faire des citations

Sujets proposés :

La représentation de l'irreprésentable dans *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*

Culture mémorielle et écriture de l'histoire dans *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*

Mémoire et oubli dans *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*

Art et mémoire dans *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*

Mémoire et identité *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*

Identité et oubli *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*
Exil et identité *Austerlitz* et *Die Ausgewanderten*

Question 5 : la théorie de l'État de W. v. Humboldt

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 9

Moyenne : 12, 33

Notes attribuées : 17, 16, 15 (x2), 14, 13, 8 (x2), 5

Les leçons entendues sur la théorie de l'Etat de W. v. Humboldt ont été parmi les mieux réussies de cette session ; face à un texte difficile, du fait du sujet lui-même et de son inachèvement, les candidats ont livré des prestations tout à fait honorables, voire remarquables (« individu et Etat », « le rôle de la religion »). Le jury a été particulièrement sensible à la clarté de la présentation – reflet d'une clarté de pensée –, à l'effort de problématisation des exposés. Mis à part une prestation qui a forcé le trait par une actualisation abusive, ne considérant Humboldt que comme représentant du libéralisme et faisant du texte au programme une préfiguration de la notion de subsidiarité, la plupart des présentations ont su établir la différence entre certains concepts fondamentaux de manière fine et pertinente : ainsi la notion de « Bildung » par rapport à « Entfaltung » par exemple, ou celle de liberté, qui est pour Humboldt triple – liberté intérieure permettant l'épanouissement du dynamisme original, liberté du milieu social et physique et nécessité d'une culture qui sauvegarde l'originalité de l'individu – permettaient de montrer que pour Humboldt la valeur de l'homme est primordiale et justifie la subordination de l'Etat à l'individu. Les candidats entendus ont aussi dans leur majorité très bien resitué la pensée de Humboldt dans les courants de son époque, les apports de ses maîtres et sa distanciation, la modernité de ses idées à un moment charnière pour l'histoire de l'Europe, l'influence du contexte politique et historique aussi bien en Prusse qu'en France en particulier. Les meilleures présentations sont aussi celles qui n'ont pas reculé devant les difficultés que représente ce texte, avec ses apories et ses contradictions.

Sujets proposés :

Individu et État

État et éducation

Sécurité et liberté

Le rôle de la religion

La question du droit

Question option A littérature : le lyrisme du *Sturm und Drang*

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 21

Moyenne : 7

Notes attribuées : 16 (x2), 14, 13, 12, 11, 10, 9, 7, 5 (x2), 4 (x3), 3 (x4), 2 (x2), 1

Étant donné qu'il n'y avait pas de recueil recommandé dans l'intitulé du sujet, la question des citations semble avoir posé quelques problèmes à certains candidats qui ont présenté leur exposé sans citer une seule fois un poème, voire quelques vers. Le jury semble tout de même être en droit d'attendre de la part des candidats que les « grands » poèmes du *Sturm und Drang* (*Ganymed*, *Willkommen und Abschied*, *Der Bauer an seinen durchlauchtigen Tyrannen*, *Mailied*, *Die Forelle*, etc.) puissent être cités partiellement de tête. Il est surprenant que l'apprentissage des vers de poésie semble avoir disparu de la formation des futurs professeurs de lycée. En outre, rares ont été les candidats capables

non seulement de citer à bon escient des extraits de poème, mais aussi de les commenter en faisant ressortir précisément l'utilisation d'une forme ou d'un motif. Beaucoup se sont contentés, pour illustrer leur propos, d'établir un catalogue de poèmes.

Le cadre historique d'apparition du *Sturm und Drang* semble être relativement bien connu et maîtrisé même s'il manque parfois des éléments de contextualisation. Le poids de Herder et de ses théories, notamment en ce qui concerne les *Volkslieder*, doit être appréhendé à la fois dans un contexte européen, mais aussi dans un contexte proprement allemand afin de pouvoir dégager la force novatrice de ce mouvement dans un rapport de rivalité et d'opposition à l'*Aufklärung*, mais aussi aux modèles étrangers, même si dans un souci de retour à une poésie des origines les chants populaires allemands voisinent avec les poèmes d'Homère ou de McPherson. C'est cette ambiguïté fondamentale de lutte pour la conquête d'un champ, ici le champ littéraire comme partie des mécanismes structurels de concurrence fondant le jeu social, qui fait tout l'intérêt et la difficulté d'appréhender ce mouvement de jeunes auteurs.

Les notions indiquées dans le programme du concours, comme *Erlebnislyrik*, *Kunstballade*, *Volkslied*, doivent être maîtrisées pour devenir des outils d'analyse performants. Autrement dit, il faut bien saisir leur caractère construit, polémique et performatif pour les représentants du mouvement du *Sturm und Drang*, plutôt que de les utiliser de manière 'magique' comme s'ils pouvaient à eux seuls se substituer à un raisonnement. À l'inverse, le jury a eu le plaisir d'entendre sur « le culte du génie » et « le geste prométhéen » de fort bonnes leçons qui ont justement mis l'accent sur le caractère construit et les limites de ces deux postures adoptées par les poètes du *Sturm und Drang*. La majorité des sujets proposés cette année reflétait cette particularité des tenants du lyrisme du *Sturm und Drang*, ce qui en explique la formulation de type binaire. Cependant, comme il a été rappelé plus haut, on ne peut pas traiter le premier terme dans une première partie et le second ensuite : il faut proposer une articulation, une démarche réflexive sur les deux termes. Les candidats interrogés sur « authenticité et artifice » ou « tradition et transgression » ont su le faire intelligemment en montrant par exemple comment s'est développée une esthétique de l'authenticité ou comment la revalorisation de la forme traditionnelle du *Volkslied* a pu constituer une transgression de l'ordre établi.

Sujets proposés :

La poésie du *Sturm und Drang* : une poésie formelle ?

Le culte du génie dans la poésie du *Sturm und Drang*

La poésie populaire dans la poésie du *Sturm und Drang*

Tradition et transgression dans la poésie du *Sturm und Drang*

Le rôle de la nature dans la poésie du *Sturm und Drang*

Action et réaction dans la poésie du *Sturm und Drang*

Le geste prométhéen dans la poésie du *Sturm und Drang*

Souffrance et mélancolie dans la poésie du *Sturm und Drang*

Le patriotisme dans la poésie du *Sturm und Drang*

Raison et passion dans la poésie du *Sturm und Drang*

Authenticité et artifice dans la poésie du *Sturm und Drang*

Option B Civilisation : Le difficile passage de l'Empire à la République

Nombre de candidats interrogés sur cette question : 31

Moyenne : 8,4

Notes attribuées : 18, 17 (x2), 13 (x3), 12 (x3), 11 (x2), 9 (x2), 8 (x2), 7 (x6), 6, 5 (x2), 4 (x3), 3, 2 (x3)

Même si on se limite aux événements et aux transformations d'ordre politique, comme le chapeau du sujet invitait à le faire, la période qui s'étend de 1917 à 1923 est extrêmement riche et complexe du fait même du changement de régime, de la révolution de 1918/1919 et de l'instabilité qui perdure jusqu'en 1923. La défaite, le traité de Versailles, les tentatives de l'Allemagne pour alléger le poids des réparations et en retarder le paiement ont également eu, jusqu'à l'occupation de la Ruhr en 1923, de très importantes répercussions sur le plan intérieur. Les *Länder*, quant à eux, ont connu des évolutions très différentes, il suffit de penser à la Saxe et à la Bavière, ce qui constitue une strate d'analyse supplémentaire. Il était donc absolument nécessaire que les candidats s'appuient sur des connaissances extrêmement solides pour être capables de situer la question qui leur était soumise dans ces différentes chronologies et grilles de lecture.

Le jury souhaite insister sur le fait que les exposés portant sur la période 1917-1923 s'accommodent très mal d'approximation dans les connaissances ou de lacunes. Les quelques leçons conduites sans qu'apparaisse la moindre chronologie ni la moindre date ont été très sévèrement sanctionnées. Les évidences sont parfois bonnes à dire et le candidat doit situer précisément chaque événement, loi, élection, si connu soit-il. Le jury a valorisé les exposés, dans lesquels, indépendamment du sujet traité, les candidats étaient toujours capables de donner sans erreur, au cours d'un développement, le nom de l'organisation syndicale ou patronale évoquée, la date de la création d'un parti, celle d'une scission ou d'une fusion. Ce ne sont pas des connaissances de détail insignifiantes, c'est une image précise d'un moment d'intense activité politique. Il faut également veiller, pour un sujet donné, à ne pas omettre des éléments clés, notamment en ce qui concerne la constitution. Pour traiter du couple « fédéralisme et centralisme » par exemple, il fallait impérativement évoquer la place faite par la Constitution aux *Länder* et donc renvoyer, dans ce cadre, à l'existence d'un *Reichsrat*, même si c'était pour souligner que ses compétences étaient plus faibles que celles du *Bundesrat* de l'Empire, et surtout à l'article 48 qui autorise le pouvoir central à intervenir directement contre un Land, ce qui se produira en 1923 contre la Saxe. C'est là un signe manifeste de renforcement du pouvoir central.

Il faut, comme chaque année, rappeler que la leçon ne consiste pas à réciter un cours qui énumère les grandes étapes de 1917 à 1923. Le candidat abordera certes, à l'un ou l'autre moment, la question qui lui est proposée, mais courra le risque d'un hors sujet. Pour éviter cet écueil, il faut s'attacher à articuler ses connaissances en fonction du sujet donné, à repérer les continuités et les ruptures entre l'Empire et la République, entre la phase révolutionnaire, qui s'étend de novembre 1918 au printemps 1919, et la période d'instabilité qui la suit. Si le candidat opte pour un plan chronologique, ce à quoi les sujets de civilisation se prêtent en règle générale, il faut caractériser et délimiter chaque période en fonction de la question posée. Mais plus d'un sujet soumis cette année à la réflexion des candidats, comme « fédéralisme et centralisme » ou « usages politiques légaux et illégaux », appelaient des plans autres que chronologiques et ont d'ailleurs donné lieu à de fort bonnes leçons.

Le jury tient à préciser, pour finir, que les bornes chronologiques fixées par le programme sont 1917-1923 et que les candidats ne doivent pas laisser de côté la dernière phase de l'Empire et prendre pour point de départ octobre 1918, sauf lorsque l'intitulé du sujet les y invite explicitement, comme dans le sujet « la justice et la République 1918-1923 ». Il se peut aussi que l'objet proposé à la réflexion contienne en soi une limitation. Traiter de « la puissance et de l'impuissance des conseils ouvriers » oblige à se concentrer sur la période 1918-1920. Néanmoins, évoquer les événements de 1917 en Russie va de soi, ne serait-ce que pour marquer les réactions qu'ils ont provoquées en Allemagne, le rejet notamment par la social-démocratie allemande de toute république de conseils. Et il est tout à fait judicieux de se demander ce qu'il advient jusqu'en 1923 des revendications

formulées par les conseils en 1918 et 1919 comme les nationalisations de certains secteurs et la démocratisation de l'armée.

Sujets proposés :

Patronat et syndicats

Usages politiques légaux et illégaux 1917-1923

Puissance et impuissance des conseils ouvriers

L'armée 1917-1923

Fédéralisme et centralisme 1917-1923

Le « Reichstag » de l'Empire à la République

Les catholiques 1917-1923

Berlin 1917-1923

Le monde ouvrier 1917-1923

La social-démocratie : voie de la réforme, voie de la révolution

Les Länder 1917-1923

« L'Allemagne » face aux puissances étrangères

La justice et la République 1918-1923

L'Allemagne face au voisin russe 1917-1923

Forces conservatrices et antidémocratiques 1917-1923

Civils et militaires 1917-1923

La France : ennemie de l'Empire et de la République

LEÇON FRANÇAISE – OPTION LINGUISTIQUE
Rapport présenté par Antoine Aufray, Stéphanie Benoist et Günter Schmale

Répartition des notes

17	1
16	1
15	1
14	1
12,5	2
11	2
10,5	1
10	2
9,5	1
9	1
8	1
7,5	1
7	4
5	1
5,5	2
4	3
3,5	1
3	2
2	2
1,5	1
1	3
0,5	2

Moyenne de l'épreuve : 6,9 /20

Impression générale

Dans l'ensemble, les prestations ont laissé supposer au jury qu'un grand nombre de candidats n'avaient pas beaucoup de pratique de la leçon de linguistique. Nombre d'exposés ont laissé entrevoir des lacunes aussi bien dans la méthode de l'analyse linguistique que dans la culture linguistique ou grammaticale des candidats (emploi des notions d'adverbe, de déterminant, de « passé composé », ainsi que de discours indirect libre). Les exposés étaient souvent naïfs, scolaires ou dans certains cas plus littéraires que linguistiques.

Aspects formels

Concernant la forme de la leçon, un certain nombre de considérations formelles sont à respecter : outre le fait qu'il nous semble que passer les oraux d'agrégation mérite un petit effort vestimentaire, nous rappelons que le candidat dispose de 30 minutes pour son exposé, ce qui comprend aussi le temps pour s'installer : il est donc bienvenu de prévoir de passer aux toilettes avant d'entrer dans la salle, ainsi que d'avoir classé ses feuilles de brouillon à la fin du temps de préparation. Nous conseillons également aux candidats de numéroter consciencieusement leurs feuilles de brouillon et de ne pas écrire sur leurs versos, afin d'éviter toute source de confusion pendant l'exposé.

Il est important que la leçon soit bien construite, avec un plan annoncé clairement dans l'introduction. L'exposé ne doit pas être entièrement lu et la vitesse de l'élocution doit être

adéquate. Concernant le plan, la commission a constaté que très peu de candidats ont su éviter de consacrer une première partie à la deixis et la seconde à l'anaphore. Ces constructions obéraient d'emblée toute réflexion sur ce qui lie les deux concepts.

Les membres du jury prennent garde à ne pas laisser transparaître de réaction ou de jugement, mais les candidats ne doivent pas surinterpréter certaines attitudes qui nous échappent (soupirs, changements de position...), surtout lorsque les conditions climatiques sont pénibles.

Du point de vue des contenus

Un certain nombre de lacunes sont apparues de manière récurrente :

- Une définition des concepts, et notamment de la deixis, trop floue ou trop vaste qui amène à considérer comme déictiques des éléments pour lesquelles la deixis est discutable (par exemple les prépositions spatiales *über / unter*, ...)
- La distinction opérée entre deixis et référence était souvent insuffisamment nette : toutes les expressions définies ne sont pas déictiques, ce qui n'empêche pas de s'interroger sur la construction d'une référence décodable en contexte. À ce propos, il convient d'être vigilant sur l'accentuation des segments, notamment des groupes nominaux définis, qui est essentielle à la manifestation ou non d'une fonction déictique.
- Le manque de définition ou de prise en compte de l'*origo* : il n'a souvent pas été compris que l'*origo* peut être une instance mobile dans un texte et qu'il convient de la définir précisément. Ainsi l'*origo* qui détermine les emplois des déictiques n'est pas forcément celle de l'énonciateur (voir notamment les emplois de *hin* et *her*). Cette analyse sera facilitée par une distinction habile des plans énonciatifs quand il y a lieu (récit / dialogues, paratexte / échanges dans une pièce de théâtre ou une interview). La juste définition du point de vue nécessite également de savoir identifier les passages au discours direct, indirect et indirect libre.
- La grande majorité des exposés a établi une frontière très stricte entre deixis et anaphore alors qu'il arrive que certaines formes soient ambiguës. Les déictiques et les anaphoriques ne renvoient pas à des natures de mots et certaines formes peuvent avoir l'une et l'autre valeur en contexte.
- Concernant plus spécifiquement l'anaphore, son rôle pour la progression textuelle n'a pas été souvent mis en valeur. La connaissance des modes de progression textuelle ou au moins l'identification des thèmes et rhèmes au sens textuel a été appréciée du jury.
- Les notions de deixis sociale (au-delà de l'expression de la distance / proximité), de deixis vide et de deixis gestuelle ont été rarement évoquées.
- Enfin, la convocation de la notion de *Deixis am Phantasma* forgée par Bühler n'a pas toujours permis de faire des observations réellement intéressantes.

Les textes proposés aux candidats sont de types variés : extraits de récits pouvant contenir des dialogues, journal de voyage, articles de journaux. Afin de prendre en compte la spécificité de la deixis, d'autres types de texte peuvent également être proposés, notamment pour leur proximité avec la communication orale : interviews, pièces de théâtre, saynètes...

Les attentes du jury

La commission de linguistique a accordé une attention particulière aux critères d'évaluation suivants :

- Pertinence et précision de la définition des concepts
- Cohérence de l'exposé avec les définitions proposées
- Pertinence et précision des analyses de détails
- Prise en compte des caractéristiques du texte pour le traitement de la question posée

-
- Aspect rhétorique de la leçon
 - Utilisation des auteurs de référence. Le jury a été sensible en particulier à l'utilisation pertinente d'autres points d'appui théoriques que K. Bühler, qui demeure bien sûr un auteur fondamental sur la question.

Pour terminer, nous encourageons les futurs candidats qui choisiront l'option linguistique à ne pas reculer devant l'apparente difficulté de l'épreuve. Il est important de bien se préparer tout au long de l'année, en travaillant le sujet lui-même et l'épreuve de la leçon dans son aspect formel. Il serait trop tard pour se plonger dans une matière nouvelle au moment des résultats d'admissibilité. Préparée régulièrement en revanche, cette épreuve laisse toutes leurs chances aux candidats qui seront capables de s'appropriier le texte proposé et de construire à partir de lui une leçon solidement argumentée contenant des analyses linguistiques personnelles.

Exemple de sujet 1

Vous étudierez dans le texte les éléments relevant de la deixis.

5. UNEINGESCHÜCHTERT AUCH DURCH DIE PEST SETZT GALILEI SEINE FORSCHUNGEN FORT.

b. Vor Galileis Haus in Florenz

Heraus tritt Galilei und blickt die Straße hinunter. Zwei Nonnen kommen vorüber.

Galilei spricht sie an: Können Sie mir sage, Schwestern, wo ich Milch zu kaufen bekomme? Heute früh ist die Milchfrau nicht gekommen, und meine Haushälterin ist weg.

Die eine nonne Die Läden sind nur noch in der unteren Stadt offen.

Die andere nonne Sind Sie hier herausgekommen? *Galilei nickt.* Das ist diese Gasse!

Die beiden Nonnen bekreuzigen sich, murmeln den Englischen Gruß und laufen weg. Ein Mann kommt vorbei.

Galilei spricht ihn an: Sind Sie nicht der Bäcker, der uns das Weißbrot bringt? *Der Mann nickt.* Haben Sie meine Haushälterin gesehen? Sie muß gestern abend weggegangen sein. Seit heute früh ist sie nicht mehr im Haus.

Der Mann schüttelt den Kopf.

Ein Fenster gegenüber geht auf und eine Frau schaut heraus.

Die frau schreiend: Laufen Sie! Bei denen da drüben ist die Pest!

Der Mann läuft erschrocken weg.

Galilei Wissen Sie etwas über meine Haushälterin?

Die frau Ihre Haushälterin ist oben an der Straße niedergebrochen. Sie muß es gewußt haben. Darum ist sie weg. Solche Rücksichtslosigkeit! *Sie schlägt das Fenster zu.*

Kinder kommen die Straße herunter. Sie sehen Galilei und rennen schreiend weg. Galilei wendet sich, da kommen zwei Soldaten gelaufen, ganz in Eisen.

Die soldaten Geh sofort ins Haus zurück!

Mit ihren langen Spießeschieben sie Galilei in sein Haus zurück. Hinter ihm verrammeln sie das Tor.

Galilei am Fenster: Könnt ihr mir sagen, was mit der Frau geschehen ist?

Die soldaten Sie werden auf den Anger geschafft.

Die frau erscheint wieder im Fenster: Die ganze Gasse da hinten ist ja verseucht. Warum sperrt ihr nicht ab?

Die Soldaten ziehen einen Strick über die Straße.

Die frau Aber so kann ja auch in unser Haus keiner mehr! Hier braucht ihr doch nicht abzusperrern. Hier ist doch alles gesund. Halt! Halt! So hört doch! Mein Mann ist doch in der Stadt, er kann ja nicht mehr zu uns! Ihr Tiere, ihr Tiere!

Man hört von innen her ihr Schluchzen und Schreien. Die Soldaten gehen ab. An einem anderen Fenster erscheint eine alte Frau.

Galilei Dort hinten muß es brennen.

Die alte frau Sie löschen nicht mehr, wenn Pestverdacht ist. Jeder denkt nur noch an die Pest.

Galilei Wie ihnen das gleicht sieht! Das ist ihr ganzes Regierungssystem. Sie hauen uns ab wie den kranken Ast eines Feigenbaumes, der kein Frucht mehr bringen kann.

Die alte frau Das dürfen Sie nicht sagen. Sie sind nur hilflos.

Galilei Sind Sie allein im Haus?

Die alte frau Ja. Mein Sohn hat mir einen Zettel geschickt. Er hat Gott sei Dank gestern abend schon erfahren, daß dort hinten wer gestorben ist, und ist nicht mehr heimgekommen. Es sind elf Fälle gewesen in der Nacht hier im Viertel.

Galilei Ich mache mir Vorwürfe, daß ich meine Haushälterin nicht rechtzeitig weggeschickt habe. Ich hatte eine dringende Arbeit, aber sie hatte keinen Grund zu bleiben.

Die alte frau Wir können ja auch nicht weg. Wer soll uns aufnehmen? Sie müssen sich keine Vorwürfe machen. Ich habe sie gesehen. Sie ging heute früh weg, gegen sieben Uhr. Sie war krank, denn als sie mich aus der Tür treten und die Brote hereinholen sah, machte sie einen Bogen um mich. Sie wollte wohl nicht, daß man Ihnen das Haus zuschließt. Aber sie bringen alles heraus.

Ein klapperndes Geräusch wird hörbar.

Galilei Was ist das?

Die alte frau Sie versuchen, mit Geräuschen die Wolken zu vertreiben, in denen die Pestkeime sind.

Galilei *lacht schallend.*

Die alte frau Daß Sie noch lachen können!

Ein Mann kommt die Straße herunter und findet sie versperrt durch den Strick.

Galilei Heda, Sie! Hier ist abgeriegelt, und im Haus ist nichts zu essen.

Der Mann ist schon weggelaufen.

Galilei Aber ihr könnt einen doch nicht hier verhungern lassen! Heda! Heda!

Die alte frau Vielleicht bringen sie was. Sonst kann ich Ihnen, aber erst nachts, einen Krug Milch vor die Tür stellen, wenn Sie sich nicht fürchten.

Galilei Heda! Heda! Man muß uns doch hören!

Am Strick steht plötzlich Andrea.¹ Er hat ein verweintes Gesicht.

Galilei Andrea! Wie kommst du her?

Andrea Ich war schon früh hier. Ich habe geklopft, aber Sie haben nicht aufgemacht. Die Leute haben mir gesagt, daß...

Galilei Bist du denn nicht weggefahren?

Bertolt Brecht, *Leben des Galilei*, Suhrkamp. S. 53-56

¹ Andrea est le fils de la logeuse de Galilei, Frau Sarti. Galilei lui enseigne la physique et l'astronomie. Il est parti de la ville avec la fille de Galilei au début de l'épisode de peste.

Exemple de sujet 2

Vous étudierez dans le texte les éléments relevant de la deixis.

So könnte er ausgesehen haben. Groß und schmal, T-Shirt und Jeans dunkel und eng anliegend. Die Haare so hellblond, dass sie im gleißenden Licht der Abendsonne fast unsichtbar werden. Auf dem Rücken eine große, mit gräulichem Stoff bespannte Kraxe, die Tasche mit dem Zelt über der einen, den Beutel mit der Verpflegung über der anderen Schulter. [...] Die Schatten seiner drei Freunde, alles Kollegen aus der Übertragungsstelle, verschmelzen zu einem. OleRainerMarc. Die letzten Sätze, die sie einander sagen, klingen nicht nach letzten Sätzen. Ja, schade. Wäre gern länger geblieben, aber ... Hab alle achtzehn Urlaubstage schon aufgebraucht, weiß nicht, wo die hingegangen sind. Er weicht ihren Blicken aus und dreht sich zur Seite, um die Kraxe vom Rücken zu nehmen.

Komm gut heim! Ihr auch. Trinkt nicht so viel! Er lacht. Und feiert nicht zu lang! Grüß die anderen in Erfurt! [...] Der einfahrende Zug unterbricht sie mit ohrenbetäubendem Zischen. Erleichtert schreit er dagegen an: Mach ich, ich grüße. Noch drei Schritte, über drei hohe Stufen aus eisernen Rosten. Zuerst wuchtet er Zelt und Kraxe in den Zug, nimmt dann die drei Stufen in schnellen Schritten, um sich drinnen umzudrehen und den Freunden zu winken. Grüßt ihr mir das Meer! Dann könnte alles sehr schnell gegangen sein: Er betritt das Abteil, winkt weiter, übertrieben herzlich [...]. Er hält Ausschau nach einem Sitzplatz, übertrieben routiniert, als ginge es darum, für eine entspannte Zugfahrt den besten Ausblick, die interessanteste Zugbekanntschaft auszusuchen. Dabei schreit alles in ihm: Sprecht mich nicht an, lenkt mich nicht ab. Während er Sitzreihe um Sitzreihe Kraxe und Zelt vor sich her durch die schmalen Gänge balanciert, bleibt sein Blick ohne Anker. Diese Reihe oder diese, warum nicht die nächste, warum nicht die übernächste. Wohin setzt man sich, wenn ... Noch während er nachdenkt, fährt der Zug an, nimmt überraschend schnell Tempo auf. Erst jetzt realisiert er: Ich bin unterwegs. Er lässt sich auf den nächsten freien Platz sinken. Das Gepäck behält er eng bei sich auf dem freien Nebensitz. Er sitzt gerade, unbeweglich. Lässt die Kraxe nicht los. Sein Herz rast, während er den letzten halben Tag rückwärts denkt.

Nachmittags noch ist er am Strand durch den Sand gelaufen, zwei Flaschen in jeder Hand, unter einen Arm die Zeitung geklemmt. Von vorgestern zwar, aber die *Süddeutsche*. Bekommt man zu Hause nicht. Hat, bei den Freunden angekommen, die Zeitung aufs Badetuch gleiten lassen, um erst die Flaschen zu übergeben [...] und dann selber aufs Handtuch zu sinken, die Beine tief in den Sand zu vergraben, die Augen aufs Meer zu richten. Auf ein Türkis, das sein Land nicht kennt. In der rechten Tasche seiner engen Jeans spürte er das Wechselgeld, in der anderen wölbte sich eine gefaltete Zeitungsseite. Nur Papier, aber er kann nicht aufhören, es zu spüren, auch jetzt nicht, in der Bahn. [...] Die Schlange am Strandkiosk war lang genug, um die Zeitung schon im Stehen durchzublättern. Internationale Politik. Die Doppelseite teilte sich. Seine Finger waren schneller als sein Kopf. Er sah sich noch die herausgerissene Seite falten, umständlich, so klein wie möglich, sie einstecken. Die Zeit reichte gerade noch, um den Rest der Süddeutschen zurückzufalten und auf ein Viertel ihrer Größe zu knicken. Dann bildete er den Kopf der Schlange und bestellte, indem er auf die Flaschen zeigte. Eine Cola. Drei Bier. Die Finger der anderen Hand formten die Zahl. Und die Süddeutsche, der Verkäufer nicht ansehen kann, dass eine Seite fehlt. Sturm im Kopf, während er zurück zur Clique lief. War das das Zeichen, auf das er gewartet hatte? Prost! Klirrende Flaschen, gelöstes Lachen. Vielleicht wollten Marc und Rainer als Erste ins Wasser, auch Ole wollte ungern warten. Macht's dir was aus, bei den Sachen zu bleiben? Er könnte erleichtert den Kopf geschüttelt haben. Nein. Geht ruhig! Könnte allein zwischen den Touristen zurückgeblieben sein, allein genug, um in genau diesem Moment zu

entscheiden, das Zelt hier gleich wieder abzubauen, sich vom Meer zu verabschieden, bevor er es begrüßt hat. Wegzugehen, um an einem anderen Ufer wiederzukommen.

Olaf Hintze, Susanne Krones, *Tonspur, Wie ich die Welt von gestern verließ*, dtv, 2015.

Exemple de sujet 3

Vous étudierez dans le texte les éléments relevant de la deixis.

Etwas Wundervolles²

Ein König hatte einen einzigen Sohn, der nicht gerade faul und auch nicht gerade dumm war, aber er gehörte zu der Art von Knaben, die an nichts Interesse haben, außer an ihren eigenen Gedanken. Der König sagte zu dem Prinzen: „Mein Sohn, so geht es nicht weiter! Bitte vergiß nicht, daß du eines Tages König wirst. Wie willst du aber ein Königreich regieren, wenn du nur dasitzt und vor dich hin träumst und kaum den Unterschied zwischen einem Thron und einem Fußschemel kennst?“

„Nun ja“, meinte der Prinz, „da gib’t ja auch keinen wundervollen Unterschied, oder? Auf beiden kann man sitzen.“

Der König wurde zornig und rief: „Wundervoll! Wundervoll! Gib’t denn irgendetwas auf der Welt, das du wundervoll findest?“

„Ich weiß es nicht“, sagte der Prinz. „Möglicherweise schon.“

„Dann mach dich auf den Weg und entdecke es!“ fuhr ihn der König an. „Und komm ja nicht zurück, ohne etwas *Wundervolles* zu haben!“

Also brach der Prinz auf. Er ging und ging und kam endlich in einen Wald, wo es viele gerade gewachsene Bäume gab und einige, deren Äste waren krumm und verdreht. „Oh! ich wundere mich! Dann muß dies hier doch bestimmt etwas Wundervolles sein!“ Und er brach einen krummen und einen gerade gewachsenen Zweig ab, trug sie in den Palast zurück und warf sie im Zimmer des Königs auf den Fußboden.

Dann setzte er sich ans Fenster und schaute hinaus. Und nach einem Weilchen kam der König herein.

„Was, du bist schon wieder zurück? Hast du denn etwas Wundervolles gefunden?“

„Ja, Vater. Dort auf dem Fußboden.“

Der König war zornig. „Du Dummkopf! Das ist nicht wundervoll!“

„Oh, warum nicht? Es brachte mich zum Wundern.“

„Tölpel! Idiot!“ schrie der König. „Weg mit dir! Und wenn du zurückkommst, ohne mir etwas Wundervolles zu bringen, dann werde ich – dann werde ich ...“

Also machte sich der Prinz wieder auf den Weg. Er wanderte und wanderte, bis er zu einem einsamen Moor kam. Da er nicht daran gedacht hatte, sich etwas zu essen mitzunehmen, war er inzwischen schon sehr hungrig. Und was sah er auf einem großen Stein? Einen Krug Milch, einen Laib Brot und einen Teller mit Fleisch. „Nun, das *ist* wundervoll!“ sagte der Prinz. „Aber ich werde diese Sachen nicht zu meinem Vater bringen, sondern sie lieber alle aufessen.“ Damit streckte er die Hand aus, um die Milch und das Essen vom Stein herunterzuholen. Doch die Milch und das Essen verschwanden. Er ging weiter, aber oh weh – er war entsetzlich hungrig. Kaum hatte er drei, vier Schritte

² L’orthographe de cet extrait correspond à celui de l’édition utilisée, ne tient par conséquent pas compte de la réforme de 2006.

getan, da schaute er sich sehnsüchtig nach dem Stein um. Plötzlich waren auf dem Stein wieder ein Milchkrug, ein Brotlaib und ein Teller mit Fleisch zu sehen. Der Prinz rannte zu dem Stein zurück und streckte die Hand nach dem Brotlaib aus. Doch er verschwand ihm unter den Händen, und ebenso erging es ihm mit der Milch und dem Fleisch. Von ganz unten, wo der Stein einen dunklen Schatten warf, kam ein vergnügtes Kichern.

„Ich werde dich lehren, mir üble Streiche zu spielen!“ rief der Prinz, zog sein Schwert und hieb damit nach dem Schatten des Steins. Der Schatten stieß ein Kreischen aus, und gleich neben dem Stein lag ein kleiner blauer Kobold. Eines von seinen fledermausartigen Ohren war mit der Schwertschärpe am Boden festgenagelt.

„Oh! Oh! Oh!“ schrie der Kobold. „Es tut weh! [...] Laß mich frei!“

„Erst, wenn du mir etwas zu essen gibst!“ sagte der Prinz.

Da nahm der Kobold schluchzend und zappelnd einen kleinen Ranzen von der Schulter und hielt ihn dem Prinzen hin. [...]. „Du mußt bloß sagen: Gib mir was zu essen, kleiner Ranzen!“

[...]

Der Prinz beschloß, den Ranzen zu seinem Vater zu bringen. „Ganz einwandfrei ist dies etwas Wundervolles!“ Und er wandte sich heimwärts. Doch er konnte den Weg nicht finden und irrte den ganzen Tag verloren umher, bis er am Abend zum Ufer eines breiten Flusses kam. An diesem Fluß stand eine kleine Hütte, und der Prinz dachte bei sich: Es wird bald pechscharze Nacht sein. Ich will in die Hütte gehen und dort bis morgen früh schlafen.

[*Die schönsten Kindermärchen ... mit vielen farbigen Bildern.* Rastatt: Moewig, 1992, 34-36.]